

# COMPIÈGNE EN 1814

PAR

**Le Lieutenant-Colonel PALAT**

MEMBRE TITULAIRE

---

## CHAPITRE PREMIER

### **1813. Premiers jours de 1814.**

Napoléon avait, pour la dernière fois, habité le palais de Compiègne durant tout le mois de septembre 1811. L'année 1812 suivit, avec son tragique cortège d'immenses préparatifs de guerre, de lointains bruits de victoires, de longs silences pleins d'angoisse, puis de nouvelles désastreuses qui semblaient ne devoir plus finir. Le 17 janvier 1813, une circulaire du préfet de l'Oise arrivait à Compiègne, bien faite à elle seule pour révéler l'étendue de nos pertes. Elle invitait les communes du département à s'unir pour offrir à l'Empereur le nombre de cavaliers montés, équipés et habillés qu'il leur serait possible d'atteindre. Le Conseil municipal fut convoqué d'urgence.

Le maire, M. de Lancry, rappela les exemples de dévouement donnés jadis par les habitants de la ville à leurs sou-

verains, aux époques désastreuses de notre histoire<sup>1</sup>. S'associant à ces sentiments patriotiques, le Conseil arrêta sur le champ qu'il serait offert à l'Empereur deux cavaliers avec leurs montures, leur harnachement et tout leur équipement. On pourvoierait à cette dépense par une souscription volontaire ou, à défaut, par une répartition au marc le franc d'après le rôle des contributions directes. En outre, une commission rédigea l'adresse suivante, qui fut adoptée et envoyée sans plus tarder :

Sire, votre ville de Compiègne, en partageant l'indignation de votre bonne ville de Paris, pour la trahison du général d'un de vos alliés, partage aussi son dévouement à votre service. Cette capitale ne doit qu'à la proximité de votre trône le bonheur de vous avoir fait, la première, une offre proportionnée à son opulence. Si Votre Majesté se fût trouvée parmi nous à l'arrivée de la fatale nouvelle, certes nous eussions eu l'initiative d'un zèle qui sera commun à tous les Français. Nous vous offrons, Sire, deux cavaliers équipés et montés : nous leur donnerons pour mot d'ordre l'antique devise de notre cité : *Regi et Regno fidelissima*. Sire, c'est le denier de la veuve : notre ville l'est toujours quand elle ne possède pas Votre Majesté<sup>2</sup>.

1. Jacques-Charles-François de Lancry, ancien officier de cavalerie, appartenait à une des meilleures familles de Compiègne. Le 27 août 1793, il avait été arrêté comme frère d'émigré et conduit le 23 septembre au château de Chantilly, converti en lieu de détention pendant la Terreur, puis transféré le 6 thermidor an II au château de Liancourt qui avait reçu la même destination. Mis en liberté quelques jours après, il revint à Compiègne dans sa famille.

Le 28 avril 1805, il fut nommé, par décret impérial, adjoint, puis, par autre décret du 15 septembre 1811, maire de la ville de Compiègne, fonctions qu'il exerça jusqu'au 23 août 1830 et dans lesquelles il fit preuve d'un dévouement sans bornes.

Rentré dans la vie privée, il mourut en 1838.

2. *Archives municipales* de Compiègne, registre des délibérations du Conseil municipal, séance du 17 janvier 1813, folio 42, reproduit dans *l'Histoire de Compiègne*, par Escuyer, mss. de la bibl. de Compiègne, 7<sup>e</sup> vol., p. 112 et ff. Nous en avons publié de longs extraits, relatifs à 1813 et à 1814, dans le *Carnet de la Sabretache*, septembre à décembre 1898. La trahison signalée est celle du général prussien York. La Commission qui rédigea cette adresse était composée de MM. Scellier Devaisnes et Le Roux.

Tous les maires du canton de Compiègne furent ensuite réunis dans le même but. Aucune difficulté ne se présenta. A défaut d'une souscription volontaire, qui paraît n'avoir pas donné de résultat, des rôles de répartition furent établis dans les communes pour une somme de 16.662 fr. 33. Quand le receveur municipal rendit compte des recettes et dépenses faites à cette occasion, il se trouva un excédent de 600 francs environ, qui fut versé dans la caisse du bureau de bienfaisance<sup>1</sup>.

Cependant, l'Empereur concentrait de nouvelles armées en Allemagne. Il partait pour Mayence, accompagné de Marie-Louise, qui ne dépassait pas cette ville et rentrait ensuite à Paris. Au retour, elle prenait quelques heures de

1. Le texte d'Escuyer semble indiquer que ces 16.662 francs devaient être uniquement consacrés à l'achat de 32 chevaux ; mais, en réalité, ils suffirent à divers genres de dépenses, comme le montre le registre des délibérations du Conseil municipal. (*Arch. municip.*, folio 42 et 53, séances des 7 avril et 30 octobre 1813).

Le 7 avril, il avait été dépensé :

3.650	francs pour les chevaux requis ;
3.418	— pour l'habillement, l'équipement, le harnachement ;
2.600	— à compte pour le fournisseur de chevaux ;
144	— faux-frais ;
600	— frais d'enrôlement de cavaliers ;

Total : 10,412 francs.

Il restait dû au fournisseur de chevaux Lafond : 600 francs.

Au receveur municipal pour frais : 300 —

Total : 900 francs.

Le compte final, arrêté le 30 octobre 1813, se chiffra par 16.662 fr. 33 de recettes et 16.084 fr. 23 de dépenses. Il comprenait toutes les dépenses entraînées par le don de cavaliers montés et par trois réquisitions successives de chevaux, faites en 1813. Les archives municipales ne contiennent, que nous sachions, aucun détail relatif à ces réquisitions.

Ajoutons que, tandis que Compiègne offrait deux cavaliers, Amsterdam en offrait 100 ; Hambourg, 100 ; Rotterdam, 50 ; La Haye, 40 ; Dusseldorf, 12. On engagea 16.000 cavaliers à prix d'argent et les fonds donnés dans tout l'Empire, permirent d'acheter 22,000 chevaux et 22,000 équipements. (Thiers, *Le Consulat et l'Empire*, XVI, 246 ; Taine, *Le Régime moderne*, 387, note 3.)

repos au Palais de Compiègne, et en sortait pour n'y jamais plus revenir. Escuyer la peint, peut-être avec exagération, « enfoncée dans sa voiture, abîmée dans sa douleur, ne voulant ni être vue, ni voir personne, et ne faisant nulle attention aux acclamations qui faisaient retentir l'air sur son passage<sup>1</sup>. »

Le 12 octobre, Compiègne eut encore une fois l'occasion d'affirmer son attachement à la dynastie impériale. Marie-Louise avait émis, dans une séance solennelle du Sénat, des sentiments qui éveillèrent un long écho. Le Conseil municipal décida de s'y associer par une députation, chargée de porter aux pieds de la régente « l'expression du respect et du dévouement sans bornes de ses fidèles sujets de Compiègne. » Le sous-préfet, M. Dalmas<sup>2</sup>, le maire, M. de Lancry, et le président du tribunal civil, M. Poullétier, furent chargés de cette mission<sup>3</sup>. Mais, malgré leurs efforts, ils ne purent obtenir une audience de l'Impératrice, et le Conseil dut se borner à lui envoyer une adresse conçue, elle aussi, dans les termes les plus chaleureux :

Madame,

Si notre adresse ne parvient pas une des premières au pied du trône, c'est que nous nous étions flattés de la présenter nous-mêmes par une députation prise dans notre sein, et que nous attendions l'ordre de notre admission.

Nous avons lu que beaucoup de villes se dévouaient aux plus grands sacrifices pour le soutien de l'honneur et de la dignité de l'Empire. Certes, aucune cité ne l'emportera jamais, en sentiments patriotiques et en amour pour ses Augustes Maîtres, sur celle de Compiègne, qui, sans être une des bonnes villes de l'Empire, n'en

1. Escuyer, *loc. cit.* D'après M. Thiers, Napoléon partit le 15 avril pour Mayence et y arriva le 17.

2. M. Dalmas François-Jacques, ancien officier d'infanterie, avait été maire de Compiègne depuis le 28 juillet 1805 ; un décret impérial en date du 15 septembre 1811, l'appela aux fonctions de sous-préfet de l'arrondissement.

3. *Arch. munic.*, Registre des délibérations, séance du 12 octobre 1813, folio 52. M. Poullétier était à la tête du Tribunal de Compiègne depuis le 12 messidor an 8 (1<sup>er</sup> juillet 1800) et y resta jusqu'au 13 juin 1827, époque où il prit sa retraite à l'âge de 89 ans.

est pas moins une ville impériale et une des résidences de la Cour.

Votre Majesté, Madame, peut donc compter sur l'entier dévouement des Compiègnois. Les plus grandes privations peuvent-elles leur coûter, quand ils supportent, sans se plaindre, celle de ses heureux voyages auxquels vos bontés les avaient accoutumés. Ah ! Madame, les sacrifices du cœur sont les seuls incalculables !

Nous sommes avec respect, soumission et fidélité, de Votre Majesté impériale et royale,

Madame,

Les très obéissants et très humbles sujets<sup>1</sup>.

Cette adresse était signée le 23 octobre, cinq jours après la bataille de Leipzig. Déjà, les mauvaises nouvelles affluaient de nouveau. Malgré les palliatifs dont les journaux les coloraient, il devenait évident que nous avions subi d'autres désastres en Allemagne. L'inquiétude croissait chaque jour. L'arrivée soudaine du roi de Westphalie, le prince Jérôme, le 14 novembre, à 8 heures du matin, apprit à Compiègne que son royaume était envahi. « Il n'avait avec lui que deux voitures qui suivaient son carrosse. Toute sa Cour, ses ministres, ses principaux officiers, arrivèrent successivement le reste du jour et les jours suivants. C'était tout ce qui lui restait » de son éphémère royauté. Par un caprice du sort, il habita au Palais, jusqu'au 15 janvier 1814, « l'appartement des princes » où avait logé de juin à octobre 1808, le roi Charles IV d'Espagne. Une autre Majesté croûtante, le roi Joseph, celui-là même qui avait remplacé Charles IV à Madrid, vint voir Jérôme de son château de Mortefontaine, près de Survilliers<sup>2</sup>.

1. *Arch. munic.*, registre des délibérations, séance du 23 octobre 1813, folios 52 et 53.

2. Escuyer, *loc. cit.* D'après M. Pellassy de l'Ousle, *Histoire du palais de Compiègne, chroniques du séjour des souverains dans ce Palais, écrite d'après les ordres de l'Empereur*, Paris, Imprimerie impériale, 1862, p. 258, et ff., le séjour du roi Jérôme au palais aurait duré du 15 novembre 1813 au 15 janvier 1814.

Après l'entrée des Alliés en France, le roi de Westphalie partit de Compiègne, le vendredi 14 janvier, à 5 heures du matin, et la reine le même jour, à 11 heures, pour aller s'établir au château de Stains. Pendant les mois de janvier et de février, Compiègne, dit Escuyer, « ne cessa de voir défilér tous les jours, et souvent pendant les nuits, d'abord de longs convois de prisonniers, qu'il fallait se hâter d'envoyer dans l'intérieur, et des barques chargées de malades, de mourants et même de morts, qu'on ne pouvait conduire par terre. L'humanité exigeait qu'on leur donnât des secours, et la prudence qu'on les éloignât au plus vite ; car ils portaient la peste. Une infection fétide se répandait sur leur passage ; le moindre séjour dans la ville y aurait infailliblement répandu la contagion. Il y eut peu de ces malheureux convois qui ne laissassent à Compiègne un certain nombre de morts.

« Au passage des prisonniers succéda celui des débris de nos troupes de toutes armes... les tristes et déplorables restes des superbes armées que les éléments avaient dévorées en Russies et les victimes des dernières batailles qui s'étaient livrées au delà du Rhin. C'étaient de longues files de chariots chargés de blessés, dont les plaies n'étaient et ne pouvaient être pansées, des soldats éclopés pouvant à peine porter leurs armes, des chevaux estropiés, et de temps en temps une faible escorte... cuirassiers, dragons et chasseurs de tout uniforme, accompagnant de nombreux convois de voitures chargées d'effets militaires ou de canons... Quelle affreuse image de la guerre ! Les rigueurs de la saison se joignaient à cet appareil désolant. Toutes les voies publiques étaient couvertes de frimas et de glace brisée ; la neige tombait souvent à grands flots et l'on marchait de nuit comme de jour...

« Combien de fois, à cette vue, les cœurs des Compiègnois furent navrés de douleur... On s'empressait d'accueillir ces débris infortunés ; on leur prodiguait les secours que réclamaient leurs besoins. Plusieurs habitants, outre les militaires qu'ils logeaient à leur domicile, en avaient d'autres à leur compte dans les auberges. Ceux qui partaient étaient le même jour remplacés... et ces passages continuels épui-

saient chez plusieurs citoyens, non la volonté de secourir, mais la faculté de le faire<sup>1</sup>».

« Notre ville ressemble à un camp. Nous voyons sans cesse passer des troupes que nos habitants se font un plaisir de recevoir ; elles sont pleines d'ardeur et brûlent de rencontrer l'ennemi...<sup>2</sup> »

Ces passages de troupes devinrent plus fréquents à la fin de janvier 1814. Le 22, arrivait de Reims à Compiègne la première colonne des débris du corps d'armée polonais, le 8<sup>e</sup>, assemblage hétéroclite de détachements de toutes armes, dont les uns ne firent que traverser la ville et les autres y logèrent un temps plus ou moins long<sup>3</sup>. Le séjour de ces étrangers au service de la France n'allait pas sans des inconvénients sérieux.

Fort injustement, l'Empereur témoignait de certaines doutes à l'égard de leur fidélité. L'exemple des Saxons, des Bavaoises et de tant d'autres de nos alliés expliquait ces craintes, si elle ne les justifiait pas. Mais elles existaient réellement.

1. Escuyer, *loc. cit.* Le boucher Frossard, entrepreneur de fourniture de viande fraîche à Compiègne, délivra 17,056 rations et demie en janvier et 22.634 en février, au total 39.690 rations et demie, valant 7.511 francs 68. (Voir le relevé aux *Archives municipales de Compiègne*, H. 3, Aff. mil. 1815).

2. Correspondance de Compiègne, 25 janvier, *Moniteur Universel* du 1<sup>er</sup> février 1814.

3. Les corps polonais, dont l'existence est signalée par les relevés du boucher Frossard, sont les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> régiments de lanciers, le régiment de la Vistule, les gardes d'honneur, les sapeurs, le régiment des éclaireurs, l'artillerie à pied. Ils percurent en tout, du 24 janvier au 17 février, 26.514 rations de viande, dont 493 pour le régiment de la Vistule, du 24 au 26, et 6.858 pour le même corps, du 25 au 31. Du 1<sup>er</sup> au 17 février, les Polonais percurent 17.532 rations pour un nombre de jours variable.

L'arrivée de la 1<sup>re</sup> colonne polonaise (les officiers de la garde d'honneur allant de Soissons à Clermont) est annoncée à la date du 22 janvier 1814, par un ordre du général de Saint-Germain au maire (*Archives de Compiègne*, H. 3, aff. mil. 1814).

4. « Si les événements devenaient pressants, il faudrait envoyer demander si l'on peut compter sur les Polonais qui sont à Reims ; alors

Le 26 janvier, le chevalier de Pommereul, sous-préfet de Clermont, signalait au ministre de la guerre l'arrivée, à la date du 23, de 820 officiers polonais et de 1044 chevaux, dont deux compagnies de gardes d'honneur et le reste officiers à la suite du 8<sup>e</sup> corps. Cette troupe devait rester à Clermont jusqu'à nouvel ordre. « Tous, ajoutait M. de Pommereul, sont sans aucun moyen de subsistance. Ce corps n'est pas soldé et il est impossible qu'il reste ici : j'ai pris le parti de les faire, ainsi que leurs domestiques et les chevaux, nourrir par les habitants, mais ce régime ne peut durer. »

De même, aucune mesure n'était prise pour assurer la subsistance de cinq dépôts d'infanterie et de plusieurs détachements de troupes françaises stationnés à Clermont. Tous ne recevaient de l'État ni solde, ni nourriture sous aucune forme. Pour une ville de 2000 habitants, leur présence constituait la plus lourde charge, encore aggravée par les « passages énormes » de prisonniers anglais, espagnols et portugais, auxquels succédaient maintenant les cohortes de la garde nationale<sup>1</sup>.

on les ferait venir à Châlons. » (*Correspondance militaire de Napoléon I<sup>er</sup>*, t. IX, p. 135, 19 janvier).

1. Lettre du sous-préfet de Clermont au ministre de la guerre (*Archives historiques du ministère*, Grande Armée, campagne de France, 26 janvier 1814). Ces dépôts étaient ceux des 4<sup>e</sup>, 61<sup>e</sup>, 85<sup>e</sup> et 139<sup>e</sup> de ligne, 37<sup>e</sup> léger; il y avait encore à Clermont un détachement de conscrits du 137<sup>e</sup> de ligne et un autre de réfractaires. Les dépôts des 4<sup>e</sup> et 139<sup>e</sup> de ligne devaient se rendre à Evreux, les trois autres à Beauvais (Voir la lettre ci-dessus, celles du major du 4<sup>e</sup> de ligne et du général Berruyer, commandant d'armes à Soissons, 26 janvier 1814, *ibid.*).

Une lettre du Conseil d'administration du 20<sup>e</sup> chasseurs au ministre, 30 janvier, montre que le dépôt de ce corps a été dirigé de Mézières sur Clermont, et une autre lettre du commandant du dépôt du 76<sup>e</sup> de ligne au ministre, 4 février, que ce dépôt était à Clermont à cette date.

Une lettre de M. de La Rochefoucauld-Liancourt au ministre, 29 janvier, signale la présence à Liancourt et dans trois autres communes voisines de 400 officiers polonais et de 1100 chevaux qui coûtent plus de 2000 francs par jour à ces quatre malheureux villages.



Au corps polonais se joignaient d'autres détachements, destinés à séjourner plus ou moins longuement dans l'Oise. Ainsi, il y avait à Compiègne les dépôts des 23<sup>e</sup> léger et 12<sup>e</sup> de ligne, le dépôt général de la cavalerie et des remontes, tous refluant d'Allemagne ou de nos départements envahis, devant la marée montante de l'invasion. De même que la majeure partie du corps polonais, ils allaient gagner, sous bref délai, une région moins exposée<sup>1</sup>.

D'autres troupes traversaient Compiègne pour marcher à l'ennemi. A la date du 21 janvier, le sous-préfet de la ville, ancien officier d'infanterie comme il l'indique dans sa correspondance officielle, M. Dalmas, rend compte au ministre de la guerre du passage de troupes allant en poste de Clermont vers Soissons. Par suite de retards, elles sont arrivées le 31 à six heures du matin, au lieu du 30 à midi. Les relais ont bivouaqué toute la nuit en les attendant. M. Dalmas ajoute que les soldats paraissaient très fatigués, ce qu'on admettra sans peine<sup>2</sup>. Tel qu'il ressort de sa correspondance, ce sous-préfet paraît d'abord l'une des figures intéressantes du Compiègne de 1814. Il ne perd aucune occasion d'informer le ministère de la guerre de ce qui se passe aux environs, même dans un rayon

1. *Arch. hist., loc. cit.* Lettres du général de Saint-Germain, 26 janvier 1814, au sujet du départ de Compiègne du dépôt général de la cavalerie qui ne pourra avoir lieu que le 28 ; du général Berruyer, même date, citée plus haut ; du ministre au général Laroche, commandant le dépôt général des remontes à Compiègne, 28 janvier, portant ordre de le transférer à Versailles, sauf à diriger tous les cavaliers montés disponibles sur Châlons ; du général Laroche, 29 janvier, annonçant le départ du dépôt général des remontes de Compiègne pour Versailles, exception faite des détachements du 2<sup>e</sup> corps de cavalerie ; du général de division comte de Pac, 31 janvier, portant qu'il vient de donner ordre aux dépôts de cavalerie polonaise de quitter Compiègne pour Versailles.

2. *Archives historiques, loc. cit.*, 31 janvier. Les passages de blessés et de malades, évacués d'ordinaire par eau, continuent. Le 2 février, on signale à Creil le passage d'un de leurs convois : « Toutes les maisons, tous les bâtiments en furent remplis ; c'était à qui en logerait le plus. Toutes sortes de provisions leur furent fournies... » (*Moniteur Universel* du 12 février, lettre de Beauvais du 8).

assez étendu. Aucun de ses collègues ne met autant de zèle au service de la défense du pays<sup>1</sup>. Mais ces apparences ne se maintiendront pas.

1. Voir aux *Archives historiques* ses lettres des 6, 7, 8, 13, 14, 16, 17, 25 février 1814 et les réponses du ministre des 10, 12, 19 février, etc.

---

## CHAPITRE II

### Approche des Alliés.

Vers la fin de janvier, on sut à Compiègne les premiers succès de l'Empereur à Saint-Dizier ; puis, au commencement de février, la translation du quartier-général à Troyes et ensuite à Nogent-sur-Seine. Le 6, le bruit se répandit que Châlons était pris et brûlé, que l'ennemi s'était emparé de Reims et qu'il s'avancait vers Soissons. Ces nouvelles, encore que prématurées, jetèrent l'émoi dans la ville. On ne fut rassuré qu'en apprenant le combat de Champaubert (10 février), celui de Montmirail (11 février), ainsi que la défaite de Sacken et de Blücher, que l'Empereur et le duc de Tarente, Macdonald, avaient poursuivi jusqu'au delà de Château-Thierry <sup>1</sup>.

Dans l'intervalle, la situation de Compiègne et des environs s'aggravait par les raisons déjà énumérées. Le ministre de la guerre répondait, il est vrai, à M. de La Rochefoucauld-Liancourt, 1<sup>er</sup> février, que des ordres avaient été donnés pour assurer la subsistance des Polonais. Mais, le 2, le Préfet de l'Oise lui transmettait à son tour les plaintes du maire de Crépy et du sous-préfet de Senlis : la troupe, alléguant qu'elle n'a pas reçu de solde depuis trois mois, exige, même les officiers, avec menaces, d'être nourrie par la population ; les dépôts de cavalerie, « assez discipli-

1. Escuyer, *loc. cit.* Le général Berruyer, commandant la place de Soissons, annonçait, le 7, l'évacuation de Reims à la date du 6 février (*Arch. hist., loc. cit.*)

nés » se permettent, contre le gouvernement, des propos « capables d'inspirer de mauvais sentiments aux habitants »<sup>1</sup>.

Quant aux dépôts, ils continuent de refluer vers le centre de la France. Le 2 février, le sous-préfet de Clermont est invité à diriger sur Versailles, où se concentrent tous les dépôts de cavalerie, celui du 20<sup>e</sup> chasseurs. Le 5, c'est le général de Saint-Germain, commandant le 2<sup>e</sup> corps de cavalerie, qui rend compte de son départ de Compiègne, pour Meaux, où il sera le 7, avec 264 cavaliers montés des 12<sup>e</sup> chasseurs, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> cuirassiers<sup>2</sup>. Le même jour, le général Dombrowski, commandant le corps polonais, demande l'autorisation de transférer son dépôt de Compiègne à Senlis, au centre des garnisons qu'il occupe, Versailles, Compiègne, Clermont et Noyon. Cette demande reçoit un accueil favorable (8 février)<sup>3</sup>.

Même le sous-préfet de Compiègne, faisant acte d'initiative intelligente, prend sur lui de diriger sur Versailles plusieurs dépôts, avec des magasins assez considérables, arrivés récemment dans la ville (6 et 8 février). Le 7, il

1. *Arch. hist., loc. cit.* Le 1<sup>er</sup> février, la situation de la 1<sup>re</sup> division militaire fait figurer à Compiègne le 27<sup>e</sup> de ligne, 5<sup>e</sup> bataillon, 14 officiers, 155 hommes; le régiment de la Vistule, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillon, 45 officiers, 916 hommes, 26 chevaux; à Noyon, le régiment d'éclaireurs, 6 escadrons, 72 officiers, 934 hommes, 484 chevaux; à Nampcel, à Attichy et (*illisible*), l'artillerie à pied, 4 compagnies, 20 officiers, 493 hommes, 48 chevaux; à Attichy, l'artillerie à cheval, 1<sup>re</sup> compagnie, 5 officiers, 119 hommes, 58 chevaux; à Bienville, la compagnie de sapeurs, 4 officiers, 60 hommes, 10 chevaux; à Compiègne, le dépôt général du corps, 16 officiers, 447 hommes, 42 chevaux; à Liancourt, 387 officiers à la suite; à Clermont, les gardes d'honneur, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> compagnie, 199 officiers, 366 chevaux (*Arch. hist.*) Nous avons constaté que ces situations ne sont pas complètes, ni exactes.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au sous-préfet de Clermont, 2 février; lettre du général de Saint-Germain au ministre, 5 février.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Dombrowski et réponse du ministre, 5 et 8 février. Le nom de Dombrowski est également orthographié Dabrowski, Dobrowski ou Dombrowsky dans la correspondance officielle. Sa signature, qui est celle d'un illettré, se lit *Dabrowski*.

s'agit d'un détachement, provenant du 4<sup>e</sup> régiment d'artillerie de marine et de divers corps, qui est logé depuis la veille à Monchy. Sur 200 hommes environ, 30 au plus peuvent porter les armes. M. Dalmas demande ce qu'il faut en faire et le ministre dirige le tout sur Paris<sup>1</sup>. Un peu plus tard, il donne son entière approbation à l'évacuation des dépôts prescrite par le sous-préfet, à la condition que Compiègne restera occupé par des forces suffisantes.

Le 7 février, nouvelle lettre du sous-préfet au ministre de la guerre. Le capitaine régisseur du Palais et l'inspecteur forestier de la capitainerie de Compiègne viennent de recevoir de l'administrateur général des forêts de la Couronne des ordres leur enjoignant de diriger sans retard sur Claye les gardes forestiers dont ils pourraient disposer. Ceux-ci sont en petit nombre, deux brigades de cinq hommes chacune, le brigadier compris, sous le commandement d'un garde à cheval. Mais, dans la nuit du 6 au 7 février, 84 condamnés aux galères s'évadent de la prison de Gournay-sur-Aronde et se répandent dans les bois des environs. Il faut, sur l'heure, utiliser les forestiers à leur recherche qui ne donne d'abord aucun résultat. Le sous-préfet de Compiègne demande l'autorisation de les garder à sa disposition jusqu'à réintégration des condamnés.

Quoique onze hommes soient un appoint insignifiant pour la défense nationale, cette demande n'est pas sans soulever des difficultés. Napoléon en est déjà réduit à grouper en un corps d'infanterie les gardes champêtres de cinq départements du Nord, dans lesquels l'Oise n'est pas comprise (décret du 5 février). On arrive ainsi à lever péniblement 90 hommes dans tout le département de la Seine-Inférieure<sup>2</sup>. Le ministre de la guerre décide que les gardes forestiers de la Couronne resteront à Compiègne ; ceux de la

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du sous-préfet de Compiègne, 6, 7 et 8 février ; lettre du ministre au général Hulin, commandant la 1<sup>re</sup> division militaire et la place de Paris, 9 février ; lettre au sous-préfet, 10 février et au général Hulin, même date.

2. Lettre du préfet de la Seine-Inférieure au ministre, 4 mars (*Arch. hist.*).

conservation forestière se rendront seuls à Claye (12 février)<sup>1</sup>.

Ce nouvel ordre n'est pas mieux exécuté que le précédent. Le 19, c'est le directeur général des forêts qui entre à son tour en scène. Dans une lettre au ministre de la guerre, il soulève de multiples objections contre l'envoi à Claye des forestiers de l'Oise et de l'Aisne, rappelant l'évasion de « près de 100 » forçats des prisons de Gournay. Grâce au personnel des forêts, on en a déjà arrêté un grand nombre. « Dans tous les points de ma conservation, écrit le conservateur du 26<sup>e</sup> arrondissement forestier, notamment dans le département de l'Aisne, les bois et forêts sont remplis de gardes nationaux, de conscrits réfractaires, de déserteurs et de brigands que tous les jours les gardes arrêtent. Or, qu'on les ôte, je laisse à votre pensée à en calculer le résultat... Bientôt également le nombre et l'audace des délinquants, déjà augmenté par les circonstances, s'accroîtront encore, et les forêts ne présenteront plus que des traces de délits et de dévastation. » En conséquence, le conservateur demande qu'on réunisse les forestiers à Compiègne plutôt qu'à Claye<sup>2</sup>.

Devant ces nouvelles objections, le ministre de la guerre modifie encore une fois ses ordres ; le 25 février, il autorise le comte Bergon, directeur général de l'administration forestière, à laisser autour de Compiègne les gardes de Senlis et de Noyon ; ceux de Clermont et de Beauvais se rendront seuls à Claye.

Dès le 6 février, nous l'avons dit plus haut, le bruit court à Compiègne que Soissons est menacé par l'ennemi. En même temps que le danger s'accroît, les moyens de

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du sous-préfet de Compiègne au ministre de la guerre, 7 et 8 février ; rapport à l'Empereur du 12 février et lettre du ministre de la guerre au maréchal duc de Conegliano, premier inspecteur de la gendarmerie, 12 février ; lettre du ministre au sous-préfet, 12 février. — Jusqu'au 26 février, la gendarmerie de l'Oise arrêta 57 déserteurs, traînards ou fuyards et 95 déserteurs des gardes nationales (Lettre du duc de Conegliano au ministre, 1<sup>er</sup> mars).

2. *Arch. hist., loc. cit.*, Lettre du directeur général des forêts au ministre, 19 février 1814.

défense diminuent. Le 9, le régiment d'éclaireurs et l'artillerie à cheval du corps polonais partent pour Versailles ; le lendemain, c'est le dépôt du même corps qui se rend à Senlis. Toute la journée du 8 a été troublée par des alertes ; les habitants voyaient partout l'ennemi, quoique des patrouilles de cavalerie polonaise jetées vers Fismes, Soissons et Laon n'eussent rien signalé. En quittant Compiègne, le général Dombrowski y laisse le régiment d'infanterie de la Vistule, l'artillerie à pied et les sapeurs sous les ordres du général de division Sokolnicki. Mais l'infanterie est sans cartouches. A Clermont, un autre général de division, Woyczuski, commande les gardes d'honneur et les officiers surnuméraires. A en croire Dombrowski, la discipline de ces détachements est bonne ; il n'a reçu aucune plainte. Il est possible néanmoins que les deux régiments de lanciers partis pour Versailles aient réclamé des habitants plus qu'il ne leur était dû, « attendu qu'ils ne sont ni payés, ni habillés, pieds nus, pour ainsi dire sans chemise et ne recevant aucun liquide pour leur santé<sup>1</sup>. »

Ces appréciations indulgentes ne semblent pas avoir été celles de tous. On allait quelquefois, comme Napoléon lui-même<sup>2</sup> jusqu'à suspecter l'attitude de ces étrangers au service de la France, que de retentissantes défections auraient pu inciter à prendre le même parti. Dans une lettre au général Hulin, 9 février, le chevalier de Bouchard, qui commandait la subdivision de l'Aisne, dépeignait les Polonais sous des couleurs fâcheuses : « Sans paie depuis longtemps, sans armes régulières, sans habits, ne pouvant être utilisés comme troupes, pouvant beaucoup comme pillards ». Il finissait par accuser d'espionnage deux officiers d'éclaireurs venus de Noyon à Laon en reconnaissance. Bien qu'elle ne fût appuyée sur aucun fait précis, cette accusation parut

1. *Arch. hist., loc. cit.*, Lettre du général Dombrowski au ministre, 9 février. M. le lieutenant Montagnon, dans sa *Défense de Compiègne en 1814*, écrit, p. 8 : « A la fin de janvier, la légion polonaise quitta Compiègne pour Soissons ». Ce terme, *légion polonaise*, ne figure pas dans la correspondance officielle que nous avons eue entre les mains. En outre, la date indiquée est inexacte.

2. Voir *suprà*, p. 7.

assez sérieuse pour que le ministre de la guerre réclamât des explications au général Dombrowski (15 février)<sup>1</sup>.

Cet incident allait disparaître devant des événements plus graves. L'Empereur avait établi à Soissons, sous les ordres du général Rusca, un camp destiné à recevoir 14.000 hommes de garde nationale. Le 9 février, Rusca rend compte au ministre qu'il a dirigé sur Compiègne les deux bataillons de l'Aisne. Les autorités civiles l'ont prévenu « qu'au premier coup de fusil » il ne devait plus compter sur ce corps, qui déserterait tout entier<sup>2</sup>.

Le 16, nouvelle lettre au ministre, celle-ci du maire de Compiègne, M. de Lancry. Pour la défense de la ville, on ne peut compter que sur le régiment de la Vistule, mais pas du tout sur la légion des gardes nationales de l'Aisne ou sur les débris des autres bataillons venus dans l'intervalle de Soissons. « Ce sont des bouches inutiles qui ne font que nous affaiblir et qui, en cas d'événement, ne feraient qu'accroître le désordre et la confusion ». M. de Lancry demande que « toute cette garde nationale » soit renvoyée « sur les derrières de Beauvais ou de Rouen ». Finalement, après un rapport à l'Empereur, les deux bataillons suspects seront dirigés sur Paris le 18 février<sup>3</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre de l'adjudant-commandant chevalier de Bouchard au général Hulin, 9 février; lettre du ministre au général Dombrowski, 15 février. Le général Hulin commandait la place et la division militaire de Paris.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Rusca au ministre, 9 février. D'après le relevé du boucher Frossard (*Archives de Compiègne*, H. 2 aff. mil., 1814), la garde nationale de l'Aisne toucha de la viande les 8 et 9 février pour 600 et 1200 hommes. L'établissement d'un camp

Soissons pour une division de 14.000 gardes nationaux, avec un général de division et deux généraux de brigade, est décidé par Napoléon dès le 18 janvier. (*Correspondance*, XXVII, 61, notes). Mais il fallut en rabattre. Le 14 février, il n'y avait que 4,000 gardes nationaux. (*Ibid.*, 192, lettre au duc de Trévise).

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du maire de Compiègne au ministre, 16 février; rapport à l'Empereur, 17 février; lettre du ministre au maréchal Berthier, 17 février, portant exécution d'un ordre de l'Empereur en date du 13.



Dans l'intervalle, les alliés occupent Laon, que nous avons évacué le soir du 11 février, sur une démonstration de 40 Cosaques. Le maire, M. de Collezy, a tout fait, dit-on, pour empêcher la défense, jusqu'à maltraiter un habitant qui manifestait des intentions opposées. Quant à la garde nationale, elle ne veut même pas faire mine de se défendre<sup>1</sup>.

Le soir du dimanche 13 février, jour même où survient la nouvelle de la victoire de Montmirail, on apprend que Soissons est vivement attaqué par l'ennemi et qu'on entend des hauteurs le bruit d'une forte canonnade. Le général Sokolnicki, qui commande encore à Compiègne, annonce que les Alliés sont partout signalés dans le nord du département de l'Aisne, à Laon, Vervins, La Capelle, Guise. Il réclame des cartouches, qu'il n'a pas reçues, malgré de pressantes instances, et dont il ne possède aucune; il demande aussi le paiement de la solde, arriérée depuis de longs mois<sup>2</sup>.

Entre Soissons et Compiègne, à Attichy, est un détachement d'artillerie légère polonaise, avec le capitaine Svienücki. Il reçoit du commandant de Soissons, général Berruyer, l'ordre de faire refluer sur Compiègne tous les bacs de l'Aisne; quant à sa troupe elle passera d'Attichy à Jaulzy, au sud de la rivière. Le sous-préfet, M. Dalmas, continue à s'occuper activement de la défense. Le 13, il rend compte au ministre du départ par eau, dans la matinée, du matériel de quatre dépôts encore à Compiègne, ainsi que des hommes hors d'état de marcher. Il s'empresse de faire couler les bacs et les bateaux qui n'ont pu être ramenés dans la ville; il barricade le pont du Francport, sur l'Aisne, au moyen de troncs d'arbres et en faisant enlever quelques madriers<sup>3</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du chevalier de Bouchard au général Hulin, 12 février; lettre du chef d'escadron Boutan, commandant le 7<sup>e</sup> bataillon bis du train d'artillerie, au ministre, datée par erreur du 10 février, en réalité du 12.

2. Lettre du général Rusca au ministre, 13 février; lettre du général Sokolnicki au général Dombrowski, même date; bulletin sur la situation de la place de La Fère, même date.

3. Escuyer, *loc. cit.*; *Arch. hist.*, lettre du capitaine Svienücki au général Berruyer et réponse du général, 13 février; lettres du sous-

Dans la journée du 14 et durant la nuit suivante, les fuyards affluent de Soissons. Bientôt on apprend d'une façon sûre que cette ville a été attaquée par l'avant-garde du corps russe de Winzingerode; les gardes nationales ont jeté leurs armes après un court combat et, se laissant couler le long des brèches du rempart, se sont dispersées de tous côtés; le peu de troupes régulières occupant la place n'a pu longtemps résister; le général Rusca a été tué et Soissons est aux mains de l'ennemi<sup>1</sup>.

Aussitôt « la terreur se répand » dans Compiègne. Le bruit court que 500 à 600 cavaliers ennemis sont à Trosly, à deux lieues vers Soissons. A sept heures du soir, la générale bat dans tous les quartiers de la ville. « Les habitants, effrayés, s'empressent de cacher et d'enfouir ce qu'ils ont de plus précieux ». Ceux qui ont des armes se réunissent sur la place d'armes, c'est-à-dire la place du Château actuelle, ou devant l'hôtel de ville. On fait sortir des reconnaissances du côté de Soissons, mais elles ne peuvent s'aventurer bien loin, faute de cavalerie. Toute la nuit se passe ainsi dans les alarmes, la municipalité étant en permanence à la mairie et des patrouilles de bourgeois armés parcourant les rues. A tout moment, on croit voir entrer l'ennemi. Enfin, à cinq heures du matin, le régiment de la Vistule va prendre position au carrefour d'Aumont, à une lieue de Compiègne sur la route de Soissons, en poussant des postes au loin<sup>2</sup>.

préfet de Compiègne, 13 et 14 février. A la date du 13, il restait encore à Compiègne le dépôt du 136<sup>e</sup> et les deux bataillons de l'Aisne, outre les fractions du corps polonais. M. Montagnon, p. 11, écrit à tort que l'évacuation des dépôts de Compiègne eut lieu le 12.

1. L'avant-garde commandée par Tchernitcheff compte 4200 hommes seulement (19<sup>e</sup> et 44 régiments de chasseurs, régiment de chasseurs à cheval de Niéjinsk, uhlans de Wolkynie, 4 régiments de cosaques et 8 pièces) (Lettre de Winzingerode à Alexandre, 14 février; Hennem, *la garde nationale mobile de Seine-et-Oise en 1814*, cités par le commandant Weil, *La Cavalerie des armées alliées en 1814*, I, 254).

2. Escuyer, *loc. cit.* Le décret du 17 décembre 1813, sur la création de milices urbaines, n'a été exécuté que fort tardivement et mal (Caillette de L'Hervilliers, p. 40).

Les généraux Berruyer et Danloup-Verdun, échappés de Soissons avec quelques gendarmes et une pièce d'artillerie, ont fait une piteuse entrée dans Compiègne. En chemin, la panique a gagné leur escorte : « Les gendarmes, dit le général Sokolnicki, cherchèrent... leur courage dans les jambes de leurs chevaux, et eux-mêmes, c'est-à-dire les deux généraux, m'assurèrent de ne devoir leur salut qu'à la vélocité des leurs et au costume dont ils étaient revêtus, qui ne permit pas à l'ennemi de les reconnaître.

« D'après ces dispositions, il était positif que l'ennemi était aux portes de Compiègne. On le faisait (*sic*) à Francport, à Trosly, et même au Vieux-Moulin ; en un mot, maître de la grande route... J'ai tâché de rassurer les esprits et je ne me suis pas trompé, lorsque je crus d'envisager en tout cela les effets d'une imagination échauffée. J'ai envoyé des officiers à tous mes avant-postes... Ils m'ont rapporté qu'on n'avait (*sic*) vu quelques patrouilles s'approcher d'eux, mais qu'elles avaient pris la fuite à la contenance que nos gens leur opposaient, quoiqu'ils n'eussent pas encore reçu des cartouches... Tous les débouchés de la forêt sont gardés. Je suis parfaitement tranquille. J'ai fait rentrer la troupe qui était sous les armes, avec ordre de s'y rassembler à la pointe du jour...<sup>1</sup> »

En effet, Compiègne se remet bientôt de cette alerte. Dans la matinée du 15 février, on apprend que les cavaliers ennemis venus à Trosly ont passé la nuit à Jaulzy, y ont requis des vivres et du fourrage, et sont ensuite repartis pour Soissons. Le calme se rétablit et la nuit est tranquille.

« On savait, dit Escuyer, que le duc de Tarente, avec

1. *Arch. hist., loc. cit.*, Rapport du général Sokolnicki au général Dombrowski 14 février, transmis par celui-ci au ministre, 15 février ; Rapport du général Danloup-Verdun au général Sokolnicki, 14 février. Rapport du général Danloup-Verdun, 15 février ; nouveau rapport du même au général Sokolnicki, 20 février. Le général Longchamps fut pris avec une partie de la garnison de Soissons, en marchant sur Compiègne. L'Empereur écrivit le 21 février au ministre de la guerre : « Je vous ai mandé de faire faire une enquête sur la conduite du général Berruyer et du général Verdun qui paraissent s'être sauvés. » (*Correspondance*, XXVII, 288).

son corps d'armée, et l'Empereur lui-même devaient se porter sur Soissons, pour recouvrer ce poste ; mais les nouvelles reçues du côté de Nogent les avaient obligés de se rapprocher de la Seine. Le canon qu'on entendit le même jour, sur le midi, fit croire d'abord que nos troupes y arrivaient ; mais on fut détrompé le lendemain 16, au matin, par les fuyards de nos gardes nationales, qui arrivaient ou qu'on ramenait de tous côtés, assurant que le canon qu'on avait entendu n'avait d'autre but, de la part des ennemis, que de rendre les derniers devoirs et les honneurs militaires au général français Rusca, commandant de Soissons, tué à son poste en défendant la ville<sup>1</sup>. »

La veille, 14 février, le ministre de la police avait adressé au maire de Compiègne une lettre qui n'est pas sans intérêt, même au point de vue de l'ensemble de la guerre. Elle prouve, en effet, que l'Empereur ignorait les forces exactes du corps refoulé sur Soissons, et qu'il attachait une haute importance à les connaître. Elle montre aussi qu'il recourait volontiers aux autorités civiles pour l'organisation de son service de renseignements.

#### POLICE GÉNÉRALE

1<sup>re</sup> DIVISION

Paris, le 14 février 1814.

Monsieur, le corps ennemi mis en déroute à Château-Thierry s'est retiré sur Soissons. D'après ce que m'ont rapporté des gens qui l'ont vu passer, il est très maltraité et hors d'état de rien entreprendre de quelque tems (*sic*). Cependant, comme l'Empereur s'est reporté sur la Seine, il est important de faire observer avec soin ce qui pourra se passer vers Soissons. J'ai pensé, Monsieur le Maire, que, placé à peu de distance de cette ville, vous pourriez y envoyer une personne sûre et intelligente qui, par elle-même ou par des personnes de l'endroit, se procurerait des

1. Escuyer, *loc. cit.*, laisse en blanc le nom de cet officier général, qui commandait le camp et non la place de Soissons ; il fut tué, en effet, le 14 février. Voir au sujet de ses obsèques une lettre du général Danloup-Verdun au ministre, 16 février (*Arch. hist.*) et l'ouvrage de M. le commandant Weil, I, 255. L'avant-garde de Winzingerode marchait le 15 sur Epernay, le gros sur Reims (Weil, *ibid.*).

documents exacts et circonstanciés sur le nombre des troupes ennemies qui peuvent être à Soissons ou dans les environs ; la nature de ces forces, la nation à laquelle elles appartiennent, les endroits qu'elles occupent, les dispositions qu'elles peuvent faire, l'état de leur artillerie et de leurs équipages, etc., le moindre mouvement qu'elles seraient dans le cas de faire, leur direction. On m'assure que M. *Le Juré, compteur des rivières d'Oise et d'Aisne supérieures*, est à même, tant par lui que par ses relations, de se procurer ces différents renseignements. Je sais qu'il a votre confiance, qu'il est actif et vous est dévoué ; je vous invite à l'appeler de suite près de vous, et à lui faire connaître la mission dont vous vous proposez de le charger. Si, comme je le présume, il est disposé à accepter cette mission, vous le ferez partir à l'instant pour Soissons ; il y prendra, par lui-même, les premières informations ; il vous en fera connaître, sans retard, le résultat, que vous me transmettez de suite. Il se portera ensuite ou il enverra dans les environs et sur tous les points pour avoir des documens (*sic*) sur ce qui s'y passera ; il conviendra qu'il reste sur les lieux, à moins qu'il n'y trouve des personnes sûres qu'il puisse charger de continuer les observations, et de lui faire passer des renseignements exacts sur les troupes ennemies qui arriveront, et sur les mouvements et les dispositions qui se prépareraient ou s'exécuteraient. On pourra, pour être plus sûr, prendre au bureau des vivres et du logement la situation des troupes, en ne confondant point les domestiques qui paraissent être très nombreux. Vous m'enverrez tous les jours une estafette de Compiègne, pour m'apporter ces renseignements qui vous seront apportés par des exprès. Je vous enverrai les journaux que vous ferez jeter à Soissons.

Dans le cas où la ville de Soissons ne serait pas occupée ou cesserait d'être occupée par l'ennemi, vous m'en informerez, et je chargerai M. le Maire de cette ville, de faire prendre les mêmes informations sur les points où l'ennemi se sera retiré, et de me les envoyer directement, afin d'éviter les retards qu'exige le détour à faire par votre ville.

Je vous prie, Monsieur, d'apporter la plus grande attention à ces informations ; vous jugez qu'il importe qu'on ne puisse être instruit de l'objet de vos communications avec moi ; qu'on ignore absolument les motifs de voyage de celui que vous chargerez de les prendre et les personnes qu'il pourra employer.

Je vous prie de me faire connaître par quel moyen je dois vous faire passer 1.000 francs, destinés aux premiers frais que

cet objet exigera. Si vous n'avez pas une voie particulière plus prompte, je vous les ferai passer par les voies ordinaires de la Trésorerie.

Vous établirez un compte sommaire pour ces dépenses, et vous me l'adresserez quand cet objet sera terminé.

Je compte particulièrement sur votre zèle et vos soins, pour que vous ne négligiez aucun moyen de m'informer et de vous instruire vous-même.

Agréez, etc.

Signé : (Illisible).

A M. de Lancry, maire de Compiègne,  
à lui seul<sup>1</sup>.

Il ne semble pas que cette lettre pressante ait reçu satisfaction. Du moins, nous n'avons trouvé aucune trace des renseignements qui auraient été recueillis d'après les instructions qu'elle contenait. Leur importance eût pu être capitale dans la crise suprême où se débattait alors notre pays.

---

1. *Archives municipales* de Compiègne, H. 2, 1814. D'après Caillette de l'Hervilliers (*Le major Otéin et Compiègne en 1814*, Beauvais, in 8°, 1866, p. 37). Le général Dombrowski envoya le 15, à Soissons, M. Vaillant, officier des cohortes de l'Aisne. Le 16 au soir, il revint à Compiègne, après s'être introduit dans Soissons, sous un déguisement, et en rapportant divers renseignements.

## CHAPITRE III

### Préparatifs de défense à Compiègne.

La chute de Soissons fait craindre, à bref délai, une attaque contre Compiègne, doublement désigné aux entreprises de l'ennemi par son château impérial et par son pont sur l'Oise, à l'embranchement de plusieurs routes importantes. On voit, dès lors, cette préoccupation percer dans un grand nombre de documents officiels. Dès le 9 février, l'Empereur écrit au roi Joseph : « Envoyez à Compiègne un bataillon de la Garde de deux à trois cents hommes, qui se complètera à cinq cents, avec deux pièces de canon pour défendre le palais et la ville contre les incursions de partis ennemis... L'officier, que vous enverrez pour commander sur ce point, organisera la garde nationale de la ville pour qu'elle concoure avec eux à la garde du Palais, ce que cette ville fera volontiers, puisque ce palais est presque sa propriété. Dites à Demazis d'enlever de Compiègne l'argenterie et tout ce qui pourrait être trophée. Il y a à Compiègne les portraits de tous mes ministres et des personnes de ma famille. Il faut qu'il fasse cette opération sans esclandre et sans bruit<sup>1</sup>. » Le 10, le roi Joseph répond : « Le général Ornano doit envoyer un bataillon à Compiègne... J'ai donné les ordres nécessaires pour le palais de Compiègne au duc de Cadore<sup>2</sup>. » En réalité, si les ordres ont été donnés, ils ne

1. *Correspondance*, XXVII, 170 ; *Mémoires et Correspondance du roi Joseph*, tome X, p. 72-73, cité par Caillette de l'Hervilliers, p. 34.

2. *Ibid.*, p. 86-87.

sont pas exécutés sans retard. C'est que tout fait défaut à la fois, les hommes et l'argent : « L'argent manque pour la paye des troupes, écrit le roi Joseph à l'Empereur (14 février). Aussi commettent-elles beaucoup de désordres qui aigrissent tellement les habitants (et je puis parler plus particulièrement de ceux de... Compiègne...) qu'il n'est pas extraordinaire d'entendre dire publiquement : « Les ennemis ne feront pas pis<sup>1</sup>. » Le 15 février seulement, le ministre de la guerre adresse au général Dombrowski, le commandant du corps polonais, des instructions détaillées concernant la défense de Compiègne :

Général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire aujourd'hui 15 février, en me transmettant un rapport du général Sokolnicki sur l'arrivée de différents corps ou détachements ennemis à Laon et dans les environs de cette ville. Vous exposez à ce sujet qu'il serait nécessaire que des cartouches fussent envoyées promptement aux corps polonais qui se trouvent réunis sous votre commandement à Compiègne, Noyon et Senlis, afin qu'ils soient en mesure de repousser les partis ennemis qui se présenteraient sur ces différents points.

J'ai l'honneur de vous prévenir, Général, que j'ai donné des ordres pour que 50.000 cartouches soient envoyées à Compiègne, pour le service de la garde impériale et des troupes polonaises. Dans le cas cependant, où ces munitions ne seraient pas déjà rendues à Compiègne, je vous autorise à profiter du passage du convoi de cartouches venant de La Fère et qui doit passer par Compiègne pour se rendre à Paris, pour faire prendre la quantité de cartouches que vous aurez jugée nécessaire pour compléter l'armement des troupes polonaises.

Indépendamment du bataillon de la garde impériale qui a été envoyé à Compiègne avec deux pièces d'artillerie pour veiller à la garde du Palais, je donne des ordres pour que d'autres troupes soient envoyées du côté de Compiègne, pour en défendre les approches, de concert avec les troupes polonaises.

Je vous prie en conséquence, Général, de faire sur le champ toutes les dispositions nécessaires pour faire occuper les principaux débouchés par où l'ennemi pourrait arriver, soit entre l'Aisne et l'Oise, soit par la route de Soissons sur la rive

1. *Ibid.*, p. 90.



gauche de l'Aisne, afin de le repousser sur tous les points où il chercherait à se présenter.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que M. le maréchal duc de Trévise est à la poursuite, du côté de Soissons, des débris des armées ennemies qui ont été défaites à Château-Thierry et à Montmirail et qu'il importe, par conséquent, que vous [vous] teniez constamment en mesure avec les troupes polonaises de repousser tous les partis ennemis qui chercheraient à se répandre du côté de Compiègne, Verberie, Senlis et Dammartin.

Il est donc nécessaire que vous fassiez établir des éclaireurs sur les principaux débouchés en avant de ces points, pour observer les divers mouvements de l'ennemi.

Je vous prie, Général, de me faire connaître, chaque jour, le résultat de vos opérations, afin de me mettre à portée d'en rendre compte à l'Empereur.

Recevez, etc.<sup>1</sup>.

A cette lettre, sont jointes des « Instructions pour les troupes polonaises stationnées à Compiègne, Clermont et Senlis », portant la même date du 15 février :

L'ennemi étant entré dans Soissons, il est possible qu'il tente de s'emparer de Compiègne.

Cette ville doit être défendue pour elle-même et pour le château de l'Empereur.

Ce château doit être gardé par un bataillon de la garde impériale et deux pièces de canon. C'est un noyau autour duquel les troupes polonaises peuvent manœuvrer avec confiance et avec succès.

Il n'est pas vraisemblable que l'ennemi se présente par la rive droite de l'Aisne, puisqu'il serait obligé de passer l'Oise. Au surplus, la défense, dans ce cas, se réduisant à la défense d'un pont sur une rivière qui n'est point guéable, c'est une opération dont le résultat ne saurait être douteux.

Si, au contraire, l'ennemi, comme il est vraisemblable, vient par la route de Soissons à Compiègne, c'est-à-dire par la rive gauche, il ne faut pas perdre de vue que, dans aucun cas, la retraite ne doit se faire sur la rive droite de l'Oise ; ce serait lais-

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Dombrowski, 15 février.

ser l'ennemi en possession du pays entre Oise et Marne et lui abandonner la route de Paris.

Il faut d'abord défendre Compiègne autant que possible ; mais si trop de disproportion entre nos forces et celles de l'ennemi oblige à la retraite, la hauteur de Verberie offre une très bonne position qu'on doit occuper. La gauche paraît être la meilleure partie de cette position parce qu'elle s'appuie à l'Oise. On peut, en raison de cela, se prolonger sur la droite, prendre Crépy pour le centre de la position, en arrière du ruisseau d'Authonne et appuyer la droite aux bois d'Ormoy ou de Chavres, afin de couvrir la route de Soissons à Paris.

Si l'ennemi nous force à quitter cette position, il en est une autre en arrière, un peu moins étendue et qui occupe encore les deux routes de Compiègne et de Soissons à Paris ; c'est celle qui est en arrière de la petite rivière dite (*sic*) la Nonette, appuyant la gauche à Senlis et la droite à Nanteuil-le-Haudoin.

Si, malgré une résistance opiniâtre, cette position cessait aussi d'être tenable, il faudrait alors venir en prendre une autre à Dammartin et y tenir, car, en l'abandonnant, on compromettrait évidemment la sûreté de Paris de ce côté.

Les troupes stationnées à Clermont s'y garderont avec soin et défendront convenablement cette position, qui est très bonne<sup>1</sup>.

Bien que ces deux documents fassent mention d'un bataillon de la garde impériale à diriger sur Compiègne, et que, dès le 9 février, Napoléon en ait donné l'ordre au roi Joseph, le ministre demande le même jour au général Hulin quelles troupes il pourra envoyer dans cette ville, « pour y être employées conjointement avec les Polonais, à la défense de ce point important. Il est surtout essentiel de confier le commandement des troupes que vous dirigerez sur Compiègne à un officier supérieur intelligent, auquel vous donnerez les instructions nécessaires ». Une autre lettre du ministre adressée au général de division comte Ornano, commandant la garde impériale à Paris, porte que le grand maréchal du Palais lui a adressé, au nom de l'Em-

1. *Arch. hist., loc. cit.*, Instructions du ministre au général Dombrowski, 15 février 1814. M. Montagnon, p. 7, cite le texte d'autres instructions conçues dans le même esprit, qui auraient été données au corps polonais vers la fin de janvier. Il y a sans doute là une erreur.

pereur, « l'ordre d'envoyer dans chacun des palais de Compiègne et de Fontainebleau, un bataillon de la garde impériale et deux pièces, pour les mettre à l'abri des entreprises des partis ennemis ». Le général Ornano est prié de faire connaître si cet ordre a été exécuté en ce qui touche Compiègne, plus directement menacé<sup>1</sup>.

En attendant l'arrivée de ce bataillon, la ville reste occupée par le régiment de la Vistule, 200 canonniers avec une vingtaine d'éclaireurs, le dépôt du 136<sup>e</sup> et un cadre de bataillon. D'autres troupes venues de Soissons et comprenant surtout de la garde nationale y figurent également. Mais les Polonais manquent encore de cartouches le 15 février, malgré d'incessantes réclamations, et les gardes nationaux de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de l'Oise et de Seine-et-Oise sont des « bouches inutiles », suivant l'expression de M. de Lancry<sup>2</sup>.

D'ailleurs cette garnison, plus forte en apparence qu'en réalité, va se réduire sensiblement. Le 17 février le régiment de la Vistule est mis à la disposition du duc de Trévise ; le 18, le 2<sup>e</sup> bataillon du 88<sup>e</sup> de ligne part pour Paris ; le 19, les 200 canonniers Polonais quittent la ville ; le 23, les gardes nationaux venus de Soissons en partent à leur tour. C'est, d'ailleurs, une force de valeur plus que douteuse : un tiers environ sont armés ; il leur manque 1.000 capotes, 1.000 chemises, 1.000 paires de souliers, 600 shakos, 600 havresacs et 4.000 paquets de cartouches, pour un

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du ministre au général Hulin et au général comte Ornano, 15 février ; *Correspondance*, XXVII, 170.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du général Dombrowski au ministre, 15 février ; du maire de Compiègne au ministre, 16 février. Le 15, d'après une note du général de brigade Axamitowski, le dépôt du corps polonais à Senlis compte environ 300 non combattants ; il y a à Clermont 400 officiers surnuméraires et 200 gardes d'honneur environ. Une lettre du ministre au ministre directeur de l'administration de la guerre, 17 février, annonce le départ de Compiègne pour Paris, le 18 février, du 2<sup>e</sup> bataillon du 88<sup>e</sup> de ligne, environ 450 hommes. Caillette de l'Hervilliers, p. 37, reproduit un extrait d'une lettre du sous-préfet de Compiègne, en date du 18 février, en l'attribuant à M. Robinet. Or. ce dernier ne remplaça M. Dalmas que dans le courant de mars, comme nous le verrons.

effectif total de 32 officiers et 1.510 hommes. Plus de cent sont hors d'état de servir<sup>1</sup>.

Heureusement, on apprend à Compiègne, le 17, l'évacuation de Soissons par les Russes, qui a eu lieu la veille à six heures du soir. L'ennemi s'est retiré vers Laon et Reims, en laissant quelques postes seulement aux abords de la ville, notamment à Crouy. Déjà les hussards du duc de Trévisse poussent, de Villers-Cotterêts, des reconnaissances jusque

1. *Correspondance*, XXVII, 189, lettre au ministre de la guerre, 13 février; *ibid.*, 207, lettre au même, 16 février: il faut mettre à la disposition du duc de Trévisse tout ce que le général Dombrowski peut avoir à Compiègne; *ibid.*, 260, lettre au comte Daru, au sujet du départ pour Meaux des gardes nationales de Soissons (21 février). *Arch. hist., loc. cit.*: lettres du ministre au général Dombrowski, 17 et 18 février; du ministre au duc de Trévisse, 18 février; du général Danloup-Verdun au général Hulin, 19 février; du ministre au général Danloup-Verdun, 21 février; du général Danloup-Verdun au ministre, 21 février; du ministre au maréchal Berthier, 23 février. D'après cette dernière, les gardes nationaux partis de Compiègne le 23, ont l'effectif ci-après:

Eure . . . . .	10 officiers	407 gardes
Oise . . . . .	2 —	304 —
Somme. . . . .	11 —	256 —
Seine-et-Oise . . . . .	3 —	145 —
Seine-Inférieure. . . . .	6 —	398 —
Total. . . . .	32 officiers	1510 gardes

Le général Danloup-Verdun part pour Meaux, le 23 (lettre au ministre, 23 février). Une lettre du ministre de l'administration de la guerre au ministre, 1<sup>er</sup> mars, annonce l'envoi à Meaux, pour ces gardes nationaux, de 1538 habits, 1538 gilets, 1538 pantalons, 1538 schakos, 1538 gibernes, petites gibernes et bretelles de fusils, 1538 paires de souliers.

Le 20 février, un détachement de 50 chasseurs à cheval de la jeune garde, 187 fusiliers et 429 flanqueurs part de Paris pour Compiègne, avec ordre de rejoindre le duc de Trévisse (lettre du général comte Ornano au ministre, 20 février).

Le 19, à trois heures du matin, l'Empereur écrit au roi Joseph: « Il faut également diriger du côté de Compiègne, où est la division du duc de Trévisse, tout ce qui appartient aux gardes d'honneur et au 10<sup>e</sup> hussards, afin de renforcer le corps du duc de Trévisse... » (*Correspondance*, XXVII, 228). Aucune suite ne paraît avoir été donnée à cet ordre.

dans Soissons<sup>1</sup>. L'Empereur écrit au roi Joseph, le 17 février, que « l'ennemi a fait rentrer tous les partis qu'il avait détachés du côté de Compiègne ». Le duc de Trévise croit qu'il gagne en toute hâte les Ardennes. En même temps, le bruit se répand d'une nouvelle victoire de l'Empereur. Le soir du 17, on apprend à Compiègne qu'il a battu les Alliés auprès de Nangis, et cette nouvelle est confirmée le lendemain par les « papiers publics ». Le régiment de la Vistule reçoit ordre de se diriger vers Soissons et il part à quatre heures du soir. Ces Polonais sont « pleins de joie », ajoute Escuyer dans son naïf récit, disant qu'ils vont profiter des dépouilles des Cosaques. En effet, deux jours après, on sut, « que trente de leurs cavaliers, allant en reconnaissance à l'entrée de la nuit, avaient surpris une patrouille de sept Cosaques, en répondant en allemand à leur *Qui vive!* les avait enveloppés et faits prisonniers, et qu'ils avaient trouvé sur eux une forte somme en or, qu'ils s'étaient partagée<sup>2</sup>. »

L'arrivée d'un bataillon de tirailleurs de la Jeune Garde coïncide avec le départ des Polonais. Mais à peine le danger s'est-il éloigné vers l'Est, que d'autres forces ennemies sont signalées à Anizy, entre Soissons et Laon, venant du Nord. Cette fois l'on parle de Suédois, et non de Prussiens ou de Russes (19 février). Quelques jours après, le 24, toute la ville est « en mouvement, pour voir passer quelques Cosaques faits prisonniers auprès de La Fère » par des canonniers de cette place. Ils ont été surpris dans une écurie où

1. Escuyer, *loc. cit.*; *Arch. hist., loc. cit.* : lettres du sous-préfet de Compiègne et du général Danloup-Verdun au ministre, 17 février; lettre de l'Empereur au roi Joseph, *Mémoires et Correspondance du roi Joseph*, t. X, p. 65; *Correspondance*, XXVII, 211, cinq heures du matin, 17 février. D'après le commandant Weil, I, 223, l'évacuation de Soissons aurait eu lieu le soir du 15 février.

2. Escuyer, *loc. cit.* Ce régiment comptait 800 à 900 hommes (Lettre du ministre au duc de Trévise, 18 février). Les combats de Mormant, de Valjouan et de Surville sont du 17 février. D'après Caillette de l'Hervilliers, p. 37, le départ des Polonais aurait eu lieu le 16, pour Villers-Cotterêts. Une lettre de l'Empereur au ministre de la guerre, 13 février, leur donne Meaux comme destination (*Correspondance*, XXVII, 189).

ils ont vainement tenté de se défendre. Cet incident semble confirmer la présence de nouveaux corps ennemis dans le département de l'Aisne et, en effet, le 25, l'infatigable sous-préfet de Compiègne, M. Dalmas, signale au ministre la marche d'une colonne, celle du prince de Suède, dit-on, entre Laon et Soissons, vers Reims<sup>1</sup>. Cette communication sera sans doute accueillie aussi favorablement que les deux précédentes, qui « ont été mises sous les yeux de Sa Majesté » et ont valu à M. Dalmas les félicitations du ministre. Elle n'est pourtant pas tout à fait exacte. En réalité, il s'agit, non du prince de Suède, Bernadotte, mais de Bülow, dont 10,000 hommes ont occupé Laon, Crépy-en-Laonnois et les environs (22 février), en se portant sur Soissons<sup>2</sup>.

Le 25, le bruit court à Compiègne que cinq à six cents cavaliers, faisant partie de l'armée de Bernadotte, sont entrés à Roye. Bientôt, on a la certitude qu'un parti de 354 Cosaques, 99 hussards et 58 uhlans saxons, en tout 511 hommes, renforcés de quelques prisonniers anglais et espagnols, délivrés à Doullens ou à Roye, et armés de fusils de chasse, est entré à Noyon, à deux heures du matin, dans la nuit du 25 au 26. Il y délivre deux officiers et plusieurs soldats espagnols, puis désarme la ville. Aussitôt, nouvelle alarme à Compiègne; on ne doute pas de voir arriver l'ennemi, le jour même. A sept heures, le bataillon de tirailleurs de la Garde se rassemble sur la place d'Armes. C'est

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du général Danloup-Verdun et du sous-préfet de Compiègne au ministre, 19 et 25 février; Escuyer, *loc. cit.*

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du baron de Pommereul, directeur général de l'imprimerie et de la librairie, au ministre, 26 février (au nom de son fils malade, qui commande à La Fère, et réponse du ministre, 28 février). En réalité, Bülow comptait 30.000 hommes vers le 1<sup>er</sup> janvier; à son entrée en France, il était fort de 16.900 hommes (février) (Henry Houssaye, 1814, p. 59, 60 et 84, d'après le rapport de Barclay de Tolly, 25 décembre 1813, et le tableau de la composition des armées alliées en 1814, *Archives topogr.* de Saint Pétersbourg, nos 46 692, 22.854 et 22.860). Bülow et Winzingerode faisaient partie de l'armée du Nord (prince de Suède). Ces deux corps, forts de 66,000 hommes vers le 1<sup>er</sup> janvier, en comptait 42.800 à leur entrée en France.

la seule troupe disponible en dehors du dépôt du 136<sup>e</sup>. On s'empresse de barricader le pont de l'Oise avec des charrettes ; on y place quelques tirailleurs. Heureusement, on apprend que le parti entré à Noyon, qui n'est autre que le corps de partisans du colonel russe von Geismar, est reparti dès huit heures du matin, le jour même, pour Chauny. On n'en continue pas moins des préparatifs de défense ; des arbres coupés dans la bordure de la forêt servent à organiser des palissades et des barrières à toutes les entrées de la ville<sup>1</sup>. Le capitaine de la gendarmerie de l'Oise fait partir un détachement de quinze gendarmes, avec ordre de se porter sur la route de Flandre par Conchy, Gournay, Pont-Sainte-Maxence et Senlis, pour assurer la correspondance entre ces points et Compiègne. Deux postes sont établis à Blincourt et Estrées-Saint-Denis.

Non seulement, le parti du colonel von Geismar a menacé le pont de Compiègne, mais il a poussé des patrouilles vers Pont-Sainte-Maxence, sur la grand'route de Lille à Paris. Il y a à Verberie une compagnie d'artillerie à cheval polonaise, qui assure en quelque sorte la sécurité de l'intervalle entre Compiègne et Pont-Sainte-Maxence ; mais, dès le 27, elle reçoit ordre de se rendre à Versailles, pour être remontée et équipée, car elle manque de tout, comme les autres

2. Escuyer, *loc. cit.* ; *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du maire de Compiègne, 26 février, et du duc de Conegliano, 28 février ; lettre du général Hulin, 1<sup>er</sup> mars, transmettant le compte rendu du général Avice. Le colonel von Geismar, parti de Courtray le 15, avait opéré une sorte de *raid* par Bailleul, Doullens, Albert, Roye, Noyon et Chauny. (Montagnon, p. 13). Doullens, enlevé par lui, fut repris le 26 février, par un bataillon de la Garde impériale (Lettre du ministre au maréchal Jourdan, commandant la 15<sup>e</sup> division militaire, 28 février). D'après le *Tagebuch des Streifcorps unter Befehl des Kaiserlichen russischen Obersten von Geismar während dem Feldzuge 1814* (Archives impériales de Vienne, IV, 178), ce corps de partisans comprend à sa formation le régiment de Cosaques du Don de Tchernibouzoff, 540 chevaux ; un escadron de uhlaus, major von Berge, et un escadron de husards saxons, major von Fabrice, environ 260 chevaux (Weil, II, 439, et Bucher, 264). Les instructions qu'il a reçues du duc de Saxe-Weimar portent qu'il doit gagner la Normandie, où l'on prévoit des mouvements royalistes (*ibid.*, 440.)

troupes de même nationalité. Elle quitte Verberie le 28 février et Senlis le 1<sup>er</sup> mars<sup>1</sup>.

A peine remis de cette nouvelle alerte, les Compiégnois apprennent l'échauffourée survenue le 26 février à Chauny. L'avant-garde de Geismar s'étant imprudemment aventurée dans la ville, une partie des habitants a pris les armes et fermé les portes derrière elle; les Cosaques ont 2 tués, 3 blessés; le reste est fait prisonnier. Mais Geismar accourt, enfonce les portes et sabre tout ce qu'il rencontre. Il oblige ensuite la commune à payer une forte contribution et à rétablir les ponts de l'Aisne. Il pille et saccage la manufacture de glaces, puis s'établit au bivouac à Sinceny où il reste du 26 au 28 février inclus<sup>2</sup>.

On sait positivement à Compiègne que Soissons est tranquille, depuis la retraite de l'ennemi vers Laon et

1. Elle compte 5 officiers, 119 soldats et 46 chevaux. (*Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin, du 136<sup>e</sup>, au capitaine Radzizewski, 26 février; du préfet de l'Oise au ministre, même date; ordre à la compagnie d'artillerie à cheval polonaise, 27 février; lettres du ministre au général Hulin et au ministre directeur de l'administration de la guerre, au général Dombrowski, au général Préval, inspecteur général du dépôt central de cavalerie à Versailles, 28 février). L'ordre du 27 février est jugé assez urgent pour qu'il soit transmis par estafette extraordinaire (Lettre du ministre au comte de La Valette, directeur général des postes, même date.)

2. *Arch. hist., loc. cit.*, 11<sup>e</sup> et dernier rapport sur la situation de la place de La Fère, le 28 février à midi, par le capitaine du génie Eynard, daté de Compiègne, 1<sup>er</sup> mars; *Tagebuch* du corps Geismar, cité par M. Weil, II, 450. Escuyer, *loc. cit.*, décrit ce petit combat de la façon la plus fantaisiste: A son arrivée à Chauny, le corps du colonel von Geismar s'est «rangé en bataille sur la place. Les habitants avaient établi un corps de garde pour le bon ordre, près le pont construit sur le canal. Un jeune homme, armé d'un fusil à deux coups, poussé par on ne sait quelle frénésie, tire ses deux coups sur un détachement qui s'était porté là et tue deux cavaliers. La troupe furieuse accourt, fond sur cette garde, hache en pièces ceux qui n'ont pas le temps de se dérober par la fuite, et parcourt ensuite la ville, le sabre à la main, en jetant partout la terreur. Elle finit par imposer sur la commune une contribution de 50,000 francs à payer sur-le-champ, et saisit pour otage le maire et ses adjoints. Quelques bons bourgeois du pays réunissent bientôt cette somme dont ils font l'avance, pour renvoyer promptement ces hôtes dangereux».



Reims. On n'y signale que quelques rencontres de patrouilles entre lui et la garnison française. D'un autre côté, le courrier de la malle-poste, arrivant de Saint-Quentin, assure qu'il n'y a pas troupes alliées à Noyon, ni sur le reste de la route. Pourtant, on a entendu, toute la journée du 27, une forte canonnade dans le lointain. On cherche à en deviner l'objet, lorsqu'on apprend, le 28 au soir, non sans quelque étonnement, que La Fère a été vivement attaquée et, après une résistance d'un seul jour, obligée de se rendre<sup>1</sup> : « En effet, le 1<sup>er</sup> mars, dit Escuyer, on vit passer à Compiègne les canonniers de La Fère, qui avaient capitulé et se rendaient à Paris désarmés, au nombre de 400 hommes, avec douze ou quinze voitures portant leurs équipages. Ils se plaignaient qu'on ne leur eût pas permis de se défendre plus longtemps, qu'ils auraient pu tenir pendant huit jours. Le corps qui s'en était emparé avait montré 15 pièces de canon et paraissait être d'environ 8.000 hommes. Il traînait avec lui des voitures chargées d'échelles pour l'assaut, et la glace qui entourait la ville en facilitait l'usage ; mais, ce qui donnait le plus de regret aux artilleurs français, c'est que le lendemain un dégel soudain les eût rendues inutiles<sup>2</sup> ».

La chute de La Fère présage l'approche de l'ennemi, à

1. Le 28 février, le ministre adressait une lettre pressante à l'adjudant-commandant Bouchard, pour l'inviter à défendre vigoureusement La Fère (*Arch. hist., loc. cit.*). Le 26, Bülow avait chargé le général von Thümen de s'emparer de La Fère avec deux compagnies de fusiliers, deux bataillons de réserve, quatre escadrons de landwehr et une batterie (Weil, II, 412).

2. Escuyer, *loc. cit.* En réalité, la garnison de La Fère était ainsi composée :

Une soixantaine de canonniers pouvant servir les pièces, quoique éclopés :

60 conscrits de 1815 ;

105 conscrits de la 6<sup>e</sup> compagnie d'ouvriers d'artillerie ;

200 gardes nationaux (*Arch. hist., capitulation de La Fère, 27 février 1814 ; lettre du général Dombrowski au ministre, même date*). Un rapport du commandant de place, colonel de Pommereul, au ministre, 2 mars, donne une autre composition :

1 officier et 60 canonniers de la garde ; 2 officiers et 105 hommes de la 6<sup>e</sup> compagnie d'ouvriers ; 10 hommes de divers corps, convales-

bref délai, par la vallée de l'Oise. Malgré la gravité des circonstances, il ne paraît pas que l'union soit complète dans Compiègne. Du moins la lettre suivante, 26 février, du général Hulin au ministre, semblerait l'indiquer :

Monseigneur,

J'ai été informé que les personnes composant la mairie de Compiègne montraient non seulement peu de zèle pour la chose publique, mais se permettaient encore des propos offensants contre le gouvernement. Une altercation assez vive a eu lieu à ce sujet entre un capitaine d'artillerie de la marine et le sieur Querrol (*sic*), membre de la Légion d'honneur et adjoint du maire. Ce dernier n'a pris aucune part au démêlé et doit être excepté de toute accusation injurieuse.

J'ai cru devoir communiquer ces renseignements à votre Excellence, pour lui faire connaître le mauvais esprit qui règne à Compiègne parmi les personnes attachées au gouvernement.

Veillez, etc.

P.-S. — Le sieur *Querrol* est un ancien commissaire ordonnateur et montre le plus mauvais esprit<sup>1</sup>.

cents ; 2 officiers et 50 conscrits de 1815 ; 150 non combattants, malades, amputés, etc., de l'artillerie de la Garde ; 200 gardes nationaux.

Les troupes venues de La Fère furent consignées dans leurs quartiers à Paris, avec interdiction de communiquer au dehors (Lettre du ministre au général Hulin, 3 mars).

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Hulin au ministre, 26 février, et réponse de celui-ci, 28 février. Le nom Querrol doit être écrit *de Cayrol*.

Sébastien-Guillaume, baron de Cayrol, était le fils aîné d'Antoine de Cayrol, ancien procureur au Parlement de Paris, qui vint habiter en 1791 à Compiègne, où il exerça successivement les fonctions de juge suppléant au tribunal du district, maire de la ville et juge de paix. Il mourut le 28 mai 1816, à Compiègne.

En 1805, Sébastien de Cayrol était commissaire des guerres à la division Dupont, corps du maréchal Mortier. Il mourut à Tours le 22 novembre 1826, commissaire-ordonnateur de la 22<sup>e</sup> division militaire.

Un décret impérial du 15 septembre 1811 et un autre du 10 avril 1813 l'avaient appelé à être un des adjoints de M. de Lancry, maire de Compiègne. Le 2 octobre 1814, il fut remplacé par M. Esmangart de Saint-Maurice.

A la suite de cette lettre, le duc de Feltre écrit au comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur, à peu près dans les mêmes termes :

Monsieur le Comte. le général Hullin me mande qu'il est informé que les fonctionnaires composant la mairie de Compiègne montrent le plus mauvais esprit et se permettent de tenir des propos injurieux contre le gouvernement ; qu'il y eut même, à ce sujet, une altercation assez vive entre un capitaine d'artillerie de la marine et le sieur Querrol, membre de la Légion d'honneur et adjoint au maire. Il paraît que la conduite du sieur Querrol, dans les circonstances présentes, est très répréhensible et doit être examinée.

J'ai cru devoir transmettre ces renseignements à votre Excellence, afin de la mettre à portée de se faire rendre compte de la conduite de M. Querrol, ainsi que de celle des autres fonctionnaires de la municipalité de Compiègne.

Agréer, etc.<sup>1</sup>.

Il ne paraît pas que cette plainte ait eu aucun résultat. Il faut bien dire que les souffrances de la population civile sont très grandes. Prise dans le remous de ces grands passages de troupes françaises et étrangères ; atteinte de toutes manières, dans ses intérêts, dans ses affections, dans ses habitudes ; lasse au delà de toute expression de la guerre et de ses conséquences ruineuses, elle ne partage que dans une mesure restreinte les sentiments qui animent une grande partie de l'armée. Les plaintes contre les exigences des troupes, surtout des Polonais, sont constantes. Le 28 février, par exemple, le maire et les adjoints de Chantilly exposent au ministre que, depuis le 7, les dépôts du 4<sup>e</sup> régiment suisse, du 88<sup>e</sup> de ligne et un détachement du 96<sup>e</sup>, au total 500 hommes, sont logés dans la ville, la caserne étant occupée par le 1<sup>er</sup> régiment de chevaux-légers polonais, lanciers de la garde. Jusqu'alors, cette garnison a été nourrie par l'habitant, mais la population est actuellement sans

1. *Arch. hist., loc. cit.*, 28 février 1814 Le 2 mars, le ministre écrit néanmoins au maire de Compiègne pour le remercier de sa lettre du 26 février (*ibid.*).

ressources et le soldat ne touche aucune solde<sup>1</sup>. On supplie le ministre de porter remède à cette situation, sans chances sérieuses de l'obtenir.

L'ennemi est toujours plus menaçant. Le 1<sup>er</sup> mars, le duc de Feltre invite le général Dombrowski à diriger de Clermont sur Compiègne un parti de gardes d'honneur polonais, afin d'accroître les moyens de défense de cette dernière ville, mesure d'autant plus nécessaire que les « débris » de Blücher ont marché par La Ferté-sous-Jouarre sur Lizy-sur-Ourcq, qu'il faut se tenir en garde contre « ce corps ennemi qui paraît errer à l'aventure ». C'est pousser un peu loin l'optimisme, ainsi que vont le montrer les batailles de Craonne et de Laon.

En même temps un orage paraît s'amonceler dans une direction opposée. On sait à Compiègne que le corps de Bülow a pris La Fère. « Il est probable que Saint-Quentin est pris et peut-être Ham. Il est également certain que les ennemis sont très en force du côté du nord, qu'indépendamment de l'armée de Bülow, de Wingerode (*sic*) et du prince Woronsof, qu'on fait monter à au moins 60.000 hommes, le prince royal de Suède avance de Cologne avec une armée que les ennemis dans leur proclamation font monter à 80.000 hommes.

« De plus, on assure que la *landsturm* (? , illisible dans le texte) de Prusse a ordre de traverser le Rhin, armée de piques et d'instruments aratoires pour venir renforcer les armées alliées.

« Ces renseignements sont plus ou moins certains, ajoute prudemment le capitaine Eynard, mais il est bon d'y avoir égard<sup>2</sup>. »

L'approche de l'ennemi est le signal de nouveaux mouvements rétrogrades pour les garnisons de l'Oise. Le 2 mars, le ministre informe le général Dombrowski qu'il a été enfin

1. *Arch. hist.*, *loc. cit.*, lettre au ministre, 28 février. Le 19, le sous-préfet de Clermont a encore écrit au ministre pour se plaindre de la présence des Polonais, qui consomment tout le fourrage du pays (*Ibid*).

2. *Arch. hist.*, *loc. cit.*, 11<sup>e</sup> et dernier rapport sur la situation de la place de La Fère déjà cité.

pourvu aux besoins du corps polonais « sous le rapport de la solde, des remontes, de l'habillement et du harnachement. » En réalité, la garde d'honneur et un grand nombre d'officiers à la suite sont encore à Clermont, où ils épuisent tous les fourrages de l'arrondissement. Beaucoup de ces officiers sans emploi se rendent à Paris, pour solliciter le paiement de leurs appointements, et leur présence y produit un mauvais effet. Ils doivent être avertis qu'il n'est possible de les payer que dans leurs cantonnements. En outre, il y a lieu de tirer d'urgence du corps polonais tout ce qui peut combattre encore<sup>1</sup>. Ces ordres se croisent avec une demande du général Dombrowski ; devant les progrès de l'ennemi, il jugerait prudent de quitter Senlis pour Saint-Germain. Les seules troupes dont il puisse disposer sont deux compagnies d'artillerie à pied et une de sapeurs. « Quant à la garde d'honneur, on ne peut en tirer un grand service, vu que ce sont les officiers surnuméraires dont 30 montés et les (*sic*) reste à pied. » Dombrowski obtient gain de cause. Le dépôt du corps polonais est transféré à Pontoise dès le 3 mars<sup>2</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Dombrowski, 2 mars.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Falkowski au ministre, lettres du ministre au général Falkowski, au général Dombrowski, au général Hulin, au ministre directeur de l'administration de la guerre, 2 mars. La situation au 1<sup>er</sup> mars de la 1<sup>re</sup> division militaire porte à Verberie l'artillerie à pied polonaise (20 officiers, 493 hommes, 48 chevaux) et l'artillerie à cheval (5 officiers, 119 hommes, 53 chevaux) ; à Brevert (?) les sapeurs (3 officiers, 59 hommes, 7 chevaux) ; à Senlis le dépôt général du corps (16 officiers, 486 hommes, 42 chevaux).

---

## CHAPITRE IV

### L'ennemi à Noyon et à Soissons.

Le 1<sup>er</sup> mars, dans la soirée, le bruit court que l'ennemi a reparu à Noyon et qu'il va se présenter devant Compiègne. En effet, le colonel von Geismar est rentré dans Noyon, à quatre heures du soir ; on lui attribue un effectif de 2.000 hommes dont il est loin. Le lendemain, dès quatre heures du matin, toute la garnison de Compiègne est sous les armes ; les portes sont barricadées. Des coups de feu tirés par la Jeune Garde, sur le grand chemin de Noyon, font croire à une attaque. Une autre alerte est causée par une patrouille revenant de la forêt. Elle rencontre des femmes et des enfants allant chercher du bois mort, qui s'enfuient vers la ville, en criant : *Voilà l'ennemi !*

On court aux armes, pour reconnaître bientôt que cette alerte n'est pas fondée. Dans l'après-midi seulement, un parti de Cosaques venu de Noyon s'avance jusqu'à Janville et éclaire du côté de Clairoix. Le coup de carabine d'un gendarme posté en vedette sur la chaussée le fait se retirer vers Noyon. A la nuit, on voit arriver de Clermont quelques gardes d'honneur polonais. Ils sont bien montés et leur venue est accueillie avec joie, car on manque de cavalerie<sup>1</sup>.

Le major Otenin, du 436<sup>e</sup> de ligne, qui fait fonction de

1. Escuyer, *loc. cit.* ; *Arch. hist.*, *loc. cit.*, lettre du maire de Compiègne au ministre, 2 mars. Dans cette lettre, le maire évalue à 2000 hommes, avec de l'infanterie et du canon, le détachement de Noyon. Il ajoute que 8 éclaireurs ennemis ont couché à Rethondes du 1<sup>er</sup> au 2, avant de partir pour Autréches. Le corps Geismar resta à Noyon du 1<sup>er</sup> au 8 mars (*Tagebuch*, cité par M. Weil, II, 452).

commandant d'armes et qui est appelé à attacher brillamment son nom à la défense de Compiègne, écrit le même jour au ministre en lui donnant un aperçu de la situation ; elle n'est certes pas brillante :

... Le nommé Cibille, gendarme de la résidence d'Attichy, arrive à l'instant venant de Soissons. Ce militaire était porteur d'une lettre de M. le général Moreau, commandant de Soissons ; je me hâte de l'expédier à votre Excellence, par le retour d'une estafette pour Lille, lequel (*sic*) estafette n'a pu aller plus loin parce que l'ennemi est à Noyon depuis hier vers le soir ; je n'ai aucun renseignement, ni sur sa force, ni sur ses projets. Le même gendarme Cibille m'a déclaré avoir passé à Attichy à neuf heures du soir, et d'y avoir vu une dizaine de lanciers ennemis ; les paysans de ce village lui ont dit que ces éclaireurs avaient pris des informations pour savoir si le pont de Francport était libre, pour de là venir à Compiègne.

Vous savez, Monseigneur, que ce pont est celui que Sa Majesté a ordonné de bâtir sur la rivière d'Aisne pour communiquer de la forêt de Compiègne à celle de Laigle. Depuis quatre jours, j'ai ordonné de couper les *jettées* à chaque bout du pont, de l'encroûter de gros arbres et d'y disposer un amas de bois, afin de pouvoir le brûler au besoin... J'ai également fait établir un fort atelier de charpente, pour faire palissader et fermer avec de bonnes barricades les ponts et les faubourgs de Compiègne sur la rive droite de la rivière.

Je crois aussi devoir vous rendre compte, Monseigneur, que le détachement composé des 14<sup>e</sup> de ligne et 136<sup>e</sup> qui sont ici, formant ensemble un total de 150 sous-officiers et soldats, n'ont chacun que dix coups à tirer. Le bataillon des éclaireurs de la Jeune Garde, qui est fort de 600 hommes, ont quarante coups à tirer. J'ai fait demander de la poudre et des balles au maire de la ville. L'on n'a pu en avoir que cinq livres ; c'est tout ce qu'il restait chez les débitans de Compiègne, on travaille à les confectonner. Cela donnera de 100 à 110 cartouches.

J'ai eu l'honneur de rendre compte à votre Excellence par deux lettres et une troisième à M. le comte Hulin que nous étions sans munitions ; le peu que nous avons a été ramassé à droite et à gauche...<sup>1</sup> »

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au ministre, 2 mars, et réponse du ministre, 6 mars.

Le major Otenin François, de son vrai nom Ostenin, naquit à

Ainsi, la petite garnison de Compiègne manque de munitions. En même temps, les détachements français des environs continuent leur mouvement de retraite vers Paris. Le 3 mars, la compagnie de sapeurs et les deux compagnies d'artillerie à pied du corps polonais restées à Senlis reçoivent l'ordre d'en partir le lendemain pour Paris et Vincennes <sup>1</sup>.

Le sous-préfet de Compiègne, d'abord si zélé pour la défense, a abandonné la ville :

Le major Otenin, du 136<sup>e</sup> de ligne, commandant la place de Compiègne, n'a reçu aucune instruction du sous-préfet Damas

Beauzée, arrondissement de Dijon, le 19 février 1770, d'un père menuisier. Il apprit le métier paternel, tout en faisant des études assez avancées pour l'époque. Enrôlé le 25 août 1791 au 2<sup>e</sup> bataillon de la Meuse, il passe ensuite au 5<sup>e</sup> bataillon. Il est caporal le 9 brumaire an II, sergent le 20 ventôse, adjudant le 19 frimaire an IV ; sous-lieutenant à la 108<sup>e</sup> demi-brigade le 12 germinal an VII, lieutenant le 13 prairial an VIII, adjudant-major le 1<sup>er</sup> thermidor an XI. Il n'a rang de capitaine que le 26 nivôse an XIII, après avoir fait partie des armées de la Belgique, du Nord, de Sambre-et-Meuse, de Mayence, du Danube, d'Helvétie et du Rhin ; il a été blessé à Muttenthal en 1799 et fait prisonnier en 1800.

Il reste adjudant-major, malgré ces états de services, jusqu'au 23 avril 1809, date où il passe au commandement d'une compagnie comme capitaine de 1<sup>re</sup> classe. Il prend part à la campagne de l'Escaut la même année.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1811, il est nommé chef de bataillon au 33<sup>e</sup> de ligne ; le 17 juin 1812 il est chevalier de la Légion d'honneur. Il prend part à la campagne de Russie avec le 2<sup>e</sup> corps, et reçoit une blessure grave à La Moskowa ; le 21 avril 1813 il est nommé major en second du 136<sup>e</sup> de ligne et officier de la Légion d'honneur. Le 28 janvier 1814 il arrive à Compiègne avec le dépôt de son régiment (Caillette de L'Hervilliers, *loc. cit.* 1-31, et 124, d'après les *Archives historiques* et les papiers de la famille Otenin).

Les états de services publiés par M. le lieutenant Montagnon, p. 5 et 6, sont inexacts. Otenin ne fit pas « de bonnes études au collège ». Il ne fut pas blessé à Bautzen, mais à La Moskowa, etc.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du ministre au général Dombrowski, au général Falkowski, au général Hulin, au ministre de l'administration de la guerre, 3 mars. Les sapeurs comptaient 3 officiers et 59 hommes ; les canonniers 260 hommes.



(*Dalmas*), qui a abandonné son poste pour cause de maladie<sup>1</sup>. Il me rend compte également que l'ennemi s'est présenté le 1<sup>er</sup> de ce mois, à 11 heures et demie du soir, à la tête du pont de Francport (rivière d'*Ain*) (*sic*). Cette découverte n'était composée que de cinq Cosaques, lesquels annonçaient de nombreux corps de cavalerie. M. le maire de *Chany* (sans doute Choisy-au-Bac) écrit au major que l'ennemi s'est présenté dans le village de Rhetondes (Rethondes), où il a demandé des guides pour se rendre à Francport et à Compiègne. Après s'être assuré de ces différents rapports, M. le major et le commandant de la garde impériale de garde au château de Compiègne ont décidé et fait brûler le pont de Francport. M. le major m'a dit aussi que la ville de Noyon est de nouveau occupée par l'ennemi et que les diligences ont été obligées de rétrograder.

Monsieur le chevalier de Pommereul, sous-préfet de Clermont, écrit à M. le préfet que le chef de l'état-major de division Dombrowski mande au général de division Woyenski (*sic*) à Clermont, qu'il exécute sa retraite sur Saint-Denis, vu que l'ennemi est entré à Crépy et il lui dit d'effectuer la même comme il le jugera à propos. Ce dernier ne commande que 200 officiers, moitié de cavalerie et moitié d'infanterie.

« Le départ des Polonais réduit à peu de chose la défense du département, puisque le 29<sup>e</sup> d'infanterie légère n'a pas reçu les armes et que les fusils, que je lui ai fait donner, au nombre de 150, sont de différents calibres et ne sont réellement propres qu'à mettre les hommes au port d'armes. Toutes mes recherches de poudre ne m'ont procuré que 3.000 cartouches.

Je vous prie, mon général, d'examiner la position où je me trouve, le département étant pris en tête et en flanc. Envoyez-moi des instructions et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour conserver un département qui a donné tant de preuves pour le service de Sa Majesté.

M. le sous-préfet de Clermont réclame des ordres de M. le préfet pour évacuer.

J'ai l'honneur, etc.

P. S. — J'envoie un détachement de cuirassiers du 8<sup>e</sup> à Cler-

1. D'après son *Journal* manuscrit, Gibert de l'Isle « ne se rappelle pas pour quel motif et pour quelle cause M. Dalmas quitta la sous-préfecture et l'abandonna, livré à lui-même, sans lui donner aucun ordre ni aucun document ». Il faisait fonctions de secrétaire du sous-préfet.

mont, pour m'instruire toutes les 4 heures du mouvement de l'ennemi<sup>1</sup>. »

On voit, par cette lettre du général Avice, quel manque d'initiative, quelle inertie générale paralysent les efforts désespérés de l'Empereur. Partout où sa main puissante fait défaut, les subordonnés, dressés à une obéissance trop souvent mécanique, attendent des instructions pour agir. Leur bonne volonté est parfois très grande, mais elle reste inerte. Du moins, ce ne sera pas le cas du major Otenin, qui, jusqu'à sa mort, ne cessera de donner des preuves d'entrain et d'énergie.

Toute la journée du 3 mars, on entend le canon du côté de Soissons. Des renseignements recueillis par les gardes d'honneur polonais, on déduit que le corps de Bülow, campé sur les hauteurs au nord de cette ville, l'attaque de nouveau, pour permettre aux fractions battues vers la Marne d'y passer l'Aisne<sup>2</sup>. Tel est le cas en effet. Le 4, à minuit, le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, annonce à son collègue de la guerre que le préfet de l'Aisne vient d'arriver de Soissons et qu'il annonce la capitulation de cette ville à la date du 3 : l'incapable général Moreau, a permis ainsi à une grande partie des troupes de Blücher d'échapper à l'étreinte de Napoléon. Le vendredi 4 mars, à quatre heures du matin, on voit arriver

1. *Arch. hist., loc. cit.* Lettre du général Avice (et non Avic, comme l'écrit M. Montagnon, p. 19), commandant le département de l'Oise au général Hulin, 3 mars ; lettre du général Hulin au ministre, même objet, 3 mars.

La date du départ du sous-préfet Dalmas ne peut être indiquée exactement. Les archives historiques contiennent la copie d'une lettre du sous-préfet de *Clermont*, 28 février, signée Dalmas, au sujet de renseignements fournis par un ouvrier sorti de Strasbourg le 29 janvier, avec la mention : l'original à l'Empereur, une copie au roi [Joseph]. Il est probable que c'est d'une lettre du sous-préfet de *Compiègne* qu'il s'agit, puisque le 3 mars, le sous-préfet de *Clermont* était le chevalier de Pommereul. M. Dalmas aurait quitté *Compiègne* du 28 février au 3 mars, sans doute le 2 mars, à la nouvelle de l'entrée des Alliés dans Noyon. Le ministre remerciait encore ce fonctionnaire, par lettre du 3 mars, de sa lettre du 25 février.

2. Escuyer, *loc. cit.*

à Compiègne la garnison de Soissons, avec armes et bagages. De ses vingt pièces de canon, elle n'a pu en emmener que six, faute d'attelages, et a encloué le reste <sup>1</sup>.

Tandis que ce malencontreux incident, annoncé à Napoléon, provoque chez lui une colère fort explicable, les fractions du corps polonais encore dans l'Oise refluent vers Paris, non sans un certain désarroi.

Le 4, Dombrowski annonce de Saint-Denis au ministre qu'il a dirigé, suivant ses ordres, les sapeurs polonais sur Paris et les canonniers sur Valenciennes<sup>2</sup>. A Senlis et à Pont-Sainte-Maxence, il a laissé des officiers de la garde d'honneur et 150 hommes du régiment de la Vistule qui n'ont pu encore être habillés. Ils observeront les mouvements de l'ennemi.

C'est maintenant au maire de Luzarches et à ses administrés de se plaindre de la présence des Polonais.

1. Escuyer, *loc. cit.* *Arch. hist.* : Rapport du général Moreau au ministre, daté de Compiègne, 4 mars, dix heures du matin ; H. Hous-saye, 1844, p. 138. Une lettre de Winzingerode au général Moreau, portant acceptation des conditions exigées par ce dernier, stipulait : « Vous vous dirigerez sur le chemin de Compiègne : jusqu'à Compiègne, je vous donnerai une escorte de cinquante chevaux, tant pour votre sûreté que pour m'assurer de la direction que vous aurez prise » (E. Fleury, *Le Département de l'Aisne en 1814*, 228 ; Weil, III, 58, d'après les mémoires du général Waldemar Löwenstein et le rapport du général Remy au prince Wolkonsky, 8 mars).

Cette garnison comprenait, lors de son passage à Compiègne :

1 bataillon du régiment de la Vistule, 700 hommes ;

1 escadron d'éclaireurs de la garde, 80 hommes ;

1 compagnie d'artillerie à pied (vieille garde et canonniers garde-côtes, 140 hommes) ; les canonniers garde-côtes font partie de la 29<sup>e</sup> batterie du 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied, 62 hommes ;

1 détachement du train d'artillerie.

Il y avait, en outre, 300 gardes nationaux dans la ville.

2. Au lieu de Vincennes. Cette méprise n'est sans doute qu'un *lapsus calami* (*Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Dombrowski au ministre). L'Empereur écrit au roi Joseph le 5 mars :

« Je donne ordre au ministre de la guerre de le faire arrêter (le général Moreau), juger par un conseil de guerre et passer par les armes. Il faut qu'il soit fusillé au milieu de la place de Grève et qu'on donne beaucoup d'éclat à cette exécution » (*Correspondance*, XXVII, 337). Moreau fut condamné à mort, mais non exécuté.

Le 3, dans l'après-midi, 300 de leurs officiers au moins sont arrivés de Clermont ; 50 hommes de la même nationalité ont suivi, avec d'autres détachements, et tout ce monde loge dans la commune, est nourri par l'habitant, resté sans ressource aucune<sup>1</sup>, après tant de passages de troupes. Heureusement pour Luzarches, Dombrowski a reçu, sur les entrefaites, la lettre du ministre l'invitant à tirer parti de tous les éléments polonais aptes à combattre. Il annonce (6 mars) l'intention de laisser à Senlis les 150 fantassins du major Malinowski qui y sont déjà. Tous les officiers montés seront répartis entre Crépy, Verberie, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence et Creil, pour observer l'ennemi, faire des patrouilles et établir la liaison avec le duc de Trévise, qui opère entre la Marne et l'Aisne et auquel les Polonais ont été rattachés. Quant au reste des gardes d'honneur et des officiers sans emploi, il s'établira de nouveau aux environs de Clermont, en jetant quelques postes de correspondance sur la route de Paris<sup>2</sup>.

Avant même que ces dispositions soient exécutées, le ministre décide à donner aux officiers polonais un emploi digne de leurs vieilles traditions. Le 7, il dirige tous ceux de Luzarches sur Versailles, sous les ordres du général Préval qui commande le grand dépôt de la cavalerie et qui prendra une décision à leur égard<sup>3</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.* Lettre du maire de Luzarches au commissaire ordonnateur des guerres de Wahville, 4 mars, envoyée le 5 au ministre. Ces plaintes doivent longtemps être renouvelées, car la situation sommaire de la 1<sup>re</sup> division militaire au 25 mai 1814 porte : « Les troupes polonaises se comportent on ne peut plus mal dans leurs cantonnements, particulièrement à Houdan et à Breval. Tous les pays qu'elles occupent sont ruinés en fourrages et autres denrées ; il n'existe pour elles aucune discipline ; elles gaspillent tout à plaisir et frappent à outrance les habitants qui osent se plaindre » (*Arch. hist.*).

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Dombrowski au ministre, lui soumettant pour approbation une lettre au général Woyczinski, 6 mars.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du ministre au général Dombrowski, aux généraux Hulin et Préval, au roi Joseph, au ministre de l'administration de la guerre, à l'adjutant-commandant Falkowski. Ce dernier reçoit, dans la correspondance officielle, tantôt le titre de général et tantôt celui d'adjutant-commandant.

Le 8 mars, le général Woyczinski est revenu de Creil à Clermont avec les officiers d'infanterie sans emploi. Tout ce qui est monté sera employé à Senlis, avec le major Malinowski, ou à Compiègne où 50 officiers ont été envoyés. « Les compagnies de gardes d'honneur, continue le général, sont composées des officiers des différentes armes et de l'administration, dont une grande partie est hors d'état de servir activement. Les officiers d'infanterie à la suite ne peuvent être employés activement que dans les régiments, et ceux de cavalerie restans (*sic*) à la suite après la réforme des régiments sont constamment employés avec ceux disponibles des gardes d'honneur<sup>1</sup>. »

Quant au dépôt du corps polonais parti de Senlis, le 5 il est arrivé à Pontoise. Quoiqu'il compte au-delà de 600 hommes, la majeure partie sont des non combattants ou des officiers : il n'y a pas plus d'éléments actifs à en tirer que des gardes d'honneur ou des officiers sans emploi qui ont si longuement encombré, bien malgré eux, le Clermont de 1814<sup>2</sup>.

A Compiègne, les jours qui suivent la capitulation de Soissons sont constamment inquiétés par l'apparition de patrouilles de Cosaques, tantôt sur la route de Noyon, à la hauteur de Clairoix, d'où ils font se replier les gendarmes en vedettes, « tantôt à la pointe de la plaine de Choisy, entre les deux rivières, voltigeant sur le bord de l'Aisne et remontant vers le Francport où ils cherchaient un passage<sup>3</sup> ».

Un parti de quinze Cosaques passe l'Aisne au Francport, le 6 mars, dans une petite nacelle, les chevaux à la nage. Ils viennent de Noyon par Ourscamps, et sont sur le point d'enlever le commandant du bataillon de la Garde, sorti à cheval de Compiègne avec deux bourgeois. Une patrouille

1. *Arch. hist., loc. cit.*, extrait d'une lettre du général Woyczinski, datée du 8 mars.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Hulin au ministre, 8 mars. Ce dépôt compte 601 hommes, dont 90 officiers, et 311 chevaux. Il y a 6 généraux sur ces 90 officiers.

3. Escuyer, *loc. cit.*, p. 127; *Arch. hist.*, lettre signée Calabre (un fonctionnaire des forêts) au major général, 12 mars; rapport du major Otenin, même date.

de Polonais leur fait tourner bride. Une curieuse lettre du maire de Choisy-au-Bac, Dresse, concerne l'une de ces patrouilles, composée de sept hussards de la Mort, avec un guide. Elle montre que cet humble fonctionnaire n'est dépourvu ni de sang-froid, ni de courage : « M. le Maire, lui dit le chef de patrouille, nous sçavons que c'est vous qui avez mis le feu au pont du Francport. Je lui répons avec fermeté que c'est moi qui l'ai brûlé, par l'ordre du ministre de la guerre, transmis à M. le commandant de la place de Compiègne. Il me répliqua en souriant, vous ne voulez donc pas que nous allions voir Compiègne. Je lui répons que je ferai tout ce qui dépendra de moi dans l'exercice de mes fonctions, pour les en empêcher. L'officier, me prenant par la main, me dit : *vous, brave.*<sup>1</sup> »

Les fonctionnaires des environs sont loin de garder tous la même attitude. Outre le sous-préfet Dalmas, qui a abandonné son poste, d'autres, parmi lesquels le receveur de l'enregistrement et le conservateur des hypothèques, quittent Compiègne dans les premiers jours de mars. Ces deux derniers se rendent même à l'Hôtel de Ville (2 mars), pour y déclarer, par écrit, qu'ils partent en raison de l'arrivée prochaine de l'ennemi : tout la leur fait craindre<sup>2</sup>. Pourtant, le bruit court, le 6 mars, que l'Empereur, après avoir battu l'ennemi sur la route de Villers-Cotterêts, l'a poursuivi jusqu'aux portes de Soissons. Le maire de Compiègne écrit, à six heures du soir, au ministre :

Hier, on s'est battu sur Soissons. Nous n'avons encore en ce moment aucune nouvelle positive.

D'après des rapports indirects, l'ennemi a été repoussé dans la ville vers midi. Nos troupes entouraient la place depuis le Mail jusque sur la route de Rheims. Il restait seulement à l'en-

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du maire de Choisy-au-Bac au commandant de place de Compiègne, 5 mars, 2 heures du soir. Le même jour une reconnaissance de Geismar tua 2 hommes aux avant-postes de la ville et enleva 3 gendarmes (Bucher, 293).

2. *Arch. munic.*, registre des délibérations, folio 53, déclaration de départ de ces deux fonctionnaires, 2 mars « attendu que tout fait craindre l'arrivée prochaine de l'ennemi ».

nemi la porte de Crouy pour retraite. Vers quatre heures du soir (hier), son artillerie filait par cette route.

Ils ont des postes depuis Soissons sur toute la côte, jusque près d'Attichy (rive droite de l'Aisne). On les voit très bien de la montagne de Pontarcher<sup>1</sup>. On voit entre autres, un fort piquet de cavalerie au dessus de Vic-sur-Aisne.

Ils occupent toute la rive droite de l'Aisne jusqu'au confluent de l'Oise; ils sont à Choisy, Rethondes, etc. Les partis qui visitent ces villages viennent d'Antrêches.

Ils occupent toujours Noyon, et poussent des reconnaissances sur la route.

J'ai l'honneur, etc.<sup>2</sup>

Cette lettre fait prévoir la réoccupation de Soissons par nos troupes. En effet, le 8 mars, le conseil municipal de cette ville annonce au ministre que les Alliés l'ont évacuée la veille : de cinq heures à dix heures du soir, leurs colonnes ont défilé à rangs pressés, marchant sur Crouy et Laon<sup>3</sup>. Avec sa prodigieuse activité, l'Empereur ne perd pas une heure avant de reconstituer la défense de cette ville. Le même jour, sur une invitation venue du major général Berthier, à l'Ange Gardien, le ministre prescrit au général Hulin de faire partir sur le champ de Compiègne les troupes venues de Soissons. Les cadres des deux bataillons du 136<sup>e</sup> de ligne (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>), présents à Compiègne, se rendront également dans cette place, pour recevoir une partie de la levée en masse de l'Aisne<sup>4</sup>.

Le principal théâtre de la guerre va être, pendant quel-

1. Commune d'Ambleny (canton de Vic-sur-Aisne).

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du maire de Compiègne au ministre, 6 mars, 6 heures du soir; lettre signée Calabre (fonctionnaire des forêts) au major-général, 12 mars, 4 heures du matin. Le 3 mars, Marmont a essayé de reprendre Soissons et a été repoussé (Weil, III, 152).

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du Conseil municipal de Soissons au ministre, 8 mars.

4. *Correspondance*, XXVII, 343, lettre de l'Empereur au ministre, 6 mars; *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du maréchal Berthier au ministre, 8 mars; lettres du ministre au général Hulin, 8 et 9 mars; au commandant de la garnison de Soissons, 9 mars; au ministre de l'intérieur, 9 mars; lettre du général Hulin au ministre, 9 mars, rendant compte de l'exécution; lettre du même, 12 mars; H. Houssaye, *1814*, p. 228.

ques jours, entre l'Aisne et l'Oise, au nord-est de Compiègne. On en profite pour diriger vers le sud les dépôts qui sont encore à Chantilly. Le 10, ceux du 4<sup>e</sup> régiment suisse et du 88<sup>e</sup> de ligne, le détachement du 96<sup>e</sup> ont ordre de partir le 12 pour Orléans et Paris<sup>1</sup>. D'ailleurs la seconde capitulation de Soissons marque l'arrêt des succès de Napoléon. Désormais, il ne parviendra plus à infliger aux Prussiens une véritable défaite. Craonne sera un succès partiel, arraché à force de sang, et Laon un échec complet. Dès le 10 mars, Soissons est de nouveau menacé; son commandant de place, le chef de bataillon Gérard, va se trouver devant une situation des plus délicates. Sa garnison primitive est rentrée de Compiègne le 10 mars; elle représente un millier d'hommes environ, destinés à être renforcés sous peu<sup>2</sup>. Mais, dès le 12, l'Empereur, qui veut, avant tout, constituer aussi fortement que possible ses troupes de campagne, fait passer au corps d'armée du prince de la Moskowa le bataillon de la Vistule et le 7<sup>e</sup> bataillon du 122<sup>e</sup> qui sont à Soissons<sup>3</sup>. Nous verrons plus loin qu'ils seront remplacés par d'autres, à portée de Soissons et moins aptes à entrer de suite en campagne. D'ailleurs, que de difficultés pour faire mouvoir ces renforts, dans l'universelle pénurie de cadres, de fusils, d'équipements! La compagnie d'artillerie légère polonaise a reçu ordre de partir le 11 de Paris pour Soissons. Mais elle n'a pas encore perçu «le moindre effet d'habillement... Les hommes sont nus et dépourvus de

1. *Arch. hist., loc. cit.*

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du général Neigre, directeur général des parcs d'artillerie, au major général; lettre du général Grouvel au même, 10 mars. La retraite de l'armée française sur Soissons est terminée le 11.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au major général, 11 mars, annonçant la rentrée de Compiègne à Soissons du régiment de la Vistule, 800 hommes; des éclaireurs polonais de la garde, 100 hommes; de la 13<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied, 84 hommes; de la 29<sup>e</sup> compagnie du 8<sup>e</sup> régiment, 62 hommes. Total 1046 hommes, dont 100 à cheval, avec 6 pièces; ordre de l'Empereur au prince de la Moskowa, 12 mars, 5 heures du soir, daté de Soissons. D'après Escuyer, p. 127, la garnison de Soissons partit de Compiègne le 10 à 8 heures du matin et le détachement du 136<sup>e</sup>, environ 130 hommes, le 11 mars.



toute chaussure ; ils risquent de geler en route...<sup>1</sup> » Pourtant, le mouvement continue d'une façon constante. Le 14, c'est le 7<sup>e</sup> bataillon du 29<sup>e</sup> léger qui part de Beauvais pour rejoindre à Nangis le 2<sup>e</sup> corps d'armée, celui du général Gérard<sup>2</sup>.

Après quelques jours d'éclaircie, les nouvelles redeviennent mauvaises. On annonce le 11 mars, l'entrée de l'ennemi dans Saint-Quentin, qui n'avait pas de garnison et dont la municipalité a consenti une capitulation. De Noyon, viennent des bruits contradictoires. L'ennemi aurait évacué cette ville le 8 ou le 9 à onze heures du matin, sans qu'on connaisse la direction qu'il a suivie. Le 11, dans la matinée, il y serait rentré ; il aurait des forces sérieuses à Chauny<sup>3</sup>. Le 12, c'est la réoccupation de Reims par les Alliés que l'on annonce à Paris. Le bataillon de la Garde Impériale va quitter Compiègne pour Soissons (13 mars)<sup>4</sup>. Il ne restera aux ordres du major Otenin « que les débris du bataillon de dépôt du 14<sup>e</sup> régiment de ligne, qui se réduisent presque à rien. »

Je ne puis sans un ordre *expresse* de vous, mon général, continuer Otenin, demander aux maires des communes l'état exacte des hommes disponibles de leurs villages. J'en ai déjà parlé à celui de Compiègne. Il m'a répondu que 420 hommes étaient déjà partis.

L'établissement d'un tambour à la tête du pont sur la rive droite de l'Aisne au faubourg du petit Marinier (Petit-Margny), demanderait (*sic*) la démolition d'une assez grande quantité de maisons ; ce travail exigerait beaucoup de *tems*, parceque les ouvriers et les outils manquent, ainsi qu'un employé du génie pour la direction des ouvriers.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du chef d'escadron Schwerin au ministre, 11 mars.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au ministre de l'administration de la guerre, 12 mars.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre de M. Caise, commandant d'armes de Saint-Quentin, au ministre, 11 mars ; lettre du général Hulin, 12 mars ; lettre d'un fonctionnaire de l'administration des forêts, Calabre, au major-général, 12 mars, 4 heures du matin.

4. Lettre de l'Empereur au major général, 12 mars, 5 heures du soir (*Correspondance*, XXVII, 360).

Les maisons des particuliers, qui aboutissent à 40 mètres du pont, et qui se prolongent à environ 150 mètres, forment une rue large au devant du pont. On en a fermé l'extrémité par une forte barricade. Je travaille maintenant à faire créneler les murs des maisons.

Des palissades et des fossés ont été faits dans tous les endroits qui présentent un passage facile, et l'on s'occupe journellement et avec activité de renforcer toutes les parties faibles.

Si le fauxbourg de Compiègne, que j'appelle la tête du pont sur la rive droite de l'Oise, venait à être attaqué sérieusement, vous en serez prévenu, mon général, par le coup de canon que nous sommes convenus de faire tirer de la terrasse (*sic*) du château. De cette manière, vous *le* serez plutôt informé que par une ordonnance. Tous les matins, à neuf heures, je vous adresserai mon rapport du jour par un gendarme qui le portera jusqu'au premier poste de cavalerie à la Motte-Blin<sup>1</sup>.

Un rapport du major Otenin au colonel aide-major-général, daté du même jour, 12 mars, complète sur plusieurs points la lettre qui précède. Outre le bataillon du 9<sup>e</sup> tirailleurs de la Garde, 580 hommes, commandant Thailan, qui va partir le lendemain pour Soissons, il reste à Compiègne les 38 hommes du 14<sup>e</sup> de ligne, 66 gendarmes à cheval et 9 officiers de la Garde d'honneur polonaise. On en est réduit à désigner 50 bourgeois pour aider à la garde des postes. Otenin a fait descendre toutes les barques et nacelles de l'Aisne dans l'Oise; il vient d'apprendre qu'il en existait encore quelques-unes à hauteur de Rethondes et d'Attichy. Tous les efforts seront tentés pour les faire rentrer également.

Il est arrivé le 11 un convoi de quatorze bouches à feu,

1. *Arch. hist., loc. cit*, lettre du major Otenin, au général Curély, 12 mars, 7 heures 30 du soir; la lettre signée Calabre, du 12 mars, signale la réquisition de bois pour les palissades et les portes de Compiègne. Il existe aux archives de la ville une réclamation d'un sieur Le Roux, du 10 août 1821, exposant qu'on lui doit 386 francs depuis les mois d'avril et de mai 1814, pour façon de bois coupé en forêt en vue du chauffage des troupes ou de la construction des palissades et barrières. M. Carbon, conseiller municipal, chargé de ces travaux, manquant de fonds, les a fait solder à la caisse du sieur Le Roux, les 20 avril et 20 mai 1814.

avec les munitions nécessaires pour les six pièces déjà renvoyées à Soissons. Le tout est destiné à cette place, mais Otenin demande s'il peut laisser partir ce convoi dans les circonstances présentes<sup>1</sup>.

L'Empereur attache une importance particulière à la conservation de Compiègne, pour une double raison. Il lui serait pénible de voir l'ennemi occuper un Palais impérial ; en outre, le pont de l'Oise, sur l'une des grand'routes de la frontière nord, est un passage à défendre énergiquement. Cette pensée ressort nettement d'une lettre du major-général au général Curély, le célèbre cavalier, qui commande à Soissons une brigade hétérogène, tout récemment improvisée, celle des *escadrons réunis* (12 mars, 1 heure 30 du matin). L'Empereur met sous ses ordres la ville et la garnison de Compiègne :

L'intention de l'Empereur, continue le major-général, est que vous preniez des mesures pour lever les gardes nationaux de la levée en masse pour compléter tous les cadres du 2<sup>e</sup> bataillon du 14<sup>e</sup> de ligne et du 136<sup>e</sup> régiment, qui sont à Compiègne, à 140 hommes par compagnie. Donnez vos ordres au major Ottenin (*sic*) du 136<sup>e</sup> régiment, qui remplit les fonctions de commandant d'armes à Compiègne et faites-vous rendre compte par lui.

1. Escuyer, *loc. cit.*, 130 ; *Arch. hist.*, *loc. cit.*, rapport du major Otenin au colonel aide-major-général, 12 mars. Cet aide-major-général est sans doute le *colonel-général* Belliard, qui se trouvait alors à Soissons. D'après le rapport d'Otenin, le cadre du 2<sup>e</sup> bataillon et le restant du cadre des 4 compagnies de dépôt du 136<sup>e</sup> étaient à Compiègne depuis le 28 janvier. Ces 148 hommes sont partis le 11 pour Soissons. La garnison de Compiègne compte 695 hommes, dont les 580 hommes du bataillon de la garde, qui va partir dans la journée du 12 pour Soissons, le détachement du 14<sup>e</sup> de ligne (3 officiers, 35 hommes) et 2 pièces de 6 attelées. Le bataillon de la garde étant spécialement destiné à garder le palais, l'effectif restant ne permet même pas de placer une sentinelle à chacune des issues.

M. Montagnon écrit à tort, p. 14 : « On peut donc dire d'une façon certaine que la ville de Compiègne eut pour toute garnison, non compris la garde nationale, du 9 au 15 mars, soit pendant six jours, les cadres du dépôt (partie active) du 14<sup>e</sup>, avec une trentaine d'hommes du même régiment ». Cette assertion est directement contredite par le rapport du major Otenin, 12 mars.

Ayez soin d'organiser des gardes nationales urbaines partout où il sera nécessaire et envoyez-moi le plus tôt possible un état de situation exact des troupes qui sont à Compiègne.

Il paraît qu'il est arrivé à Compiègne un convoi d'artillerie pour l'approvisionnement de Soissons. Ordonnez au major Otenin de le faire partir sur le champ pour Soissons. Il paraît qu'il est arrivé aussi à Compiègne 14 bouches à feu ; il ne faut point les faire partir encore, mais faites-moi connaître ce que c'est que ces 14 bouches à feu, si elles ont les canonniers, les attelages nécessaires, d'où elles viennent et par quel ordre elles se sont rendues à Compiègne. Quand j'aurai reçu ces renseignements, l'Empereur donnera des ordres pour cette artillerie, sur laquelle il sera bon d'en garder quatre pièces pour la défense du côté du pont de Compiègne. Faites-moi donc parvenir le plus tôt possible ces renseignements.

Ordonnez également de faire faire un tambour au pont de Compiègne sur la rive droite<sup>1</sup>.

En même temps qu'il prescrit au bataillon de la Garde de se rendre de Compiègne à Soissons, l'Empereur fait diriger de Paris sur Compiègne un nouveau bataillon, également de la Garde (12 mars). Il partira le 13, couchera à Louvres et arrivera le 14 à Compiègne<sup>2</sup>.

A la même date, les plaintes soulevées à maintes reprises par les débris du corps polonais, plaintes imputables surtout à la misère et à l'inaction dans lesquelles on les a laissés croupir, motivent de nouveaux ordres. Le général Dom-

1. *Arch. hist., loc. cit.*, 12 mars. Cette lettre paraît répondre au rapport du major Otenin cité plus haut. La levée en masse était prescrite par les décrets de Fismes (5 mars 1814), parus au *Moniteur* du 7 mars. Les archives de Compiègne (H. 2, aff. mil. 1814) en contiennent un exemplaire. Une lettre du major général au ministre fait connaître que le général Curély se trouve alors « au village du Châtelet entre Soissons et Compiègne ». Sa brigade se compose des détachements de cavalerie réunis à Soissons et qui appartiennent aux 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> corps de cavalerie, sous les ordres des ducs de Reggio et de Tarente.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au major-général, 13 mars ; lettres du ministre au général Ornano, au général Hulin ; rapports à l'Empereur et au roi Joseph, même date ; lettre du général Ornano au ministre, 13 mars, 4 heures du soir, annonçant le départ du 3<sup>e</sup> bataillon du 6<sup>e</sup> voltigeurs de la Garde, fort de 535 hommes.

browski est invité à former quatre compagnies de Gardes d'honneur, y compris les deux qui existent déjà, au moyen des officiers polonais à la suite ; on compte ainsi les tirer « d'une oisiveté dangereuse, les rendre à leurs devoirs et faire cesser les plaintes qui se sont élevées contre eux<sup>1</sup>. » Pas plus que les ordres donnés au général Curély, ceux-ci ne seront mis à exécution. De nouveaux faits de guerre forceront l'Empereur à parer au plus pressé, en portant Curély dans une tout autre direction, au risque d'abandonner Compiègne.

Quant à cette ville, elle va être plus menacée que jamais. Avec son corps d'armée, Bülow marche sur Noyon, tandis que le reste de l'armée de Blücher se porte sur Soissons, Pontavert et Berry-au-Bac (13 mars). Il est vrai que, dès le lendemain, en apprenant la reprise de Reims par les troupes impériales, Blücher concentre de nouveau ses forces entre Laon et Corbény, ce qui amène la retraite de Bülow<sup>2</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Prével, 13 mars. Le 14, une compagnie polonaise d'artillerie à pied part de Vincennes pour Soissons. L'effectif des officiers à la suite et des gardes d'honneur polonais est alors de 550 (Lettre de l'inspecteur aux revues, chef de la 4<sup>e</sup> division du ministère, à M. Gérard, chargé de la 3<sup>e</sup> division, 13 mars). Une lettre du général Hulin au ministre, 13 mars, porte que des fractions du corps polonais continuent à provoquer un grand nombre de réclamations au sous-préfet de Senlis. Une lettre du général Avice (m. d.) est dans le même sens.

2. Henry Houssaye, *1814*, 268 ; Weil, III, 280. Une lettre de l'Empereur au major-général, 12 mars, 5 heures du soir, dirige sur Soissons le 13, à la pointe du jour, le général Curély et ses escadrons réunis, qui sont au Châtelet, sur la route de Soissons à Compiègne (*Correspondance*, XXVII, 360). A la date du 17, à 6 heures 30 du soir, l'Empereur croit qu'il y a à Compiègne un général et quelques troupes (*ibid.*, 388, lettre au major-général) ; *ibid.*, 397, nouvelle lettre au ministre de la guerre dans le même sens.

## CHAPITRE V

### Première attaque de Compiègne.

Le 13 mars, Otenin écrit à son nouveau chef, Curély, pour lui faire part des difficultés de sa position. Il n'a sous ses ordres que vingt-sept recrues qui n'ont jamais tiré un coup de fusil : « Hier, à huit heures du soir, la voiture publique de Compiègne à Noyon a été arrêtée par les husards ennemis qui sont dans cette dernière. Un des voyageurs a eu la maladresse de leur dire qu'il ne restait que 600 hommes à Compiègne. Si le départ du bataillon de la garde pour Soissons leur était connu, ils pourraient bien entreprendre quelque chose... La garde urbaine fournit des petits postes aux barrières, mais je ne compte pas sur eux<sup>1</sup>. »

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au général Curély, 13 mars, une heure du soir. Une lettre du général de division Quantin au général Homélie (*sic*), commandant la ligne, en son quartier général à Jausy (Jaulzy), 13 mars, écrite de Choisy-au Bac, « où il est grabataire depuis sept mois », par suite d'une maladie nerveuse, porte que le 3 mars, une patrouille de uhlans prussiens est venue l'arracher de son lit, pour le conduire « à travers champs, monts et vaux », à Tardier (Tartier). Là, elle l'a abandonné, ne trouvant plus son corps. Il n'existe pas de général Homélie dans la liste chronologique des généraux français qui existe aux Archives historiques. Il y a dû y avoir confusion avec le général Curély qui était alors au Châtelet, près de Jaulzy. — Le même jour, 13 mars, le commandant Gérard fait transporter de Soissons à Compiègne 700 à 800 blessés russes et français, par bateaux (Caillette de L'Hervilliers, p. 42).

D'ailleurs, la question du commandement n'est pas du tout réglée à Compiègne. Le major Otenin, qui s'y trouve depuis le 28 janvier, a reçu, le 13 février, l'ordre de se rendre à Châlons, pour prendre le commandement des gardes nationaux de la Marne. Mais l'interruption des communications l'a obligé d'y renoncer. Doit-il maintenant rejoindre Châlons, que nos troupes ont réoccupé, Soissons où est un bataillon de son régiment, ou rester à Compiègne? « C'est, écrit le général Hulin, un officier de mérite dont M. le général Avice me fait le plus grand éloge, et qui paraît devoir justifier la confiance de votre Excellence dans quelque poste qu'elle jugera à propos de lui confier<sup>1</sup>. »

Noyon est de nouveau occupé par l'ennemi depuis le 12 mars, à sept heures du soir, ainsi qu'en témoignent deux lettres que le major Otenin envoie au ministre. Il s'agit de 1.000 « hussards de la Mort » prussiens, « que nous avons traités le mieux possible », écrit naïvement le signataire de ces documents<sup>2</sup>. Un détachement était même parti le 13, à sept heures du matin, pour marcher sur Compiègne, assure-t-on. Il a reçu contre ordre en route.

A l'est, on signale d'autres mouvements des Alliés. Un combat a lieu à Crouy, au nord de Soissons<sup>3</sup> (13 mars) et, une grande partie du jour, le bruit du canon retentit jusqu'à Compiègne. Le soir, des voyageurs et des gendarmes annoncent que l'Empereur a pris la route de Reims, que l'on se bat autour de Soissons. Ils apportent les ordres les plus sévères pour faire arrêter et reconduire à l'armée les traînards ou les fuyards. Plusieurs sont saisis aux portes de Compiègne<sup>4</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Hulin au ministre, 13 mars.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du fonctionnaire des forêts Calabre au ministre, 13 mars, 4 heures du soir ; deux copies de lettres de Noyon, 13 mars, signées Sézille-Canonnettes, certifiées Otenin.

3. *Arch. hist. loc. cit.*, lettre du commandant de place Gérard au major-général, 13 mars soir. Le bataillon de la garde venant de Compiègne est arrivé le soir du 13 à Soissons, où il va être rattaché à la division Charpentier.

4. Escuyer, *loc. cit.*, p. 130-132.

Heureusement pour cette ville, le major Otenin est invité à y rester jusqu'à nouvel ordre, en dépit des prescriptions qui l'envoiaient à Châlons (14 mars)<sup>1</sup>. Il ne va pas tarder à s'y montrer indispensable. L'ennemi est signalé sur plusieurs points vers Noyon et Soissons. Il a 300 chevaux à Fontenoy, 50 à Bitry, vers Soissons. Les paysans disent avoir vu à Ribécourt, entre Noyon et Compiègne, un bataillon, 1500 chevaux et 3 bouches à feu venant de Noyon. On distingue les feux de bivouac d'un bataillon à Autrèches ; de même à Morsain, à Nouvron. L'Aisne est surveillée par des vedettes depuis Pommiers jusqu'à Attichy. En même temps, Napoléon change de nouveau sa ligne d'opérations. Il se reporte au sud-est, contre l'armée de Bohême, et le général Curély doit, dans la nuit du 14 au 15, abandonner son éphémère commandement de Compiègne pour partir avec sa brigade : il va à Fismes, chargé de maintenir les communications entre Reims et Soissons<sup>2</sup>.

Otenin est donc abandonné à lui-même, avec moins de cent hommes pour garder Compiègne et le château. Il ne perd pourtant pas confiance, ainsi qu'en témoigne son rapport du même jour :

« Le major commandant d'armes et M. Robinet<sup>3</sup>, sous-préfet de l'arrondissement de Compiègne, se sont concertés sur les mesures à employer pour faire fournir des postes le long de la rive gauche de l'Aisne par les gardes nationales des communes entre

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Hulin, 14 mars. Dans la même lettre, le ministre demande les numéros exacts des cadres des 14<sup>e</sup> et 136<sup>e</sup> de ligne qui sont à Compiègne. Le 136<sup>e</sup> ne doit pas avoir de 4<sup>e</sup> bataillon, comme le portaient des renseignements antérieurs.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, Rapport d'un officier envoyé en reconnaissance de Soissons sur Compiègne, 14 mars, au général Belliard ; lettre du général Belliard au major-général, 14 mars, 10 h. 30 du soir.

3. La date d'arrivée de ce nouveau sous préfet ne peut être précisée. Dans son *Journal*, Gibert de l'Isle la porte à la fin de février, ce qui est inexact (Lettre du général Avice au général Hulin, 3 mars, précédemment citée). M. Robinet avait été chargé d'organiser et d'administrer le département des Bouches de Cattaro (*ibid.*).



Soissons et Compiègne et sur les derrières dans les environs de Verbery (Verberie). Ils y mettront toute la fermeté et les égards qu'exige le bien du service.

M. le sous-préfet a fait appel aux habitants de Compiègne par l'organe du maire; à mesure qu'il en arrivera, il en sera formé des compagnies.

La plus grande partie des habitants, notamment les plus aisés, marquent de la mauvaise volonté; j'ai été à même de m'en assurer aujourd'hui.

A une heure et demie après-midi, 20 à 25 hussards prussiens du corps qui est à Noyon sont venus à 500 toises du fauxbourg de Compiègne; sans attendre mes ordres, le sergent d'artillerie a tiré trois coups de canon sur cette troupe, qui s'est retirée aussitôt sur Clairoix et Janville; aux coups de canon, plusieurs bourgeois ont reporté leurs fusils à la mairie, disant qu'ils ne savaient pas s'en servir; il y en a beaucoup qui ont quitté le poste où ils étaient de garde. Ils y sont revenus au bout d'une heure, plus ou moins<sup>1</sup>.

Tous les renseignements qui nous parviennent des endroits occupés par l'ennemi s'accordent à dire que les soldats et les officiers parlent souvent de Compiègne, et qu'ils doivent venir l'attaquer d'un jour à l'autre. 50 soldats ou sous-officiers de la ligne forment la garnison... Il en faudrait davantage pour relever les postes. La garde urbaine fait assez bien le service du jour; de nuit, il ne serait pas prudent de s'y fier, non plus que pour un coup de main pour repousser une attaque.

A l'instant, il m'arrive un homme de confiance que j'avais envoyé sur la route de Noyon. Cet homme était à Pont-l'Évêque, dans une maison où il a vu défilé 12 à 1500 hommes, peu d'infanterie, 9 à 10 caissons; mais il n'a pu me dire s'il y avait du canon... il a ajouté avoir entendu dire à plusieurs personnes que l'ennemi en avait.

Il arrive à l'instant un habitant de la campagne, qui assure sur sa tête avoir vu à deux lieues de Compiègne, sur la route de

1. A comparer avec ce passage d'Escuyer (*loc. cit.*): On annonce les Cosaques; les habitants, alarmés, s'empresent de fermer portes et fenêtres: « d'autres courent à l'Hôtel de Ville pour demander des armes. tandis que ceux qui étaient de garde abandonnaient presque tous leurs postes, pour aller chez eux rassurer leurs familles. Celui du palais, entre autres, fut si bien déserté, que le chef, Charlet, militaire décoré, resté seul au poste, fut obligé de prendre le fusil du factionnaire. »

Noyon, 12 à 1500 hommes de cavalerie ennemie, un bataillon d'infanterie, 2 pièces de canon et 1 obusier.

Le bataillon de la garde impériale qui avait été annoncé pour Compiègne n'est pas arrivé<sup>1</sup>. . . »

Il faut donc gagner du temps. « Les avenues du pont ainsi que toutes les issues de la ville sur les rives de l'Oise ont été palissadées et bien fermées à l'avance ». Mais Otenin dispose seulement de 45 fantassins et de 45 gendarmes. Pour interdire à l'ennemi l'accès du pont de l'Oise, il prie le maire, M. de Lancry, d'y faire transporter six cordes de bois, 300 fagots et ce qu'il faut pour entretenir un bûcher inabordable pendant six ou sept heures. Le chef de bataillon Maccart, du 14<sup>e</sup> de ligne, fait établir trois bûchers sur le pont, de façon qu'on puisse les allumer l'un après l'autre.

A minuit, Otenin se rend au pont et constate que chacun est à son poste, faisant bonne garde. Il a appris que le bataillon, si impatiemment attendu, est à Senlis. Il envoie un courrier au commandant Le Comte pour presser sa marche. A une heure, survient un officier qui annonce son approche. En effet, il arrive vers 2 heures du matin. Ce bataillon, composé en grande partie de Bretons, a fait la vingtaine de lieues qui sépare Paris de Compiègne, sans autre repos que les petites haltes d'usage. Il cantonne aussitôt dans la ville, où il est fort bien reçu. Mais dès 4 heures du matin, tout le monde est sur pied, prêt à accueillir l'ennemi<sup>2</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre et rapport du major Otenin, 14 mars. Ce dernier document est le premier à notre connaissance faisant mention de M. Robinet comme sous-préfet de Compiègne. Le 14 mars, le ministre de la guerre adresse encore une lettre de remerciement au sous-préfet Dalmas, de Clermont, pour sa lettre du 28 février. Il s'agit évidemment du prédécesseur de M. Robinet, M. Dalmas, sous-préfet de Compiègne.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, rapport du major Otenin au ministre, 16 mars. Ce rapport existe également aux *Archives nationales*, AF IV. I. 670. Le Comte (Charles-François-Gaspard), né le 20 juillet 1774, à Fontenay-le Fleury (canton de Versailles), chef de bataillon au 6<sup>e</sup> voltigeurs de la garde le 22 janvier 1814, passé au 39<sup>e</sup> de ligne le 17 avril 1814. Paraît s'être suicidé à la fin de 1816 (Caillette de L'Hervilliers, *loc. cit.*, 92).

Le 15 mars, vers 6 heures et demie du matin, une tête de colonne ennemie paraît sur la route de Noyon, entre Clairoux et Janville. On distingue de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. A un quart de lieue de la ville, elle se forme en bataille, à cheval sur la chaussée ; ses canons prennent position à l'abri de celle-ci, qui est en remblai. Malgré cette circonstance, le feu de nos deux pièces, qui tirent de la terrasse du château, suffit à mettre une des siennes hors de combat. Après un court échange de boulets, un colonel polonais au service de la Prusse se présente en parlementaire, pour sommer de rendre la ville. La réponse « fut que nous n'avions encore rien fait pour la défendre »<sup>1</sup>. Le feu recommence aussitôt. Pendant que nos artilleurs rendent coup pour coup, la gendarmerie et les officiers de la garde d'honneur polonaise « éclairent l'ennemi sur tous les points ».

Voyant la persistance de l'assaillant, Otenin veut l'intimider : « J'ai requis, écrit-il à 10 heures du matin, M. le maire de faire sonner le tocsin ; au son de la cloche, l'ennemi s'est un peu éloigné, mais dans ce moment il fait ses dispositions pour recommencer<sup>2</sup> ». Pourtant le feu cesse de dix heures à une heure 25. A ce moment, « l'on voit de la terrasse du palais plusieurs bataillons d'infanterie qui se dirigent sur Compiègne en débouchant dans l'allée de Clairouye (Clairoux). Plusieurs boulets et obus sont déjà tombés sur le palais ». Malgré toute sa bravoure, le major

1. *Arch. hist., loc. cit.*, rapport cité du 16 mars ; lettre du major Otenin au général Avice, 15 mars (copie jointe à une lettre du général Hulin au ministre, 17 mars). Suivant une lettre du major Otenin au général Belliard, 15 mars, dix heures du matin, il aurait été répondu au parlementaire « qu'on ne pouvait faire aucune réponse à cette demande ». D'après une autre lettre du même au général Belliard, 1 heure 25 soir, cette réponse serait différente : « Nous lui avons répondu qu'elle n'était pas encore attaquée. » Les mots reproduits par Escuyer (*loc. cit.*, p. 133), sont encore autres. On voit combien il est difficile de faire le jour sur certains mots historiques.

2. Le maire résista longtemps aux instances du commandant et du sous-préfet. Il n'y consentit que sur l'assurance de ce dernier qu'il savait par des avis secrets que la force de l'ennemi n'excédait pas 900 hommes (Escuyer, *loc. cit.*).

Otenin paraît effrayé de la responsabilité qui lui incombe. Il écrit au général Belliard (1 heure 25) : « Je prie votre Excellence de me dire ce que je dois faire... » La réponse est très nette : « J'ai écrit au commandant de la place qu'il devait tenir jusqu'à la dernière extrémité, en lui annonçant les renforts qu'on lui envoie. J'espère qu'il n'en aura pas besoin... »<sup>1</sup>. Mais le brave Otenin n'attend pas ces réconfortants pour faire son devoir.

Vers deux heures, après un nouvel échange de boulets, l'ennemi dépêche au pont un autre parlementaire. « M. Le Comte, chef de bataillon, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 6<sup>e</sup> voltigeurs de la garde, qui se trouvait en ce moment aux avant-postes, répondit que l'intention du commandant était de ne rendre la ville que lorsque Sa Majesté l'Empereur en donnerait l'ordre ». Réponse digne des circonstances, dans laquelle « l'ironie française se joint à la fermeté spartiate<sup>2</sup> », dit M. Henry Houssaye.

« Après cette réponse, continue le major Otenin, la colonne s'est retirée par échelons. A 3 heures elle était hors de vue.

Les jeunes soldats du bataillon de la garde impériale se sont fait remarquer par leur bonne volonté. Le cadre des compagnies de dépôt du 14<sup>e</sup> de ligne, commandé par M. le chef de bataillon Maccart leur servait de guide pour marcher à l'ennemi. Ce sont de vieux braves qui ne laissent rien à désirer... la gendarmerie, ainsi que MM. les officiers polonais qui sont à Compiègne<sup>3</sup> ont éclairé l'ennemi sur tous les points.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du major Otenin au général Belliard, 10 heures du matin et 1 heure 25 ; lettre du général Belliard au major-général, 10 heures du soir. A 1 heure 25, Otenin évalue l'ennemi à trois bataillons et 1200 hommes de cavalerie.

2. 1814, p. 268 ; lettre du major Otenin au général Avice, 15 mars, déjà citée ; lettre du major Otenin au ministre, 15 mars, 4 heures du soir. Un rapport d'Otenin au général Hulin, daté de la soirée du 15, a été reproduit par le *Moniteur Universel*, 20 mars 1814, t. 59, p. 314, et par le *Journal de l'Empire*, 19 mars 1814. Le *Moniteur* du 19 mars, t. 59, p. 309, contient également des détails sur ce petit combat, extraits du *Journal de l'Empire*.

3. Les Polonais de Compiègne étaient commandés par le chef de bataillon Curerczalisewicz ; les travaux dirigés par le capitaine du génie polonais Valentin (Lettre de l'aide de camp Pradzynsky au général Dombrowski, 20 mars, *Arch. hist., loc. cit.*).

Je ne dois pas omettre que M. Robinet, sous-préfet de Compiègne, membre de la Légion d'honneur, est resté constamment avec moi depuis trois heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi<sup>1</sup> ; les bons habitants des environs de la ville sont accourus de suite de toutes parts. Ils ont fait la conduite à l'ennemi jusqu'auprès de Janville, en l'assaillant (*sic*) de coups de fusils du haut des montagnes ; quantité de bourgeois de la ville ont toujours été aux avant-postes avec les tirailleurs<sup>2</sup>.

Nous attendons de nouveau l'ennemi demain matin. Nous sommes bien décidés à bien le recevoir. Notre seul regret, c'est le dommage que le feu de l'ennemi a fait et fera sur le palais de Sa Majesté.

L'ennemi a eu plusieurs morts et blessés ; au rapport des officiers qui n'ont pas quitté les avant-postes, leur perte s'élèverait à 25 hommes hors de combat. Nous n'avons eu qu'un homme blessé du boulet<sup>3</sup> » . .

Outre ce blessé, l'adjudant Leloup du 136<sup>e</sup>, un gendarme était mortellement atteint par la maladresse d'un tirailleur de la Garde. L'ennemi emmène avec lui trois prisonniers, des bourgeois de Compiègne qui s'étaient aven-

1. M. Montagnon écrit à tort : « Le sous-préfet de Compiègne, M. Dalmas, ancien officier supérieur d'infanterie avait montré à ses administrés le plus bel exemple . . . » (p. 18). Escuyer, *loc. cit.*, p. 137, assure, contrairement à ce rapport, que les gendarmes ne prirent aucune part à la défense de la ville.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au général Avice, 15 mars, déjà citée. Une lettre du même au général Belliard, 16 mars, porte à plus de 2.000 le nombre des habitants des campagnes accourus à Compiègne depuis dix heures du matin, avec des piques. Des lettres officielles de l'architecte du palais Bertault évaluent ce nombre à 4.000 (Pellassy de l'Ousle, *Histoire du Palais de Compiègne*, 260). De son côté, Escuyer écrit : « Plusieurs villages voisins armés de fusils de tout calibre se répandirent dans les vignes de Margny et se mirent à tirer du haut des côteaux. »

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au général Avice, 15 mars, déjà citée. En réalité, le palais n'avait pas été atteint (lettre du général Grouvel au général Belliard, 16 mars). D'après le rapport d'Otenin (16 mars) déjà cité, nos pertes auraient été de deux blessés et celles de l'ennemi de quinze à vingt hommes tués ou blessés, avec plusieurs chevaux. Bülow avait 10.000 hommes d'infanterie, 4.000 chevaux et 20 pièces dont 4 obusiers (lettre du général Grouvel datée de Compiègne, 16 mars, au ministre).

turés parmi nos soldats. Il a dirigé sur la ville un grand nombre de boulets et une vingtaine d'obus, qui ont brisé quelques fenêtres ou endommagé des toitures, surtout vers la pompe à feu ou, à l'opposé, à la *Porte la Reine*. La bataillon de la Garde est harassé de sa longue marche de la veille et de sa journée de combat : « Les habitants s'empressent à l'envi de leur porter à manger et surtout de l'eau-de-vie, dont plusieurs sont incommodés<sup>1</sup> ».

A peine remis de cette alerte, les Compiégnois voient leurs inquiétudes renaître. Le bruit court que l'ennemi est en grande force à Noyon, où l'on a compté jusqu'à quinze pièces. Heureusement, les renforts attendus vont arriver. Dès que le général Belliard a appris l'attaque, il a décidé que le général Grouvel se porterait, le 16, à Compiègne. Puis, sur d'autres nouvelles, Grouvel se met en marche le soir même, avec sa cavalerie ; le duc de Trévise fait partir deux bataillons et du canon en soutien<sup>2</sup>.

1. Escuyer, *loc. cit.*, 133 ; les trois Compiégnois faits prisonniers se nommaient Desclèves, Lilière et Mulot. Ils parvinrent à s'échapper quelques jours après. Un quatrième, Biscuit, se jeta dans l'Oise pour éviter la captivité (Caillette de l'Hervilliers, *loc. cit.*, 49-52). La porte de la Reine était située vers l'extrémité actuelle de la rue des Domeliers. — Pendant la retraite de l'ennemi, un jeune garçon de quinze ans, Marouy, fils d'un ancien officier de la garde nationale mobile de l'Oise, a été embusquer sur le mont Ganelon, au nord de Clairoix ; l'ennemi le fait prisonnier, au moment où une voiture chargée de blessés passe sur la route de Noyon. On ordonne à Marouy de la conduire, avec recommandation expresse d'épargner les secousses aux blessés. Il s'empresse d'obéir, mais en ralentissant la marche de la voiture, de sorte qu'elle atteint à peine le pont du Matz, lorsque la colonne prussienne entre dans Béthancourt. Arrivé au pont, il conduit la voiture si près de l'extrémité du parapet, qui est fort bas, qu'hommes, chevaux et voiture tombent dans la rivière, alors assez forte. Quant à Marouy, il s'enfuit prestement par le bois de Vaugenlieu et rentre le soir même à Compiègne, où il reçoit, dit-on, pour cet acte de sauvagerie, les félicitations du major Otenin (Caillette de l'Hervilliers, 51-52).

2. *Arch. hist*, *loc. cit.*, lettres du général Belliard au major-général, 5 mars, 5 heures 30 et 10 heures du soir.

Le colonel von Geismar et son corps de partisans sont à Saint-Quentin le 15 (Rapport du commandant d'armes Caise au général Hulin, 15 mars). L'ennemi est entré le 13 dans Ham (Lettre du duc de Conegliano au ministre, 16 mars.)

En effet, dans la nuit, vingt chasseurs et lanciers commandés par un officier se présentent à la Porte Chapelle. C'est l'avant-garde du général Grouvel, qui arrive lui-même le 16, à sept heures du matin, « avec un corps nombreux de cavalerie », 400 lanciers et chasseurs des 10<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> régiments. Il pousse des détachements de découverte dans la direction de Noyon jusqu'à Janville. Ils ne rencontrent plus l'ennemi et rentrent à Compiègne en ramenant l'un des trainards, un Prussien, qui déclare vouloir servir la France.

L'infanterie et l'artillerie du duc de Trévise ont reçu contre ordre avant d'atteindre Compiègne. Quant à la cavalerie de Grouvel, elle y reste une journée « bien reçue et bien traitée par les habitants ». Le jour se passe en réjouissance. Les paysans des environs sont encore sous les armes : « Je dois rendre compte à votre Excellence, écrit Otenin, que, depuis dix heures du matin, plus de 2.000 habitants des campagnes armés de piques sont venus à Compiègne. Dès quatre heures du matin, des groupes de ces braves campagnards couronnaient les montagnes au nord.... Ne s'étant présenté rien de nouveau, à huit heures du matin, ils sont venus à la ville nous offrir leurs services...<sup>2</sup>. »

De Noyon, il vient des bruits tout à fait contradictoires. Otenin annonce que l'ennemi en est parti de grand matin, le 16, pour Chauny et La Fère. Au contraire, un déserteur prussien assure qu'il y a à Noyon cinq divisions d'infanterie

1. *Mémoires du roi Joseph*, t. X., p. 203. Voir également le *Moniteur*, t. 59, p. 337. Napoléon écrit au roi Joseph, 18 mars : « Il paraît que l'ennemi s'est éloigné de Noyon, ce qui dégage Compiègne : on s'est parfaitement comporté dans cette commune » ; et au duc de Rovigo : « Les habitants de Compiègne et environs se sont très bien comportés ; faites-en faire le récit afin que cela serve d'exemple. et faites connaître le succès qu'ils ont eu » (*Correspondance*, XXVII, 391).

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au général Belliard, 16 mars ; Escuyer, p. 137. « L'esprit des campagnes est excellent ; tous les habitants demandent des armes et des munitions. » (Lettre du général Grouvel au général Belliard, 16 mars). D'après une lettre du général Avice au général Hulin, 17 mars, le général Grouvel amenait à Compiègne 400 cavaliers, que devaient suivre 600 fantassins et 4 pièces.

et une de cavalerie prussienne, vingt-quatre pièces de gros calibre et trois batteries légères russes. Les habitants portent ces évaluations à 20.000 ou 25.000 hommes, dont 7.000 se seraient dirigés, le 15, sur Roye<sup>1</sup>. Finalement, on apprend que le corps de Bülow, 40.000 hommes d'infanterie, 4.000 chevaux et 20 pièces, a quitté Noyon dès quatre heures du matin, en y laissant une centaine d'hommes. Un autre détachement s'est retiré le long de l'Aisne, jusqu'à Maizy, où il a encore de l'infanterie. Quelques Cosaques rôdent de Vailly à Maizy, entre Fontenoy et Vic-sur-Aisne<sup>2</sup>.

La tentative du 15 contre Compiègne fait craindre que l'ennemi ne cherche à forcer plus loin le passage de l'Oise. Le 17, le ministre invite le général Dombrowski à porter sur Verberie, où il y a un pont de pierre, tous les gardes d'honneur de Senlis et des environs, ainsi que les Polonais en état de servir qui seraient à proximité<sup>3</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Grouvel au général Belliard, 16 mars; lettre du général Belliard au major-général, 16 mars, 5 heures du matin. Une lettre de l'adjoint d'Estrées-Saint-Denis, M. de Beaussier, datée du 16 mars, porte que l'ennemi (dix ou douze mille hommes, non compris deux à trois mille d'infanterie) a pris, le 15 au matin, la route de Compiègne (Caillette de l'Hervilliers, *loc. cit.* 113, d'après les *Archives historiques*).

2. Escuyer, *loc. cit.*, p. 137; *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du général Grouvel au ministre, 6 mars; au général Belliard, 16 mars, 8 heures du soir, datées de Compiègne; lettres du major Otenin au général Belliard, 16 mars, 9 heures 30 du soir; lettre du général Belliard au major-général, 16 mars, midi; lettre du duc de Trévise au major-général, 16 mars.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Dombrowski, 17 mars.



## CHAPITRE VI

### Les défenses de Compiègne.

En 1814, Compiègne offre à peu près le même aspect qu'au xvi<sup>e</sup> siècle. Située sur la rive gauche de l'Oise, à deux kilomètres du confluent de l'Aisne, cette ville est protégée par la première de ces rivières contre une attaque venant de l'ouest, par toutes deux contre une attaque partie du Nord. Dans les autres directions, elle est couverte par une immense forêt, d'une façon très efficace. Les points d'attaque ne peuvent être que vers le faubourg du Petit-Margny, sur la rive droite de l'Oise, ou vers le Palais, sur la rive gauche. Le pont qui relie le Petit-Margny à Compiègne, et qui date de 1734 seulement, est protégé vers l'ouest par d'anciennes fortifications. La terrasse de Beau-regard et la tour de Charles-le-Chauve, dite à tort *de Jeanne d'Arc*, commandent la rive gauche en aval, à hauteur de l'ancien pont détruit au xviii<sup>e</sup> siècle. En amont, la promenade du Cours, la terrasse du Château, dite du Bord-de-l'Eau, sont d'autres moyens de défense.

Contre l'ennemi venant de Soissons, la ville est couverte par cette terrasse, par les restes de l'ancienne enceinte compris entre l'Oise et la porte Chapelle, par le Palais lui-même, qui développe vers le parc une construction massive, aux longues lignes droites, précédées d'un large terre plein. Vers le sud, il est prolongé par une série de terrasses et d'anciens remparts marquant l'enceinte du vieux Compiègne : la terrasse des Avenues, la porte de Soissons à

l'emplacement actuel de la Sous-Préfecture, la porte de Pierrefonds, la terrasse des Domeliers. La porte de la Reine et l'ancienne porte de Paris, sur la rue de ce nom, révèlent encore la trace des murailles disparues<sup>1</sup>.

C'est dans cet état que le major Otenin trouve Compiègne lors de sa prise de commandement. Il consacre une grande partie du mois de mars à sa mise en état de défense, avec la coopération active de la municipalité<sup>2</sup>.

Les portes de la Reine, de Pierrefonds, de Soissons, le débouché de la place d'Armes sont protégés par des barrières formées de chênes bruts solidement reliés entre eux et maintenus par des traverses ; au devant, on a creusé de larges fossés. La longue voûte de la porte Chapelle, pratiquée sous la terrasse du Château, est fermée par une porte charretière solidement scellée. Une pièce en batterie sur la terrasse bat la plaine de Choisy et les abords de Margny vers Clairoux. Au bord de l'Oise, le prolongement du Cours a été coupé un peu en amont de la Pompe à feu, au pied de la

1. Caillette de l'Hervilliers, p. 28.

2. Les *Archives de l'Oise* contiennent un *Etat des journées des compagnons charpentiers, serruriers, maçons, terrassiers et hommes employés aux barricades, chevaux de frise, palissades et tranchées nécessaires à la défense de la place de Compiègne,*

« Sous les ordres et conduite de Monsieur Béquerelle, capitaine au corps impérial du génie, membre de la Légion d'honneur,

« Les dites journées commencées le 28 février 1814, jusque compris le 29 mars inclusivement. »

Il ressort de cet état que les défenses de Compiègne absorbèrent :

804	journées de charpentier	à 2 fr.
131	— de bûcheron	à 1 fr. 50
76	— de serrurier	à 2 fr.
759	— de terrassier	à 1 fr.
72	— de maçon	à 1 fr. 50
29	— de maître	à 3 fr. 50.

Au total, 2,923 francs. Les renseignements qui précèdent sont dus à l'obligeance de M. Langlois, premier commis aux Archives de l'Oise.

Le transport des bois destinés à la défense exigea cinq jours et une dépense de 87 francs, suivant le mémoire présenté par la veuve Magnan, du faubourg Saint-Lazare (E. Dervillé, *Ephémérides Compiègnaises contemporaines*, 1<sup>er</sup> mars 1814).

terrasse, par une tranchée qui met en communication la rivière avec l'étang appelé le Grand et le Petit canal.

Sur la rive opposée de l'Oise, les travaux sont plus considérables. A l'extrémité nord du pont s'élève une forte barricade de deux mètres d'épaisseur au sommet. La terre est maintenue par deux rangées de palissades jointives, reliées par de solides tirants. Au milieu, une embrasure pour une pièce; de chaque côté des banquettes de tirailleurs. A vingt-quatre mètres en avant, la route est coupée par une tranchée précédée d'un glacis. Sur le pont même, des piles de matériaux inflammables sont prêtes à flamber. La même précaution a été prise sur le petit pont du chemin de Venette<sup>1</sup>. Des abatis étendus couvrent les routes de Noyon et d'Amiens. En outre, la petite rivière de l'Aronde a été barrée au pont de Clairoix et la plaine de Margny est inondée au nord de la route de Noyon<sup>2</sup>.

Deux batteries construites sur la rive opposée de l'Oise, à côté du pont, permettent de battre les routes de Noyon et de Clermont. Plus tard, on coupe la rue qui relie le pont au village de Margny, par une forte palissade placée à l'extrémité nord du faubourg du Petit-Margny; des créneaux y sont pratiqués ainsi que dans les maisons voisines. De la Pompe à feu au confluent de l'Aisne, on a creusé de distance en distance, sur la rive gauche de l'Oise, des trous de tirailleurs pour un ou deux hommes chacun. Un bachot rempli de pierres, coulé au milieu de cette rivière, au gué de la Baraque-Blanche, près du confluent, doit le rendre impraticable à la cavalerie<sup>3</sup>.

Outre ces mesures défensives, Otenin a recours à des stratagèmes qui indiquent un esprit inventif. Il a fait dresser sur les rempart de la ville, ou du moins sur le peu qui en reste vers le nord-est, des roues de voitures assemblées par des pièces de charpentes, des brouettes, des moyeux.

1. Ce petit pont traversait une ancienne dérivation de l'Oise, utilisée lors de la construction du pont actuel et aujourd'hui disparue.

2. D'après le *Journal* inédit de Gibert de l'Isle, c'est un entrepreneur des ponts et chaussées, nommé Biscuit, qui exécute ce travail.

3. Caillette de l'Hervilliers, 31-33; Escuyer, *loc. cit.*, 139.

De loin, ces objets imitent un matériel d'artillerie qui fait défaut. On allume des feux de bivouac, pendant le jour et surtout la nuit. Les tambours du dépôt du 14<sup>e</sup> ligne battent fréquemment, de façon à faire croire à une nombreuse garnison. Enfin, le commandant envoie à Soissons Charlemagne Poulain, ancien officier de la garde nationale mobile de l'Oise, avec une lettre représentant Compiègne comme renfermant des moyens formidables de défense et déguisant ses points les plus faibles. Le tout tombe aux mains de l'ennemi, ainsi que le voulait Otenin<sup>1</sup>.

Il continue à s'inquiéter des ressources en munitions, qui sont faibles. « Sur les 80.000 cartouches d'infanterie, y compris celles adressées à M. le maire de la ville de Compiègne, qui ont été reçues ici, 45,000 ont été délivrées. Les 600 hommes qui se trouvent ici en ont reçu chacun 60. Il en reste en magasin 35.000 », quantité insuffisante pour les besoins d'un combat de quatre heures. Otenin demande donc au ministre un nouvel envoi, avec l'autorisation d'en distribuer aux gardes nationaux. L'ennemi est encore à Noyon et il faut prévoir une seconde attaque<sup>2</sup>.

Les supérieurs du brave major savent apprécier son zèle et son énergie. Le 17 mars, le général Avice écrit au général Hulin : « M. le major Otenin, que je vous prie de distinguer au ministre de la guerre, mérite vos bontés. On lui doit en grande partie les travaux de défense, plus l'enthousiasme qui a régné à Compiègne »<sup>3</sup>. Cet enthousiasme, si réel qu'il soit, surtout de la part des gens des environs,

1. Montagnon, 8, 9 ; Caillette de l'Hervilliers, 31, 32, 63, 81. D'après M. Montagnon, cet émissaire aurait été envoyé peu après la prise de Soissons ; d'après M. de l'Hervilliers (p. 81), l'envoi en aurait eu lieu le 30 mars. Nous avons retrouvé aux Archives de Compiègne le texte de cette lettre joint à une pétition de M. Marouy André, de La Chapelle-en-Serval. Elle fut rédigée par le père de ce dernier, le capitaine de la garde nationale Marouy, et par Charlemagne Poulain. Elle porte la date du 22 mars.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au ministre, 17 mars.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, 17 mars. A cette date, Napoléon écrit au roi Joseph : « J'ai mandé au ministre de la guerre d'envoyer un général à Compiègne... Envoyez un officier à Compiègne » (*Mémoires et Correspondance du roi Joseph*, t. X., p. 202).

n'est pas sans contradictions. Le 19 mars, en vertu d'un décret impérial, daté de Soissons le 12, on affiche à Compiègne un état de répartition de 4.000 hommes de levée en masse, à prendre dans l'arrondissement, pour la défense du pont et du Palais. On annonce, en même temps, qu'ils seront incorporés dans les cadres des 14<sup>e</sup> et 136<sup>e</sup> de ligne. La ville ne doit fournir que 71 hommes et l'on croit d'abord les réunir sans peine. Mais la perspective d'une incorporation dans l'armée, avec toutes les conséquences que l'on peut attendre du passé, décourage les bonnes volontés naissantes. La levée en masse donne peu ou point de résultats, tout en accroissant le nombre des réfractaires qui se réfugient dans les forêts et les bois <sup>1</sup>.

Depuis le départ du général Grouvel, dans la soirée du 16 mars, toutes les nouvelles confirment la présence de l'ennemi à Noyon. On croit même, tout d'abord (18 mars), qu'il y a 21.000 hommes, sur lesquels il a poussé un parti de 2.000 hommes entre Janville et Clairvoye (Clairoix) ; son gros serait à Longueil et menacerait de brûler ce village, ainsi que Blainville (Bienville) et Clairvoye (Clairoix). Il a mis des contributions sur Biermont, Labertin, Essincourt<sup>2</sup>.

En réalité, le danger est moins proche. Il n'y a, à Noyon (18 mars), que 1.800 à 2.000 hommes, dont moitié de cavalerie, avec 12 pièces établies sur la place du Marché-aux-Grains. « On doit en placer sur la porte de Compiègne. L'ennemi se fortifie à Noyon ; déjà des portes neuves sont placées ; les avant-postes sont au Mont-Reneau (Renaud), ci-devant abbaye, sur la hauteur, à une lieue de Noyon et à cinq lieues de Compiègne, dans un petit bosquet. Ce poste est d'environ 40 cavaliers », avec un piquet sur la route. Un poste d'infanterie, 50 hommes environ, est à Pont-l'Evêque. L'ennemi fait des réquisitions énormes dans les environs. Presque chaque jour, il part de Noyon pour La Fère et Laon quantité de voitures chargées de fourrages et de

1. Escuyer, *loc. cit.*, 139-140 ; Caillette de L'Hervilliers, 40-41.

2. *Arch. hist.*, *loc. cit.*, lettres du général Belliard au major-général, 17 mars, sept heures du matin ; du général Avice au général Hulin, 18 mars ; du major Otenin au ministre, 18 mars.

grains. Le 17, il y avait un escadron seulement à Chauny. Vic-sur-Aisne est évacué depuis la nuit du 17 au 18. « La garnison de Compiègne prend toujours les armes à 4 heures du matin et ne rentre que vers 7 heures et demie. La solde n'est pas alignée, quoiqu'il y ait des ordres contraires ; M. le maire fait distribuer les vivres de campagne, parce que, selon ses paroles, les soldats doivent vivre. » Et le major Otenin demande la régularisation de cette mesure, pourtant si naturelle, en même temps que l'envoi de 30.000 cartouches et de 2.500 pierres à feu, à raison d'une par cinq cartouches, proportion réglementaire. Ces pierres ont été oubliées dans le précédent envoi <sup>1</sup>.

« Le lendemain dimanche 20 mars, on apprit... que les troupes repoussées de Compiègne s'étaient portées de Noyon à Montdidier le samedi au matin, jour de marché, et que les habitants effrayés avaient abandonnés leurs grains et autres denrées dont les ennemis s'étaient emparés; que de là ils avaient été attaquer Clermont, mais qu'ils y avaient été repoussés ». Dès lors, on craint une nouvelle tentative contre Compiègne, cette fois par les hauteurs de Margny-Venette, le point le plus vulnérable. On décide de couper la chaussée de Margny, pour étendre l'inondation dans la plaine de Venette, de faire des retranchements sur la chaussée qui la traverse et même d'établir un ouvrage avec du canon sur la « montagne » de Margny. Tous ces travaux sont immédiatement mis en train, sauf le dernier pour lequel les ressources manquent<sup>2</sup>. De nouveau, les patrouilles ennemies se montrent autour de Compiègne. Le 19, le major Otenin écrit au ministre que, la veille, sept coureurs ennemis sont venus de Noyon; quatre habitants de Margny, embusqués en avant de Clairoix, les ont éloignés à coups de fusil. Ce minuscule incident fait l'objet de toute une correspondance : finalement, le ministre demande au général Dombrowski (20 mars) le nom des « trois braves habitants

1. *Arch., hist., loc. cit.*, rapport du major Otenin au ministre. 18 mars; lettre du général Avice au général Hulin, 19 mars.

2. Escuyer, *loc. cit.*, 140; Ephémérides du *Propagateur picard*, 19 mars 1900.

de Compiègne ou des environs », qui sont parvenus deux fois à repousser les hussards prussiens venus au nombre de huit<sup>1</sup>. Ainsi prennent corps les légendes.

En même temps, Otenin signale au ministre des faits plus saillants. Les habitants des campagnes, écrit-il le 19 mars, « viennent journellement me demander des munitions... pour se défendre, en cas que l'ennemi se présenterait chez eux. N'en ayant pas à leur fournir, je suis obligé de leur refuser ce qu'ils demandent. Si votre Excellence juge que cette demande soit faite à propos, je la prie de m'expédier un supplément de cartouches, lorsqu'il en sera fait un envoi à la garnison... »

Celle-ci est ainsi composée, à la même date du 19 :

136° de ligne :	
1 officier, 1 sous-officier . . . . .	2
Artillerie à pied de la garde impériale :	
1 sous-officier, 2 caporaux, 24 canonniers. . . . .	24
2° bataillon du 6° voltigeurs de la garde :	
1 chef de bataillon, 2 adjudants-majors, 1 capitaine, 5 sous-lieutenants, 1 adjudant, 1 tambour-maitre, 5 sergents-majors, 8 sergents, 4 fourriers, 23 caporaux, 16 tambours, 434 voltigeurs, 5 subsistants.	506
14° de ligne (5° bataillon) :	
1 chef de bataillon, 1 adjudant-major, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 8 sergents, 1 fourrier, 11 caporaux, 27 fusiliers, 8 tambours, 2 subsistants. . . . .	62
Train d'artillerie de la garde :	
1 brigadier, 10 soldats, 24 chevaux . . . . .	11
Gendarmerie impériale :	
1 lieutenant, 3 maréchaux des logis, 3 brigadiers, 33 gendarmes . . . . .	40
Total. . . . .	<u>645</u>

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du major Otenin au ministre, 19 mars ; de l'aide de camp Pradzynsky au général Dombrowski, 20 mars ; du ministre au général Dombrowski, 20 mars.

Le matériel de la place consiste en 2 pièces de 6, avec 3 caissons, 250 coups de canon et 35.000 cartouches<sup>1</sup>.

On s'occupe de renforcer cette petite garnison. Sur un ordre de l'Empereur daté du 18 mars, le ministre prescrit aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons des gardes nationales de la Loire-Inférieure, environ 860 hommes, de partir de Paris le 20, pour être à Compiègne le lendemain<sup>2</sup>.

Il en prévient Otenin, ajoutant : « Je vous recommande de vous entendre avec le sous-préfet de Compiègne, pour accélérer, par tous les moyens possibles, la réunion des 1000 hommes de la levée en masse, ordonnée dans cet arrondissement, par décret du 12 mars, et que le cadre du 14<sup>e</sup> de ligne, présent à Compiègne, est destiné à recevoir. Vous vous occuperez, sans relâche, de l'instruction de ces hommes, afin d'en tirer, pour la défense de cette place, tout le parti qu'on peut espérer du bon esprit dont ils paraissent animés dans cet arrondissement<sup>3</sup> ». De même, un étranger, témoin oculaire, écrit le 20 mars : « Nos officiers ne peuvent donner assez d'éloges aux Compiégnois, ainsi qu'aux habitants des environs ; leur bonne conduite et leur zèle pour le service de Sa Majesté sont au-dessus de tout éloge<sup>4</sup> ».

Les Polonais sont partis de Compiègne et de Senlis pour Verberie, où se réunissent 225 hommes d'infanterie et 13 gardes d'honneur. La garde de ce dernier point est à peu près assurée, mais Creil et Pont-Sainte-Maxence, que les

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au ministre, 19 mars. D'après Escuyer, 140, et Caillette de L'Hervilliers, 73, il arriva le 20 mars quatre nouvelles pièces ; en outre, la ville fit remettre en état deux couleuvrines offertes aux Compiégnois par Henri III, en reconnaissance de leur bravoure au siège de Senlis en mai 1589. Dans sa situation au 19 mars, p. 19, M. Montagnon mentionne un obusier, contrairement au rapport d'Otenin.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du ministre au major-général, 19 mars ; au major Otenin, 20 mars. Cette dernière, qui est envoyée par une estafette extraordinaire des postes, sur réquisition spéciale, porte l'effectif de ces gardes nationaux à 880 hommes ; lettre du général Hulin au ministre, 20 mars, rendant compte de l'exécution.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au major Otenin, 20 mars.

4. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre de l'aide de camp Pradzynsky au général Dombrowski, 20 mars.



Polonais gardaient précédemment, ont dû être évacués<sup>1</sup>. Ainsi, les débris de nos armées s'épuisent à garnir les brèches faites aux frontières nationales. Pour fermer l'une d'elles, il faut élargir les autres.

Le ministre vient d'inviter le général Avice, qui commande à Beauvais, à quitter quelquefois cette résidence pour s'opposer aux progrès de l'ennemi dans l'Oise. A ce moment même, le centre du département est menacé. L'insaisissable détachement du colonel von Geismar (800 hommes et une pièce) est à Saint-Just le 20 mars. Il pousse des coureurs vers Clermont; cinq d'entre eux viennent même sommer cette petite ville de livrer passage au détachement qui va les suivre (20 mars, une heure après-midi). Aussitôt, le tocsin sonne à Clermont, dans les villages voisins. On court aux armes, et les cavaliers ennemis se replient sur Saint-Just. Ce n'est pas le seul exemple d'énergie donné par les habitants de l'Oise. A Verberie, le même jour, on signale la réunion de 180 hommes de la « garde bourgeoise » volontaire. « Les habitants des campagnes demandent sans cesse des munitions; ils sont bien décidés de tout entreprendre, pour se défendre de l'ennemi à quelque prix que ce soit<sup>2</sup> ».

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre de l'aide de camp Pradzynsky, déjà citée, et lettre du ministre au général Dombrowski, 20 mars. Le pont de Pont-Sainte-Maxence a été détruit. Une lettre du général Hulin au ministre, 20 mars, précise deux points relatifs à la garnison de Compiègne : le cadre du 14<sup>e</sup> de ligne, qui en fait partie, est celui du 5<sup>e</sup> bataillon; le 136<sup>e</sup> a eu d'abord 5 bataillons, puis 4. Le 5<sup>e</sup> bataillon (dépôt de 4 compagnies) a pris alors le n<sup>o</sup> 4; après le passage du Rhin, une nouvelle réduction a eu lieu, à 3 bataillons; mais le nouveau 3<sup>e</sup> bataillon a conservé le n<sup>o</sup> 4; c'est lui qui est envoyé à Compiègne, puis à Soissons, tout en laissant au château de Sedan les officiers et sous-officiers nécessaires pour former 2 compagnies. En réalité, le 136<sup>e</sup> a donc 3 bataillons seulement en mars 1814 : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres du ministre au général Hulin, 20 mars; du général Hulin au ministre, 21 mars; du général Avice au général Hulin, 21 mars; du major Otenin au ministre, 21 mars, transmettant un rapport du maire de Moivillé (Moyvillers), d'après M<sup>me</sup> Boullenger du Tranoy (Tranloy), et un autre rapport de Thiolois (Tilloloy). Ces deux rapports sont du 20 mars, dix heures du matin et cinq heures du soir. Voir également Weil, III, 538, d'après le *Tagebuch* du corps Geismar. Il porte le coup de main sur Saint-Just au 19 mars; le *Moniteur uni-*

Malgré cette attitude énergique, les Polonais restés à Clermont en partent le 24, à quatre heures du matin, sans doute pour obéir aux ordres qui les concentrent à Verberie. Ce départ imprévu fait « un mauvais effet sur la population qui se levait en masse ». L'ennemi ne s'en retire pas moins de Saint-Just sur Montdidier, en entendant les tambours des Polonais battre l'assemblée avant leur mise en route<sup>1</sup>.

Le même jour, 24 mars, la garnison de Compiègne reçoit un nouvel et sérieux renfort, les deux bataillons de garde nationale de la Loire-Inférieure « bien armés et bien équipés ». Ils sont sous les ordres de deux officiers supérieurs, le major Guillemain et le chef de bataillon Baudry, du 26<sup>e</sup> de ligne<sup>2</sup>. Déjà, ils ont eu l'occasion de paraître devant l'ennemi, aux environs de Montargis, et ils se sont honorablement comportés. L'avenir ne démentira pas ce passé<sup>3</sup>.

Le 17 mars, l'Empereur a donné au roi Joseph l'ordre d'envoyer un officier à Compiègne. Cet envoi a lieu le 19 et, le 22, Joseph écrit au ministre de la guerre :

*versel* du 25, à la nuit du 19 mars (Correspondance de Beauvais, 22 mars et citation du *Journal de l'Oise*). Voir aussi, au numéro du 26 mars, une circulaire du comte de Gronan, préfet de l'Oise, au sujet de l'attaque du 15 à Compiègne et de l'occupation de Saint-Just-en-Chaussée, extraite du *Mémorial de l'Oise*.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Avice au général Hulin, 21 mars. D'après le *Tagebuch* du corps Geismar, le retour à Montdidier a lieu le 20 mars (Weil, III, 539).

2. Escuyer, *loc. cit.*; *Moniteur universel* du 27 mars, Correspondance de Compiègne datée du 23; Caillette de l'Hervilliers, 55. Le major Guillemain (Antoine-Aimé), né à Vesoul le 14 mars 1766; entré au service le 22 avril 1783, mort subitement le 5 mai 1814; le chef de bataillon Baudry, soldat à la légion nantaise, puis chirurgien à l'armée de Sambre-et-Meuse, à la légion du Cap; chef de bataillon du 15 août 1813 (Caillette de l'Hervilliers, 88). Cet auteur porte ces deux officiers comme faisant partie du cadre du 26<sup>e</sup> de ligne; mais ce fait ne paraît exact que pour le premier.

3. Extrait d'une lettre de M. Baudry, chef du 1<sup>er</sup> bataillon, au préfet de la Loire-Inférieure, 20 février 1814; lettre de M. Le Baron, maire d'Orléans, au major Guillemain, même date (*Moniteur universel*, 6 mars 1814).

Monsieur le Duc,

L'officier que j'ai envoyé à Compiègne, et qui est arrivé à l'instant, me rend compte que les habitants de l'Oise sont animés d'un bon esprit et disposés à se défendre, mais ils manquent de poudre. Il serait important d'en envoyer au commandant de Compiègne et de le charger d'en surveiller la distribution aux habitants armés. Les troupes qui sont à Compiègne réclament les vivres de campagne<sup>1</sup>.

De son côté, le duc de Feltre sait reconnaître l'activité du major Otenin. A la même date, il lui écrit, au sujet de l'attaque du 15 :

Je ne puis, Monsieur, que vous témoigner ma satisfaction sur les dispositions que vous avez faites dans cette circonstance pour défendre vigoureusement la ville de Compiègne. J'applaudis également à la bonne conduite de la garnison et des habitants de la ville. Je vous prévien, Monsieur, que j'ai mis votre rapport sous les yeux de Sa Majesté<sup>2</sup>.

Le lendemain, 23 mars, il annonce au roi Joseph, en réponse à la lettre précédente, qu'il fait partir le jour même 400.000 cartouches d'infanterie pour Compiègne, « afin d'en fournir aux habitants de cet arrondissement qui sont animés d'un bon esprit ». Quant à la question des vivres de campagne, elle est soumise au comte Daru, ministre de l'administration de la guerre<sup>3</sup>. Il ne paraît pas qu'elle ait reçu une solution, tant est grande notre détresse financière. « A Paris, c'était alors la misère pour le grand nombre, la gêne pour les plus favorisés ». On ne perçoit ni loyers, ni fermages ; il n'y a plus de travail, les commerçants vendent à perte pour vivre. Depuis le 17 novembre 1813, pensions et traitements civils subissent une retenue de 25 p. 100 ; ils sont payés en retard et par à-comptes. En janvier et février, les contributions directes donnent à Paris 70.000 francs par

1. *Mémoires et Correspondance du roi Joseph*, t. X, p. 208-209. Nous n'avons pu trouver le nom de cette officier.

2. *Arch. hist.*, *loc. cit.*, 22 mars.

3. *Arch. hist.*, *loc. cit.*, 23 mars, lettres du ministre au roi Joseph et au comte Daru.

jour ; en mars, moins de 1.000 francs. Un impôt extraordinaire de 750.000 francs, voté le 8 mars par le Conseil municipal, ne rapporte rien ou presque rien<sup>1</sup>.

Dès lors, il n'y a pas à s'étonner si la petite garnison de Compiègne, qui ne reçoit de l'État ni vivres, ni argent, adresse au major de nombreuses réclamations. Celui-ci répond par des promesses qu'il n'est pas toujours sûr de réaliser. Néanmoins, il ne se produit aucun désordre<sup>2</sup>. Les préparatifs de défense sont toujours activement poursuivis. On consolide les palissades existantes avec des traverses boulonnées ; on en établit de nouvelles aux points dangereux ; on creuse des fossés en avant d'elles. A l'angle des routes de Noyon et de Margny, on ouvre deux tranchées qui les coupent et on élève des retranchements. Chacun d'eux pourra recevoir une pièce tirant à barbette, encadrée par des tirailleurs placés sur des banquettes. Un redan est construit à hauteur de la Brasserie, en face de la tour dite à tort de Jeanne-d'Arc ; une pièce placée au saillant enfile la route de Venette<sup>3</sup>.

1. H. Houssaye, *1814*, 432 et ff., d'après les *Arch. nat.* A. F. IV. 99 et A. F. IV. 1534, A. F. IV. 906 ; F. 9. 754 ; *Correspondance de Napoléon*, XXI, 194 ; *Mémoires et Correspondance du roi Joseph*, X, 150.

2. Caillette de l'Hervilliers, 55. Le 22 mars, le ministre prévient Otenin qu'il est maintenu dans le commandement de Compiègne, comme commandant d'armes de 4<sup>e</sup> classe (*Arch. hist.*, *loc. cit.*, 22 mars).

3. Caillette de l'Hervilliers, 56-57.

---

## CHAPITRE VII

### Incendie de Venette et de Margny.

Le 21 mars, il arrive de Soissons à Compiègne, par bateaux, 200 blessés russes et prussiens que l'on fait repartir pour Pont-Sainte-Maxence. Le lendemain, dans la matinée, on entend le canon retentir vers Soissons. Au nord, l'ennemi occupe encore Noyon et Montdidier, sans changement dans sa position et ses forces<sup>1</sup>. Au nord-est, le général Grouvel est encore à Villers-Cotterêts, avec 400 chevaux seulement; il signale des postes ennemis sur l'Aisne, à Fontenoy et aux environs<sup>2</sup>.

Le lendemain, 23 mars, dès six heures du matin, le canon retentit encore violemment vers la direction de Soissons. « Tout le monde fuit et se cache, la terreur est à son comble », écrit de Villers-Cotterêts le général Grouvel. C'est Bülow qui attaque Soissons, tandis que Blücher et Schwartzenberg marchent sur Paris par Fère Champenoise.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au ministre, 22 mars, cinq heures du soir. Bülow a commencé le bombardement de Soissons (Weil, III, 534) et poussé ses coureurs jusqu'à Montgobert. D'après Bernhardt, *Denkwürdigkeiten aus d. Leben des K. russ. generals v. d. Infanterie C. F. Grafen v. der Toll*, V, 303, le chef d'état-major de Blücher, Gneisenau, n'aurait chargé Bülow de l'opération contre Soissons et Compiègne que pour se débarrasser de lui (Weil, III, 538).

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Grouvel au ministre, 22 mars, neuf heures du soir.

A Noyon, il y aurait, assure Otenin, 900 cavaliers, 1.000 fantassins, 4 canons et 2 obusiers, avec 100 cavaliers à Pont-l'Evêque, 50 au pont d'Ourscamp ; à Chauny, 400 fantassins ; de Noyon à Montdidier, 1.200 cavaliers ; à Montdidier, 770 cavaliers russes, prussiens, saxons, avec 1 pièce de 4, les mêmes qui ont ravagé une partie de la Somme, du Pas-de-Calais, et enlevé la citadelle de Doullens, les partisans du colonel von Geismar<sup>1</sup>.

A Paris, on rapporte qu'un parti de 500 à 600 hommes, avec un canon et un obusier, s'est porté la veille, 22 mars, sur Pont-Sainte-Maxence. On ne sait encore s'il y est entré, s'il veut marcher sur Compiègne ou Senlis. « Le général Avice m'annonce, écrit le général Hulin, que deux paysans de Montdidier, envoyés par l'ennemi, l'un à Saint-Just, l'autre à Clermont, étaient porteurs de réquisitions *effroyables*, faites au nom de Bülow et signées Geismar. Ces deux hommes ont été arrêtés et mis en prison à Beauvais : on les croit des espions<sup>2</sup> ».

Auprès de Compiègne, un détachement de 20 hommes, de la compagnie d'éclaireurs volontaires de la ville, commandée par Beauvais fils, maître de poste, s'est embusqué dans un bois près de Janville, pendant la nuit du 22 au 23 mars. Il surprend ainsi une patrouille de sept hussards prussiens, auxquels il tue un homme et deux chevaux. Il en blesse un second qu'on ramène à Compiègne. A l'en croire, trois escadrons du 1<sup>er</sup> hussards prussien, partis de Groningue, sont arrivés, il y a quatre jours, à Noyon, en passant par Bruxelles et Laon. Il y a à Noyon de 1800 à 2000 hommes d'infanterie et de cavalerie, quatre pièces et un obusier. « On blâma assez généralement, cette petite expédition, écrit naïvement Escuyer, dans la crainte des représailles pour la ville et surtout pour les habitants de

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Grouvel au ministre, 23 mars ; rapport du major Otenin au ministre, 23 mars, cinq heures du soir. Le 23, Bülow tente une attaque contre la porte de Reims, à Soissons. Il est repoussé et prépare un siège en règle (Weil, III, 528).

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Hulin au ministre, 23 mars.

Janville<sup>1</sup> ». En donnant cette nouvelle au duc de Feltre, Otenin risque une demande qu'il a déjà faite inutilement : « Oserai-je, Monseigneur, me permettre de distribuer des cartouches aux paysans des environs qui sont disposés à se défendre de l'ennemi ?...<sup>2</sup> ». Nous avons vu la réponse anticipée qu'avait faite le ministre à cette demande si timide.

Le 24 mars, va avoir lieu une entreprise plus sérieuse. Montdidier est encore occupé par le colonel von Geismar. Cédant aux injonctions répétées du ministre, le général Avice se décide à quitter Beauvais pour l'attaquer. Mais, il ne s'aventure pas seul. Il s'entend avec le major Otenin et avec le général d'Aigremont, qui commande le département de la Somme, pour tenter une attaque enveloppante contre les Alliés. « Ce sont les mêmes, écrit-il à d'Aigremont, qui ont pris le fort de Doullens au nombre de 1000 à 1100. Ils se sont tenus longtemps à Noyon et ont menacé Compiègne. Grâce à un officier énergique, qui commande cette place, ils ont changé leur tentative. Ils sont dans ce moment plus sur la Somme que sur l'Oise, puisque leur force principale est à Montdidier (*sic*). Je profite de l'élan que montre mon département pour marcher à eux. Je partirai donc demain de cette place (Beauvais) à cinq heures du matin et vraisemblablement dans l'après-midi, je serai en présence. Il serait essentiel que tu combines un mouvement sur le point de Roye et Montdidier. Avec mes forces réunies, il n'y a point de doute qu'il n'abandonne nos départements et que nous puissions donner le repos. Je t'engage donc à prendre tes mesures et me faire connaître tes dispositions par Saint-Just où je serai demain de bonne heure. Je désire recevoir promptement de tes nouvelles. Je dois te prévenir aussi que

1. *Arch. hist., loc. cit.*, rapport du major Otenin au ministre (copie certifiée Fririon), sans date, mais présumé du 24 mars ; *Moniteur universel*, 27 mars 1814 ; Caillette de l'Hervilliers, 59 et 60, d'après un témoignage oculaire. Ce dernier document semblerait indiquer que l'embuscade de Janville eut lieu le matin du 23 et que le rapport d'Otenin, qui est du même jour d'après son texte même, doit être aussi daté du 23. M. Caillette de l'Hervilliers, p. 116-118, le date au contraire du 24, à cinq heures du soir.

2. Rapport cité.

j'écris en ce moment au commandant de Compiègne qui se mettra en route aussi avec des troupes, pour faire sa jonction avec nous à Roye ou à Montdidier<sup>1</sup> ».

Cette entreprise si laborieusement concertée n'aboutit qu'à un résultat partiel. Un détachement de 300 hommes parti de Compiègne dans la soirée du 23, se borne à aller prendre position à Cuvilly, sur la route de Montdidier. Il y reste jusqu'au lendemain soir, en capturant sept voitures de grains et d'avoine destinées à l'ennemi<sup>2</sup>. Quant à la colonne partie d'Amiens, elle arrive trop tôt devant Montdidier et se retire vers trois heures sur Marcuil, après un petit combat sans résultat positif<sup>3</sup>.

De son côté, le général Avice part de Beauvais le 24 à trois heures du matin, avec 250 fantassins et 40 cuirassiers, auxquels se joignent la garde urbaine, la levée en masse, le préfet et le maire, ainsi que beaucoup de notables du pays. A Saint-Just, ils sont renforcés, assure le préfet de l'Oise, par 10.000 ou 12.000 paysans armés de fusils, de piques ou de fourches. « Avec cette masse animée de la meilleure volonté, le général s'est dirigé sur Montdidier (Somme). L'ennemi a voulu résister en avant de cette ville; mais il a été chargé aux cris de *Vive l'Empereur!* et s'est vu obligé de se retirer précipitamment à Noyon, d'où il était sorti ». Nous n'avons que deux hommes légèrement blessés et un cuirassier fait prisonnier. L'ennemi a perdu deux tués et un grand nombre de blessés.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Avice au général d'Aigremont, 23 mars, copie certifiée du maréchal Jourdan, commandant supérieur de la 18<sup>e</sup> division militaire; rapport du major Otenin présumé du 24 mars déjà cité; *Moniteur universel* du 28 mars, correspondance de Compiègne datée du 25. D'après M. Weil, III, 530, cette attaque de Montdidier aurait eu lieu le 23. M. Weil attribue le commandement de la colonne d'Amiens au général Avice avec 200 lanciers, 550 fantassins et 2.000 à 3.000 paysans armés.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, rapport du major Otenin présumé du 24 mars; Escuyer, *loc. cit.*

3. *Arch. hist., loc. cit.*, rapport du major Letermellier, du 5<sup>e</sup> chevau-légers, au général d'Aigremont, 25 mars; lettre du général d'Aigremont au maréchal Jourdan, 26 mars (copie); *Tagebuch* du corps Geismar (Weil, III, 530).



« Il est impossible, dit le général Avice, de peindre l'enthousiasme des habitants de Montdidier lors de notre entrée. La ville fut spontanément illuminée aux cris mille fois répétés de : *Vive l'Empereur!* Il y avait six jours qu'ils étaient renfermés sans aucune communication et recevaient les vexations les plus atroces.

« Les habitants prenaient à l'envi les soldats pour les traiter et leur faire oublier les fatigues d'une marche aussi longue... »<sup>1</sup>.

Cet épisode n'est pas sans importance, car il montre combien les populations de l'Oise sont prêtes à la guerre nationale, à la guerre populaire. Plus tard, en septembre 1870, elles donneront le même exemple autour de Clermont, de Liancourt. Mais l'attaque de Montdidier n'a abouti qu'à des résultats insuffisants : le général Avice, qui y entre à 7 heures et demie du soir, en repart dès 6 heures du matin, sans y laisser personne. Le duc de Feltre accuse son manque de vigueur et d'activité ; il recommande une fois de plus au général Hulin « de réchauffer le zèle » de son subordonné<sup>2</sup>. Il désigne le général Vinot pour commander les for-

1. *Arch. hist., loc. cit.*, rapport du général Avice au général Hulin, 25 mars, deux heures du matin, copie certifiée Fririon ; lettre du préfet de l'Oise au ministre, 25 mars ; *Moniteur universel*, 28 et 30 mars 1814, 345, 353. Le numéro du 30 mars, correspondance de Saint-Just en date du 26 mars, porte à 15.000 hommes le nombre des paysans en armes. Le rapport du général Avice a été reproduit dans le *Moniteur* du 28 mars, p. 345, et par Caillette de l'Hervilliers, p. 118. Ce dernier écrit à tort *Avysse* et M. Montagnon *Avic*. Le corps Geismar arrive le 25 au matin à Roye au milieu d'une insurrection générale (*Tagebuch* du corps Geismar cité par M. Weil, III, 539). — D'après une situation de la 1<sup>re</sup> division militaire au 15 mars (*Arch. hist.*), il y a à Beauvais : le petit dépôt du 22<sup>e</sup> de ligne, 3 officiers et 4 hommes ; le 5<sup>e</sup> bataillon et le dépôt du 61<sup>e</sup>, 9 officiers, 52 hommes ; le 5<sup>e</sup> bataillon et le dépôt du 76<sup>e</sup>, 7 officiers, 134 hommes ; le 5<sup>e</sup> bataillon et le dépôt du 85<sup>e</sup>, 12 officiers, 57 hommes ; le petit dépôt du 9<sup>e</sup> léger, 4 officiers et 6 hommes ; le 5<sup>e</sup> bataillon et le dépôt du 28<sup>e</sup> léger, 13 officiers, 159 hommes ; le 5<sup>e</sup> bataillon et le dépôt du 37<sup>e</sup> léger, 25 officiers, 141 hommes ; le 8<sup>e</sup> cuirassiers (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> compagnies et dépôt), 26 officiers, 232 hommes, 212 chevaux.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du 29 mars, dont il existe deux minutes des 28 et 29.

ces mobiles de l'Oise, Avice gardant le commandement du territoire. Quant au général d'Aigremont, qui a également manqué d'énergie dans cette circonstance et en d'autres, il est purement et simplement remplacé par le général Tarayre<sup>1</sup>. Mais le tour que vont prendre les événements rendra inutiles ces changements *in extremis*. Dès le 27 mars, le colonel von Geismar est rentré à Montdidier.

A Paris, le roi Joseph et le duc de Feltre manifestent des inquiétudes croissantes. L'Empereur a entrepris son mouvement si risqué vers nos places de l'Est, et les armées des coalisés, enfin libres de leurs pas, marchent de nouveau sur la capitale. Les Polonais disséminés dans l'Oise se sont concentrés à Verberie, en découvrant la route de Paris à Lille. « ... Comme l'ennemi pourrait tourner cette position, en s'emparant de Pont-Sainte-Maxence et de Creil, écrit le ministre au sujet de Verberie..., je vous invite, général, à donner les ordres nécessaires pour que ces deux points soient gardés »<sup>2</sup>.

Le même jour, autre lettre du ministre au roi Joseph :

Je vais envoyer un officier général à Senlis pour y activer la levée en masse et mettre la place à l'abri d'un coup de main, ainsi que pour veiller à la défense des ponts de Creil et de Pont-Sainte-Maxence et des hauteurs de Verberie occupées déjà par des Polonais.

Il y a aussi à Pontoise des Polonais sous les ordres du général Dombrowski, et qui peuvent être chargés de la garde du pont de cette ville<sup>3</sup>.

En effet, quelques mesures sont prises.

Général, écrit le ministre à Hulin, S. M. le roi Joseph me mande que l'apparition de l'ennemi et sa marche sur l'Oise paraissent nécessiter des mesures promptes...

Comme l'esprit des habitants de ces contrées paraît bon et

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Grouvel, 28 mars ; deux lettres du duc de Feltre au général Hulin, 29 mars.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Hulin, 24 mars, minute et original.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au roi Joseph, 24 mars (minute).

qu'il ne s'agit que de le diriger utilement, S. M. pense qu'il faut à Senlis un officier général qui pourra requérir les gardes nationales ou la levée en masse et qui sera chargé :

1° De faire mettre à l'abri d'un coup de main et de défendre cette ville, susceptible, au moyen de quelques travaux, d'une forte résistance;

2° De faire occuper et défendre les ponts de Creil et de Pont-Sainte-Maxence, ainsi que les hauteurs de Verberie.

Le roi pense, en outre, qu'il serait fort utile de mettre quelques détachements de troupes de ligne à ces quatre points pour marcher à la tête des gardes nationales et des habitants armés; et qu'il importe également d'avoir à Pontoise un officier supérieur pour commander cette place, requérir les gardes nationales ou la levée en masse et défendre le pont.

Je vais désigner un officier général pour Senlis et ordonner les mesures nécessaires pour mettre cette place à l'abri d'un coup de main, ainsi que les autres points indiqués par le roi.

Que fait le général Avice à Beauvais? Il n'en bouge pas. Il faut le remuer. Qu'il monte à cheval et voie, par lui-même, tout ce qu'il y a à faire dans son département... Écrivez-lui dans ce sens...

Il y a des Polonais à Verberie... Il y en a aussi à Pontoise...

Tâchez d'envoyer tout ce que vous pourrez en détachements d'infanterie pour appuyer et guider les gardes nationales et les levées en masse sur les points indiqués, ainsi qu'à Clermont (Oise).

Voyez avec le général Fririon si l'on ne pourrait pas d'ici à demain compléter le 1<sup>er</sup> bataillon du 88<sup>e</sup> de ligne, qui a déjà un bon fonds, de manière à le faire partir dans la journée de demain pour Clermont.

Je crois aussi que, vu l'urgence, il serait convenable de disposer de quelques-uns des cadres désignés pour la 3<sup>e</sup> division de réserve, afin de faciliter la levée en masse et en tirer un bon parti dans les cantons où l'esprit des habitants paraît être le meilleur, comme à Creil, à Chantilly, à Luzarches, à Clermont<sup>1</sup>...

En exécution de ces ordres, le général Hulin désigne le major des Boulards pour commander à Pontoise; il fait partir le 1<sup>er</sup> bataillon du 88<sup>e</sup> (23 mars) pour Clermont. D'ac-

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Hulin, 21 mars, minute et original; copie de la lettre du roi Joseph au ministre, 24 mars, certifiée Fririon.

cord avec le général Fririon, il envoie des cadres à Luzarches, à Chantilly, à Creil, à Clermont, dans la pensée d'y faciliter la levée en masse. Toute l'infanterie disponible va suivre. En attendant, les généraux Dombrowski et Avice ont ordre de faire garder Creil et Pont-Sainte-Maxence.

Hulin trouve avec raison qu'on commet une faute en éparpillant dans l'Oise quantité de petits détachements. A vouloir être fort partout, on ne le sera nulle part. Il serait préférable d'organiser une colonne mobile de 2.000 à 3.000 hommes de bonne infanterie, 500 à 600 chevaux et une batterie. Elle se porterait successivement sur les points menacés et, de façon à soutenir les habitants. Cette solution est aussitôt adoptée<sup>1</sup>. Le 25 mars, le duc de Feltre annonce au général Hulin le départ de Paris, le 26, pour chacun des points de Verberie, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Senlis et Pontoise, de deux pièces et 200 coups de 4, 1.500 livres de poudre à cartouches, 20 canonnières de la 8<sup>e</sup> compagnie *bis* du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied. La poudre est destinée aux habitants armés<sup>2</sup>.

Les officiers du génie manquent pour organiser la défense de Senlis et des ponts de l'Oise. Le duc de Feltre invite le ministre de l'Intérieur, comte de Montalivet, à mettre à sa disposition les ingénieurs des ponts et chaussées de la région<sup>3</sup>. Les cadres annoncés partent le 26, avec les convois d'artillerie destinés à Pont-Sainte-Maxence, Creil, Senlis et Chantilly. En outre, le général Hulin continue de penser que 500 à 600 chevaux seraient très utiles dans l'Oise. Il propose au roi Joseph d'y envoyer le 11<sup>e</sup> régiment de cavalerie de marche, 500 chevaux, qui arrivent le 26 à

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Hulin au ministre, 24 mars; lettre du ministre au roi Joseph, 25 mars, minute; lettre du ministre au général Hulin, 25 mars, minute et original.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Hulin, 25 mars, minute et original; lettre du général de brigade, chef de la 6<sup>e</sup> division du ministère de la guerre à M. Gérard, chef de la 3<sup>e</sup>, 25 mars; lettre du ministre au major Otein, 26 mars, minute.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au roi Joseph, 26 mars, minute.

Paris, et de désigner un bon officier général pour le commandement de toutes les forces de l'Oise <sup>1</sup>. Nous avons vu que cette dernière demande reçoit aussitôt satisfaction. La précédente trouve le même accueil auprès du roi Joseph et la colonne mobile de l'Oise est définitivement constituée le 28 mars, trop tard pour qu'elle puisse intervenir dans les évènements qui se préparent <sup>2</sup>.

La levée en masse continue de rencontrer une résistance passive qu'il est impossible de vaincre. Si, dans l'Oise, on est disposé à combattre énergiquement l'envahisseur, on ne se soucie nullement d'une incorporation plus ou moins déguisée dans l'armée active. Napoléon et, malheureusement, la France elle aussi, paient tant d'excès commis dans la perception de cet impôt du sang, porté par lui à un degré inouï jusqu'à ce jour.

Le 16 mars, le duc de Feltre a prié le ministre de l'Intérieur de hâter l'exécution du décret du 12, au sujet de la levée en masse dans l'arrondissement de Compiègne. Le 24 seulement, le comte de Montalivet se borne à répondre qu'il a transmis le 15, au préfet de l'Oise, le décret en question, avec invitation d'en accélérer l'exécution <sup>3</sup>. Visiblement la machine gouvernementale se détraque ; la fin est proche.

Ce n'est pas aux gens des campagnes que manque la bonne volonté de combattre. Tout le démontre. On écrit le 24 au ministre que, trois jours auparavant, 1.500 à 2.000

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du général Hulin au ministre, 26 mars, original.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Hulin, 27 mars, minute ; lettre du général Hulin au ministre, 28 mars. — Composition de la colonne mobile de l'Oise au 26 mars : 2<sup>e</sup> bataillon du 6<sup>e</sup> léger, 18 officiers, 64 hommes, Creil ; 6<sup>e</sup> bataillon du 82<sup>e</sup> de ligne, 9 officiers, 74 hommes, Pont-Sainte-Maxence ; 1<sup>er</sup> bataillon du 88<sup>e</sup> de ligne, 18 officiers, 333 hommes, Clermont ; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillon du 152<sup>e</sup> de ligne, 22 officiers, 43 hommes, Chantilly ; 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons du 154<sup>e</sup> de ligne, 28 officiers, 65 hommes, Senlis ; 8<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied, 3 officiers, 100 hommes, répartis entre Pont-Sainte-Maxence, Pontoise, Creil, Senlis et Verberie ; le 11<sup>e</sup> de marche de cavalerie, 26 officiers, 508 hommes, Chantilly et Creil.

3. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du comte de Montalivet au duc de Feltre, 24 mars, original.

paysans s'étaient rassemblés à Clermont pour attaquer l'ennemi à Saint-Just. Ils ont été renvoyés par les autorités locales. « La ville de Creil est déterminée à se défendre ; on a muré le pont de l'Oise, mais les habitants demandent des munitions et deux pièces de canon ; les communes de Chantilly, Luzarches et autres ont promis de soutenir celles de Creil. Le moment n'est donc pas encore venu où on sonnera le tocsin dans toute la France, où trente millions de Français écraseront 200.000 barbares! <sup>1</sup> »

Une lettre du duc de Rovigo, le trop célèbre ministre de la police, au duc de Feltre, donne un aperçu très exact des dispositions réelles de cette région : « ..... Je reçois les renseignements les plus favorables sur la disposition d'esprit des habitants de l'Oise et sur leurs résolutions de prendre les armes pour repousser les partis ennemis... Mais, on m'annonce en même temps, que ces habitants ont beaucoup d'éloignement pour être renfermés dans les cadres des 34<sup>e</sup> (14<sup>e</sup>) et 136<sup>e</sup> régiments dont ils doivent, dit-on, faire partie... Tous ces hommes, dont la plupart sont propriétaires, veulent bien s'armer pour défendre le territoire et mettre à l'abri leurs biens... Mais, le nom de soldat leur fait peur et entraîne avec lui, non seulement la crainte d'un engagement qu'ils ne veulent point contracter, mais encore celle d'être employés bientôt à un autre service que celui qu'ils veulent faire, rester sur leur terrain pour se défendre. On ajoute à cela qu'il se trouve parmi ces hommes un grand nombre d'anciens officiers... », qui répugnent à être incorporés comme soldats. Finalement, le duc de Rovigo propose de placer la levée en masse sous les ordres d'anciens militaires, bien connus dans le pays, le colonel Delamarre, et un ex-aide de camp du roi de Naples, Gobert<sup>2</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du sieur Albert, de Paris, au ministre, 24 mars, original.

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du duc de Rovigo au ministre de la guerre, 25 mars, original. — Une lettre du duc de Feltre au ministre de la police, 26 mars (minute), fait remarquer que, dans le compte rendu du combat du 15 à Compiègne, on omet de signaler la part prise à la défense par un détachement de canonnières de la garde qui, avec 2 pièces de 6, a démonté 2 pièces à l'ennemi.

Le duc de Feltre, ce qui est à son honneur, croit devoir la vérité à l'Empereur. Le 26 mars, il lui adresse copie de la lettre du ministre de la police, en généralisant ses conclusions. Dans tous les départements, on observe les mêmes faits. Un cadre du 5<sup>e</sup> voltigeurs de la Garde, qui avait déjà reçu plus de 1800 hommes, n'en a pu conserver plus de 200 lors de l'évacuation de Reims par nos troupes (18 mars)<sup>1</sup>.

Pendant que les ministres de l'Empereur et son frère Joseph se débattent ainsi, au milieu des exigences d'une situation qu'ils se voient incapables d'améliorer, les alertes sont constantes à Compiègne. Le 24 mars, un détachement venu de Noyon pousse jusqu'à Janville, pour fouiller le bois où a eu lieu l'embuscade de la veille. Après des recherches inutiles, ces 300 hommes se retirent, non sans avoir maltraité plusieurs habitants.

Le 25, nouvelles alarmes. Quelques coups de feu tirés près de Clairoix font croire à une attaque prochaine. Des sentinelles placées sur la route de Noyon voient de loin une troupe qui s'approche en suivant le grand chemin de Soissons. Aussitôt, on bat la générale ; toutes les troupes prennent les armes. Mais on est bientôt détrompé : il s'agit d'une quarantaine de terrassiers chargés de pelles et de pioches pour les travaux de la ville.

Dans l'après-midi, un parti ennemi se montre à Gournay-sur-Aronde. Le tocsin y sonne, ainsi qu'à Estrées-Saint-Denis, à Jonquières, à Canly, au Meux, à Jaux et à Venette. De ces divers points, on voit arriver environ 1200 paysans, armés de toute sorte d'instruments tranchants, de piques, de fusils de tout calibre. Ils viennent offrir leurs services au commandant Otenin, qui n'en a que faire et les remercie. On apprend ensuite que l'ennemi a mis en mouvement de Noyon sur Compiègne 800 cavaliers, un bataillon d'infanterie avec quatre pièces. Une avant-garde de 30 à 40 hommes, venue jusqu'à Clairoix, a donné lieu à l'alerte du matin. Le reste de la cavalerie n'a pas dépassé Janville et l'infanterie Thourotte, après quoi toute la colonne a fait

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre à l'Empereur, 26 mars, minute; lettre du ministre au duc de Rovigo, 26 mars, minute.

demi tour. La prise d'armes des communes voisines n'est sans doute pas étrangère à ce résultat<sup>1</sup>. Le bruit court même le lendemain que l'ennemi, à Noyon, a fait murer la porte de Compiègne, par crainte d'une surprise<sup>2</sup>.

La discipline s'affaiblit comme le sens du devoir dans les malheureux débris de nos armées. Le même jour 25, le chef de bataillon Macquart, du 14<sup>e</sup> de ligne, quitte Compiègne pour se rendre au dépôt de son régiment, à Versailles, avec son tambour-maître, sans en prévenir Otenin. Un maréchal des logis et quatre gendarmes partent de même, sur l'ordre d'un lieutenant de gendarmerie qui est à Villers-Cotterêts<sup>3</sup>.

Heureusement, Otenin est énergiquement soutenu par ses supérieurs. Le 27 mars, le duc de Feltre l'autorise à distribuer des cartouches aux paysans, comme il le demandait. On a mis sous les yeux de l'Empereur « la belle conduite d'un détachement de 20 hommes de la compagnie des éclaireurs volontaires de la ville de Compiègne qui, dans une embuscade à une lieue et demie de Beauvais, a culbuté trois hussards d'une patrouille ennemie, en a fait un prisonnier et a tué quatre chevaux. « Je vous prie, Monsieur, ajoute le duc de Feltre, de témoigner ma satisfaction au nom de S. M. à ce brave détachement<sup>4</sup>. » Ainsi, cette insignifiante escarmouche sert de texte à des amplifications ridicules. Sommes-nous tombés si bas qu'on mette sous les yeux de l'Empereur et Roi la rencontre de 20 fantassins et

1. *Arch. hist., loc. cit.*, rapport du major Otenin au ministre, copie certifiée Fririon, reproduite par Caillette de l'Hervilliers, p. 120. Les auteurs et M. Montagnon écrivent *Tourot* au lieu de *Thourotte*; *Moniteur universel*, 28 mars 1814, correspondance de Compiègne, datée du 25.

2. *Moniteur universel* du 30 mars, correspondance de Saint-Just, datée du 26.

3. *Archiv. hist., loc. cit.*, lettre du major Otenin au ministre, 26 mars; lettres du ministre au général Doulembourg, commandant le département de Seine-et-Oise; au duc de Conegliano, 29 mars.

4. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au major Otenin, 27 mars, minute. Cette lettre répond à une autre, sans date, d'Otenin (lettre présumée du 24, mais qui paraît être du 23; voir *suprà*, p. 81). Le scribe du ministère prend le maître de poste Beauvais, 74, pour la ville de ce nom.



de 7 hussards ? En réalité, on veut voir dans cet incident un nouvel indice de guerre nationale.

Le général Grouvel est encore à Villers-Cotterêts le 26, avec 150 fantassins et 500 cavaliers, malgré le voisinage de Bülow qui investit Soissons. Il manque de tout, même de cartouches. Devant ses demandes instantes de renfort, on songe d'abord à lui envoyer des munitions, un bataillon et deux pièces. Mais il faut bientôt y renoncer pour des soins plus pressants. L'ennemi va attaquer Paris et Grouvel reçoit ordre de se replier, s'il y est forcé, de Villers-Cotterêts par Nanteuil-le-Haudouin sur Dammartin.

Malgré tout, il semble qu'on ne veuille pas désespérer encore. A la même date, quand on est réduit à tous les expédients pour organiser tardivement la défense de Paris, le duc de Feltre juge à propos de faire inviter le général Avise, « avec les masses qu'il a à sa disposition », à reprendre Saint-Quentin sans aucun délai<sup>2</sup>. Il n'en sera rien, naturellement.

Le dimanche 27 mars, on voit rentrer dans Compiègne les trois bourgeois que les Alliés ont faits prisonniers le 15. Ils ont pu s'échapper avant d'arriver à Bruxelles et rapportent que, le 15, en suivant la route de Noyon, ils l'ont trouvée couverte de troupes, parmi lesquelles beaucoup d'artillerie. On en conclut que l'attaque était sérieuse et qu'elle eût été poussée à fond, si Blücher n'avait concentré son armée autour de Laon, sous la menace de Napoléon<sup>3</sup>. Cette supposition est très fondée.

Le lendemain 28, on entend vers Soissons, dans l'après-midi, une forte canonnade. Le bruit court même à Compiègne que l'ennemi y est rentré, ce qui est tout à fait inexact. Une sortie énergique de la garnison a permis de

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du duc de Conegliano au ministre, 26 mars, original ; lettres du ministre au général Hulin et au général Grouvel, 28 mars ; lettre du ministre au général Grouvelle (*sic*), 28 mars (minutes).

2. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du ministre au général Hulin, 28 mars, minutes et original ; lettre du général Hulin au ministre, 29 mars, original.

3. Escuyer, *loc. cit.*

Nous avons capturé un homme qui servait de guide et d'espion à l'ennemi. D'après ses aveux, il y aurait eu sur la montagne de Margny 800 cavaliers, 600 fantassins et 5 bouches à feu<sup>1</sup>.

Trente-quatre habitants de Venette ont été massacrés ou brûlés, dont dix-sept femmes ou fillettes, un vieillard de 70 ans, Louis-Michel Lacherez, une enfant de trois mois, une autre de 9 ans, Florine Hennique; 60 maisons ont été brûlées; le montant approché des pertes est de 330.200 francs.

Le colonel von Geismar a pu se rendre compte qu'il est impossible de rien tenter contre Compiègne sans une quantité suffisante d'infanterie. Il se décide à retourner au bivouac de Cuvilly, où il restera le 30 mars. Avant de s'éloigner de Compiègne, il rend compte de la situation à Bülow, en lui demandant de faire soutenir par une de ses brigades l'attaque qu'il compte tenter le 31<sup>3</sup>.

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettres d'Otenin au ministre, sans date, et de l'adjoint au maire de Compiègne, de Cayrol, au ministre, originaux, 29 mars; Caillette de l'Hervilliers, 66-69, d'après des lettres de M. Alfred de Seroux, maire de Venette, 26 mars 1865, et de M. Bouton, maire de Margny, 20 mars 1865; Escuyer, *loc. cit.* En réalité, le colonel v. Geismar avait 1 pièce de 6 prussienne (Bucher, 305).

2. Caillette de l'Hervilliers, état nominatif et relevé approximatif, 122-123. D'après Otenin, cinq maisons de Margny ont été brûlées. M. de Cayrol écrit quinze à seize (*loc. cit.*). L'ennemi ne tira qu'un coup de canon et Compiègne aucun. Escuyer (*loc. cit.*) mentionne une *soixantaine* de morts parmi les habitants de Venette.

3. M. Weil, *loc. cit.*, 435, d'après le *Tagebuch* du corps Geismar, semble porter au 30 l'incendie de Venette, qui eut lieu, en réalité, le 29. D'après le même auteur comme d'après la lettre du major Otenin au ministre, 29 mars (*Arch. hist., loc. cit.*), le nombre des maisons brûlées à Venette aurait été de 60.

---

## CHAPITRE VIII

### Combats des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril.

Le jour même de l'incendie de Venette, 20 mars, les souverains coalisés se réunissent au château de Bondy et prennent leurs mesures pour attaquer Paris dès le lendemain. Le chef d'état-major de l'empereur de Russie, Wolkonsky, écrit à Blücher : « Il est de la plus haute importance d'assurer nos lignes de communications avec les Pays-Bas, ce qui ne peut se faire qu'en occupant Compiègne et La Fère. Vous voyez donc la nécessité de s'emparer au plus tôt de Compiègne. » Au prince de Saxe-Weimar, qui commande en Belgique, il écrit de même : « Nous sommes devant Paris et nous espérons nous en emparer demain. Mais il est malgré tout de la plus haute importance, pour assurer nos communications, de tenir libre la route de Compiègne. Le général Bülow en est chargé, mais il est trop faible en hommes. Sa Majesté désire que vous lui envoyiez immédiatement des renforts »<sup>1</sup>.

Le 30 mars, un fort parti de cavalerie se montre sur le plateau de Margny, vers Corbeaulieu, et pousse un détachement jusque dans Venette. Le soir, autre apparition de

1. Lettres datées de Bondy, 29 mars, onze heures du soir et 30 mars, une heure du matin (Journal des pièces envoyées, *Arch. top. de Saint-Petersbourg*), citées par M. Henry Houssaye, 1844, 481. — Vers la fin de mars, le corps de Bülow, porté à une vingtaine de mille hommes, occupe Laon, La Fère et attaque Soissons, ainsi que Compiègne (*ibid.*, 486, note 1).

50 cavaliers environ sur le grand chemin de Soissons, à l'extrémité du parc. On le prend pour une avant-garde, et la générale est battue de nouveau. Une partie de la garnison se porte sur cette route ou dans la plaine de Choisy; une autre, au-delà du pont, sur les chaussées de Margny et de Clairoux. Les cavaliers ennemis bivouaquent au carrefour d'Aumont, sur la route de Soissons, en pleine forêt. Les tirailleurs de la garde passent également la nuit au bivouac, en face d'eux. Le commandant Otenin a reçu des avis certains, portant que beaucoup de troupes de toutes armes se sont dirigées des environs de Soissons vers Noyon. On suppose que leur projet est de forcer le passage de l'Oise à Compiègne ou à Pont-Sainte-Maxence. Otenin s'attend à être attaqué sur plusieurs points dès le lendemain. Dans la ville, l'inquiétude est extrême. Le sous-préfet provisoire disparaît sans en avertir personne, comme a fait son prédécesseur<sup>1</sup>.

En effet, Bülow, laissant une brigade (von Thümen) devant Soissons, a dirigé le colonel von Sydow sur Noyon avec quelques bataillons et de l'artillerie; en même temps il porta la brigade von Krafft sur Compiègne, par la route qui suit la rive gauche de l'Aisne. Dès le 31, la garnison de Soissons a l'agréable surprise de constater que les Prussiens ont désarmé leurs batteries, abandonné leurs tranchées pour se reporter plus en arrière sur les hauteurs. Le 1<sup>er</sup> avril au matin, Bülow dirige le reste de ses troupes sur Villers-Cotterêts et Nanteuil-le-Haudoin. Sa cavalerie s'empare même de Crépy-en-Valois, après deux combats contre le petit détachement du général Grouvel<sup>2</sup>.

Le 31 mars, Geismar s'est porté de grand matin contre Compiègne, comptant trouver devant cette ville l'infanterie prussienne sans laquelle il ne peut rien entreprendre. Mais,

1. Escuyer, *loc. cit.*, *Arch. hist.*, *loc. cit.*, notice du 6 avril 1814, signée Poulletier et Guibout, original.

2. Weil, *loc. cit.*, 435 et 84-85. Voir aux Appendices de la présente étude, la traduction des rapports du colonel von Sydow et du général von Krafft. Ces deux documents inédits, conservés aux Archives de Guerre du Grand état-major de Berlin, nous ont été obligeamment communiqués par M. le major Dorrer, avec la bienveillante autorisation de M. le général comte von Schlieffen, chef d'état-major général.

ce jour-là, le général von Krafft ne peut dépasser Trosly-Breuil et Cuise-Lamotte. Quant au colonel von Sydow, il arrive devant Margny à la fin de la journée, trop tard pour rien entreprendre. En l'attendant, Geismar se borne à tirer sur la côte de Margny. Dès le matin, la fusillade y est assez vive. Le major Otenin place les deux bataillons de la Loire-Inférieure aux abords du pont de l'Oise, sur les chaussées de Clairoix et de Margny ; deux compagnies sont en réserve entre ce pont et le petit pont du chemin de Venette avec le major Guillemin. L'ennemi a mis, dit-on, quatre pièces en batterie au-dessus des carrières de la Folie et de Margny. Jusqu'au soir, elles canonnent les défenses du pont et les chaussées qui y aboutissent. En raison de leur faible calibre, le résultat est à peu près nul et Otenin défend de leur répondre<sup>1</sup>.

En même temps, des partis de cavalerie, venus par Venette, descendent dans la plaine, inquiètent les défenseurs du pont de Compiègne et menacent à plusieurs reprises le gué du Moulin de Coquerel. Mais on fait bonne garde et ces tentatives sont repoussées. A l'entrée de la nuit, l'ennemi établit ses bivouacs sur la montagne de Margny qui paraît toute bordée de feux ; ses avant-postes s'étendent jusqu'à la chaussée de Venette.

Les cavaliers restés la veille au carrefour d'Aumont ont contourné Compiègne par les bordures de la forêt et engagé une courte fusillade à la porte de la Reine. Ils disparaissent ensuite. Le bataillon de la Jeune Garde bivouaque autour du Palais, et ceux de la Loire-Inférieure au-delà du pont. Dans la ville, toute la nuit se passe au milieu des plus vives inquiétudes, non sans raison. Le général von Krafft

1. *Arch. hist., loc. cit.*, rapport du major Guillemin, 20 avril ; Escuyer, *loc. cit.* ; Caillette de L'Hervilliers, 71-88 ; Weil, *loc. cit.*, 435-436, d'après le *Tagebuch* du corps Geismar et Schreiber, *Geschichte des Infanterie Regiments n° 24*. — Le rapport du major Guillemin est à la fois incomplet et inexact. Il porte le commencement de l'action à une heure du soir, et Escuyer à six heures du matin. M. Weil et le lieutenant-colonel Bucher ne donnent pas la composition du détachement Sydow (1 bataillon et demi, 1 demi-batterie, 2 régiments de cavalerie).

a résolu d'attaquer les portes d'Ulm et de Pierrefonds, tandis que le colonel von Geismar, renforcé du détachement von Sydow, renouvellera ses tentatives sur la rive droite de l'Oise<sup>1</sup>.

Le 4<sup>er</sup> avril, à la pointe du jour, la cavalerie de Geismar prend position dans la gorge de Venette et dans la vallée de l'Aronde vers Bienville. Ses pièces sont en batterie aux Carrières, près d'un moulin à vent, sur la montagne de Margny. Quant à la colonne von Sydow, elle se rassemble en avant de Clairoux, son artillerie sur la chaussée, à peu près au même point que le 15 mars. La fusillade est déjà très vive.

Durant toute la matinée, les canons de Geismar et de Sydow tirent pour démolir les murs des jardins en avant du pont, tandis qu'un bataillon de chasseurs prussiens, soutenu par quelques pelotons de cavalerie, tire contre les défenseurs de la ville. De ce côté, l'attaque ne fait aucun progrès.

Sur la rive opposée de l'Oise, le général von Krafft a prescrit, dès le matin, à deux bataillons du régiment de Colberg de s'avancer par la route de Soissons, de nous rejeter dans la ville en couvrant une batterie russe qui marche avec eux. Vers huit heures, ils débouchent à hauteur du grand parc, leur droite vers la rivière, la gauche dans la forêt. L'artillerie prend position aux Hautes-Bornes, sur la route. Trois autres bataillons, portés plus à gauche, sont chargés d'attaquer vers le sud-est, par la forêt. L'artillerie qui les accompagne se met en batterie sur l'avenue Impériale, dite aujourd'hui des Beaux-Monts, face au Palais<sup>2</sup>.

1. Weil, *loc. cit.*, 82, d'après le *Tagebuch* du corps Geismar, le major v. Bagensky, *Geschichte des 9<sup>ten</sup> Infanterie Regiments, genannt Colbergsches*, Schreiber, *Geschichte des Infanterie Regiments n<sup>o</sup> 21* et le Rapport du lieutenant-colonel v. Reckow.

2. Cette avenue, qui mesurait alors 2.000 mètres à partir du Palais, a été sensiblement prolongée sous Napoléon III (Caillette de l'Hervilliers, 71). D'après le même auteur, il y a aux Hautes-Bornes, à 600 mètres de la terrasse du bord de l'eau, 12 canons de 13 et 1 obusier ; sur l'avenue Impériale, 18 canons. Escuyer ne mentionne qu'une

Les portes de Pierrefonds et d'Ulm sont défendues par le bataillon de la jeune garde et par le 2<sup>e</sup> de la Loire-Inférieure ; le 1<sup>er</sup> est resté aux abords du pont. Dès les premiers coups de feu, Otenin accourt au Palais ; grâce à ses dispositions, l'ennemi est aisément maintenu sur la route de Soissons. Ses cavaliers mettent pied à terre et combattent en tirailleurs avec les deux bataillons du régiment de Colberg. Pendant que notre attention est ainsi retenue, la seconde colonne prussienne pénètre dans le Grand-Parc et vient gagner l'avenue qui longe le jardin fleuriste, en suivant la route de la Croix-du-Saint-Signe<sup>1</sup>. Elle s'y masse, puis, trouvant le petit parc non gardé, y pénètre, par le pont qui donne encore aujourd'hui accès au public, et se forme en colonne d'attaque dans le quinconce de la terrasse du sud, parallèle au jardin fleuriste.

Malgré l'infériorité très grande de nos forces, elles font partout bonne contenance. Nous n'avons que six pièces, dont deux au delà du pont, battant les routes de Clairoux, de Margny et de Venette. Deux canons et deux couleuvrines sont en batterie sur la terrasse du Bord-de-l'Eau. Ces dernières tirent à poudre, pour tromper l'ennemi, faute de projectiles. Deux autres canons sont en réserve derrière les socles des statues qui bordent le sommet de la rampe conduisant au Palais. Le danger étant surtout dans cette direction, il n'y a plus à la tête du pont qu'une compagnie de la garde urbaine ; sur le Cours, quelques voltigeurs de la garde et le petit détachement du 14<sup>e</sup> de ligne ; dans le Palais, la majeure

batterie de 8 ou 10 pièces, dont 2 obusiers « vis à vis de la grande grille, près de la barrière ». D'après lui, un total de 28 pièces aurait été mis en batterie contre Compiègne ; c'est le chiffre du rapport du major Guillemain. Caillette de L'Hervilliers (p. 72) porte 41 canons que son père « a vus et comptés lui-même ». Enfin, M. le commandant Weil (*loc. cit.*, 82) ne mentionne que la « batterie russe ». En réalité, le général von Krafft dispose d'une batterie de 12 et d'une de 6 (Rapport cité), indépendamment de l'artillerie de Sydow et de Geismar.

1. *Ibidem* ; MM. Montagnon, p. 25, et Weil, p. 82, écrivent la porte d'Houlme ou d'Hulme au lieu de porte d'Ulm (Porte-Chapelle), d'après le rapport du major Guillemain déjà cité. Caillette de l'Hervilliers porte à 8.000 hommes l'effectif de cette colonne seule ; le rapport Guillemain évalue toutes les forces ennemies à ce chiffre.

partie du bataillon de la garde ; deux compagnies, avec des gardes forestiers et des hommes de la garde urbaine garnissent l'espace entre la Porte-Chapelle et la place d'Armes, aujourd'hui place du Palais. Enfin, le 1<sup>er</sup> bataillon de la Loire-Inférieure occupe les terrasses qui vont du faubourg Hurtebise à la porte de Pierrefonds ; le 2<sup>e</sup> est en réserve à l'hôtel des Domeliers ou entre la porte de la Reine et la terrasse de Beauregard, près de la tour de Charles-le-Chauve. Le matin, quelques-uns de ces gardes nationaux ont refusé de marcher : le capitaine Pironneau passe son épée au travers du corps de l'un des plus récalcitrants et cet exemple suffit<sup>1</sup>.

Pour parer à l'insuffisance de son artillerie, Otenin a jeté douze voltigeurs de la garde, sous les ordres du sergent Delecaille, dans une maison située à deux cents mètres en avant de la terrasse du Bord-de-l'Eau, près de l'île de la Machine<sup>2</sup>. Des créneaux sont pratiqués dans les murs, d'où l'on peut inquiéter les artilleurs ennemis de la route de Clairoix et des Hautes-Bornes.

Toute la matinée, la canonnade continue sans interruption, entretenue de notre part avec une grande vigueur, malgré l'infériorité du nombre. Un seul des groupes d'artillerie ennemis tire sans qu'on lui réponde, celui des Beaux-Monts. Il canonne le Palais et y cause des dégâts relativement faibles, grâce à la solidité du bâtiment. Les boulets, pour la plupart<sup>3</sup>, n'atteignent que la terrasse ou la rampe.

Le plan général de cette construction est irrégulier ; elle dessine un triangle dont le grand côté, appuyé sur la ligne des anciens remparts, fait face à la forêt sur une longueur de 193 mètres. Les appartements, de plain-pied avec la ter-

1. Caillette de l'Hervilliers, 74.

2. Ainsi nommée, parce qu'en 1740, Louis XV y fit établir une machine hydraulique destinée à alimenter un réservoir d'eau qu'on allait construire au dessus de la Porte-Chapelle. Elle fonctionna jusqu'en 1793 et fut remplacée en 1810 par une pompe à feu située à l'extrémité de la rue de l'Arquebuse (Caillette de l'Hervilliers, 74).

3. 56.526 fr. 54 c. (Caillette de l'Hervilliers, 123, *Arch. nat.*, 0.11546, registre des affaires transmises à la direction des bâtiments de la Couronne, en 1814) ; Pellassy de l'Ousle, 265.



rasse, forment premier étage du côté des cours. Trois ailes d'inégale longueur viennent aboutir à la place d'Armes, où est située la principale entrée.

Aux deux extrémités de la terrasse qui fait face au parc, quelques compagnies prussiennes tentent l'escalade, mais elles y renoncent après deux tentatives vivement repoussées par les voltigeurs et la garde urbaine.

Cependant, la colonne entrée dans le petit parc s'est formée sur la grande pelouse, face au palais. Vers deux heures, deux compagnies de chasseurs et un détachement de fusiliers s'élancent au pas de charge sur la rampe qui conduit à la terrasse. A ce moment, le chef de bataillon Le Comte fait démasquer les deux pièces qui y étaient dissimulées. Elles tirent à mitraille, à demi-portée; en même temps, une vive fusillade part de la façade.

Entassés sur un espace étroit, les Prussiens tourbillonnent sous les balles et les biscaïens; en quelques instants, morts et blessés s'entassent sur la pelouse, formant « une muraille de chair humaine, » assure, peut-être avec exagération, Caillette de L'Hervilliers, d'après son père, témoin oculaire. Les fuyards se précipitent vers la grande grille qui sépare le petit parc du grand, à l'extrémité de la pelouse. Elle est fermée, mais l'irrésistible pression de cette masse humaine l'enfonce et la foule des assaillants éperdus, se disperse en forêt<sup>1</sup>.

En même temps, la cavalerie prussienne, déployée dans la plaine de Choisy, cherche à forcer le passage au pied de la terrasse du Bord-de-l'Eau. Mais elle se heurte aux barrières et laisse sur place nombre d'hommes et de chevaux. Les cavaliers, pied à terre, essaient alors d'appuyer l'infanterie dans l'attaque de la porte Chapelle et de l'ancienne porte de Pierrefonds. Ils sont repoussés de même par les voltigeurs et la garde urbaine.

Le major Otenin, durant ces heures critiques, s'est cons-

1. Caillette de L'Hervilliers, 75-76; Escuyer, *oc. cit.*; Montagnon, 26; Weil, *loc. cit.*, 83; le rapport du major Guillemin ne fait pas mention de ce moment du combat. De même pour le rapport du général von Krafft (Voir aux Pièces justificatives).

tamment multiplié pour soutenir tous les courages. Comme un garde national, Caillette de L'Hervilliers, l'engage à ne pas tant s'exposer : « Qui donnera l'exemple si ce n'est moi ? » dit-il. Il vient d'assister à la déroute des Prussiens sur la grande pelouse, quand, à deux heures et demie, il se dirige vers la terrasse du Bord-de-l'Eau. Son domestique lui apportait, sous les boulets, une bouteille de vin et du pain. Il le renvoie. L'instant d'après, il voit, un peu au-dessous de la Glacière, un jeune soldat embarrassé de son arme et la manœuvrant avec peine ; il la prend de ses mains et lui montre à l'épauler. A peine a-t-il fini qu'on le voit s'affaisser. Une balle l'a atteint en pleine poitrine. On l'emporte expirant à son domicile, rue Saint-Jacques (aujourd'hui rue Pierre-Sauvage, n° 48), chez M<sup>me</sup> veuve Garanger de la Roche, au coin de la rue de la Surveillance<sup>1</sup>.

Le long de l'Oise, une autre tentative des Prussiens a lieu. Nous avons dit que 12 voltigeurs de la garde occupent une maison en face de l'Ile-de-la-Machine. A dix heures du matin, une colonne de 300 fantassins se forme pour l'enlever. Le sergent Delecaille la tient quelque temps en respect par des feux de file. Mais les munitions vont manquer et l'attaque devient pressante. Delecaille juge prudent de rentrer dans la ville. Défilé par la maison même, il part au pas de course avec ses hommes et les ramène sains et saufs. Dès qu'il a reçu de nouvelles cartouches, il décide de reprendre la maison. Le détachement du 14<sup>e</sup> de ligne, une trentaine d'hommes, se joint à lui et tous, sous la conduite d'un capitaine, s'élancent au pas de charge, précédés des tambours de ce régiment, au nombre d'une dizaine dont le bruit annonce une colonne beaucoup plus considérable. La vue des hommes du 14<sup>e</sup>, habillés de blanc<sup>2</sup>, qui ne se sont

1. Caillette de L'Hervilliers, 76-77. Escuyer écrit au contraire qu'Otenin fut atteint au front sur la terrasse du château, près de la statue de Philoctète, (qui a été déplacée depuis). Mais le récit d'Escuyer est visiblement inexact. Un homme atteint d'une balle au front ne tient pas les propos rapportés par divers auteurs (L. de Bal-lyhier et notamment Caillette de L'Hervilliers).

2. L'habit blanc fut adopté en 1806, pour des raisons d'économies, mais abandonné, en principe, dès 1807 (Capitaine Alombert, Le

pas encore montrés, contribue à ébranler l'adversaire. Après une courte lutte, il nous laisse la maison que nous garderons jusqu'à la fin du jour. Le brave Delecaille a été blessé à la cuisse, mais il reste au feu avec ses voltigeurs<sup>1</sup>.

La défense du pont n'a pas été moins énergique. Le chef de bataillon Baudry, de la Loire-Inférieure, y commande. Après une longue canonnade sans effet, en raison de la distance des pièces, établies sur la montagne de Margny, l'ennemi veut donner l'assaut au retranchement qui coupe la route conduisant au pont. A ce moment, Baudry prend vivement l'offensive et charge à la baïonnette. Deux fois encore, cette attaque est renouvelée sans plus de succès<sup>2</sup>.

Vers quatre heures du soir, les Prussiens sont en retraite sur tous les points, les uns gagnant la montagne de Margny, les autres s'enfonçant dans la forêt. Les habitants s'empressent autour des défenseurs de la ville pour leur apporter des aliments. Ils l'ont fait même pendant le combat : « L'on avait vu de paisibles habitants et beaucoup de femmes timides profiter de quelques moments de relâche pour porter des vivres et de rafraîchissements à leurs soldats ; mais les généreux militaires ne voulaient pas y toucher et se hâtaient de les renvoyer, de peur qu'il ne leur arrivât quelque chose<sup>3</sup>. »

Le bruit de la blessure du major Otenin s'est répandu dans la ville. Les habitants se portent en foule rue Saint-Jacques, assiégeant la maison de leur défenseur expirant. Jusqu'au dernier soupir, il garde au cœur le souci de la défense : « Eh bien ! mes amis, où en sont nos affaires : l'ennemi est-il entré ? — « Non, » lui répondit-on. — « Ah ! j'avais toujours bien dit qu'il n'entrerait pas. » — « Puis il

*corps d'armée aux ordres du maréchal Mortier. Le combat de Dürrenstein, p. 33).*

1. Caillette de L'Hervilliers, p. 79 ; Escuyer, *loc. cit.* M. Weil, *loc. cit.*, ne mentionne pas ce fait.

2. Caillette de L'Hervilliers, 77 ; Rapport du major Guillemin, 20 avril 1814, déjà cité ; Escuyer, *loc. cit.*

3. Escuyer, *loc. cit.* ; Caillette de L'Hervilliers, 77.

m'appela, continue son domestique, me serra les mains et m'embrassa les larmes aux yeux<sup>1</sup>. »

Comme on lui rappelait vers minuit et demi que Bülow s'était retiré, son visage rayonna de joie et, faisant un effort suprême, il s'écria : « Adieu, mes amis, je meurs content ; vivent Dieu, la France et l'Empereur<sup>2</sup>. »

Le brave Otenin meurt quelques instants après (minuit trois quarts). Malgré tout, nos pertes sont relativement faibles. Il ressort des documents de l'état-civil que seize défenseurs de Compiègne ont succombé avant le 1<sup>er</sup> avril et quarante-cinq seulement des suites du combat de ce jour, dont trois officiers. Joint aux blessés, le total n'atteint pas cent cinquante hommes. L'ennemi a fait des pertes beaucoup plus sensibles, au delà de 600 hommes, dit-on<sup>3</sup>.

Le général von Krafft a dû se résigner à ramener ses troupes à Cuise-Lamotte, et à rappeler les fractions déta-

1. Lettre du sieur Lexpert, domestique d'Otenin, citée par Caillette de L'Hervilliers, 77.

2. Caillette de L'Hervilliers, 78, lettre citée du sieur Lexpert ; d'après L. de Ballyhier, il aurait dit au commandant Mallest, du 14<sup>e</sup> de ligne : « Que sont devenues les barricades ? — Elles sont intactes, commandant. — Eh bien ! je meurs content » (Montagnon, 26). Il est à croire qu'Otenin s'en tint au cri de « Vive l'Empereur ». Le reste est un enjolivement ajouté après coup. L'acte de décès d'Otenin et ses états de service ont été reproduits par Caillette de L'Hervilliers, 124.

3. Voir dans Caillette de L'Hervilliers, 125-127, le relevé nominatif des militaires de la garnison décédés à la suite des événements de 1814. Il porte quatre officiers, le major Otenin, le capitaine Tartois, du 1<sup>er</sup> bataillon de la Loire-Inférieure, le lieutenant Dufour, du 2<sup>e</sup> bataillon, le sous-lieutenant Gaudon, des chasseurs de la garde ; mais ce dernier ne faisait sans doute pas partie de la garnison, qui ne comptait aucune cavalerie.

D'après Escuyer on releva au moins 230 blessés, dont quelques Prussiens ; l'ennemi perdit près 800 hommes.

Le rapport du major Guillemin porte les pertes des Prussiens à cinq cents hommes et Caillette de L'Hervilliers à 2000 environ (p. 91). La brigade Kraft aurait perdu 5 officiers et 159 hommes (*Geschichte des Feldzugs von 1814*, ouvrage anonyme du général von Grolman und von Damitz) ; en réalité, 9 officiers et 287 hommes, d'après le rapport du général von Krafft. Le corps Geismar eut 1 officier, 6 Cosaques et 2 hussards saxons tués ; le nombre de ses blessés est inconnu (Bucher, 305-311).

chées auprès de Geismar. Quant à celui-ci, il retourne le matin du 2 à Cuvilly. Le répit dont profite Compiègne ne sera pas de longue durée. En effet, dès le 4 avril, un nouveau corps arrivant des Pays-Bas, celui du général von Borstell, atteint Vic-sur-Aisne. Il a mission de remplacer Bülow dans ses opérations contre Soissons et Compiègne<sup>1</sup>.

Cette dernière ville est dans une complète ignorance sur la situation de l'ennemi. Il n'y a pas de cavalerie parmi nos troupes, et les gendarmes qui en faisaient partie se sont repliés sur Verberie dès le début du combat<sup>2</sup>.

La situation est grave. Il reste à tirer seulement 150 coups de canon et 2500 cartouches. La nuit même, le maire, les adjoints, les conseillers municipaux et les notables se réunissent à l'Hôtel de Ville, pour aviser aux moyens de sauver la ville d'une nouvelle attaque. Le major Guillemain et le chef de bataillon Le Comte, qui commandent les deux corps de la garnison, sont appelés à ce conseil. La discussion est très vive. Le Comte ne veut se prêter à aucune composition. Il entend défendre le Palais tant qu'il lui restera un homme. On cherche vainement à le convaincre de l'impossibilité d'une plus longue résistance. Il persiste dans son refus, avec une opiniâtreté à laquelle Escuyer prête des motifs sans doute inexacts<sup>3</sup>.

1. Weil, *loc. cit.*, *Journal des Sciences militaires*, LVIII, 84. Geismar recommença à opérer pour son compte. Il passa l'Oise à Pont-Sainte-Maxence, marcha sur Chantilly, Beaumont-sur-Oise, Pontoise, où il entra le 5, Poissy, Saint-Germain (7 avril). Le 10, il est à Senlis d'où il marche bientôt sur Saint-Quentin, par Clermont. Du 14 février au 11 avril, il avait livré neuf combats, parcouru près de 800 kilomètres, à travers neuf départements, pris 118 canons, fait de nombreux prisonniers et troublé la vie publique de tout le nord de la France (Weil, *loc. cit.*, 99 ; Bucher, 311 et suiv.).

2. Escuyer, *loc. cit.* A comparer avec ce passage : « Je remarque le mauvais aspect de la gendarmerie. Elle n'est d'aucune utilité sous le rapport de la police civile ou militaire. Les officiers que j'ai appelés refusent tous de se prêter au bien du service. » (*Journal du général Vincent, Arch. hist.*, cité par M. Henry Houssaye, 1814, 387.)

3. « Malheureusement, échauffé par les combats du jour, il exaltait encore sa résolution par l'usage immodéré de l'eau de vie et ne jouissait peut-être pas, en ce moment, de toute sa raison » (Escuyer, *loc. cit.*). Cette hypothèse est confirmée par une *notice*, signée Poulletier et

Un membre du Conseil, M. Guibout, propose de le laisser dormir, dans la pensée qu'il sera plus facile de lui faire entendre raison après quelques heures. Cet avis est adopté. « C'est alors, écrit Escuyer, que les membres du Conseil, dans le silence de la nuit, élevant leurs regards vers Celui qui règle les destinées des hommes, des villes et des empires, renouvelèrent le vœu de leurs ancêtres dans un semblable péril, et confièrent le sort de Compiègne à Notre-Dame de Bon-Secours ».

Vers trois heures du matin, une députation se rend chez Le Comte qu'elle trouve en effet plus maniable. Après une légère résistance, il consent à l'envoi de parlementaires. On écrit aussitôt une double lettre pour être envoyée, au point du jour, sur la montagne de Margny et au bivouac de la Croix du Saint-Signe, en forêt. Mais c'est avec une extrême surprise qu'on apprend que ces deux points sont déserts. On dépêche des reconnaissances qui confirment la disparition de l'ennemi. Sur la montagne de Margny restent encore quelques approvisionnements de vivres et de fourrages, qu'il n'a pu emporter. On en conclut qu'il est parti subitement, sur un ordre imprévu<sup>1</sup>.

Guibout, 6 avril 1814, et destinée au gouvernement provisoire. (*Arch. hist., loc. cit.*, 6 avril) : « ... On croit devoir représenter au Gouvernement que ces jeunes héros (le bataillon de la Jeune Garde), verraient avec un parfait contentement d'être commandés par un chef plus tempéré, non sous le rapport de la bravoure, qu'ils sont loin de lui contester, mais parce que, compromettant journellement sa raison, ce n'est plus elle qui le dirige, et il donne des ordres au moins inconsiderés et qui pourraient devenir funestes. » Le sous-préfet Robinet s'était enfui dès le début de l'attaque du 31 mars-1<sup>er</sup> avril, sous ce prétexte que la ville allait être assiégée et qu'il ne se souciait pas d'avoir encore affaire aux Alliés, après les difficultés qu'il avait eues avec eux aux Bouches de Cattaro (Gibert de l'Isle, *Journal inédit*).

1. Escuyer, *loc. cit.* ; Caillette de l'Hervilliers, 83-84.

---

## CHAPITRE IX

### Capitulation de Compiègne.

Le 2 avril est un « jour de repos et de bonheur, après de si cruelles alarmes. On se visitait les uns les autres. On se félicitait d'en être quittes pour quelques dégâts dans les maisons ; il y en avait peu qui n'eussent été atteintes par quelque boulet ou quelque obus ; mais l'on regarda comme une sorte de prodige qu'au milieu de tant de fracas, pas un seul habitant .... n'eût été blessé. Depuis plusieurs jours, on n'avait osé sortir de la ville ; on ne le permettait même que pour les besoins pressants. On commençait enfin à se répandre au dehors, à considérer les positions qu'avaient occupées les ennemis, les ravages qu'ils avaient faits, le sang qu'ils avaient répandu, à recueillir les balles et les biscayens dont les arbres des avenues et des grands chemins étaient criblés....<sup>1</sup> »

Le samedi 3 avril est consacré à rendre les derniers devoirs aux victimes du 31 mars et du 1<sup>er</sup> avril. La ville entière s'y associe. « Les habitants remplissaient l'église Saint-Jacques et se pressaient autour de la dépouille mortelle du brave Otenin. Sa mort, dit un témoin oculaire, a été pleurée de tous nos concitoyens qui l'estimaient beaucoup

1. Escuyer, *loc. cit.*

et qui avaient en lui la plus grande confiance ; les militaires qu'il commandaient ne le regrettent pas moins. »<sup>1</sup>

Le même jour, le bruit court dans Compiègne qu'on a aperçu de divers côtés des cavaliers ennemis. Vers midi un officier russe se présente en parlementaire, par la route de Clairoix. On le conduit au *Lion d'Argent*, hôtel où loge le major Guillemain<sup>2</sup>. « La foule se précipite vers le pont, pour voir passer cet officier qui était fort jeune, d'une figure intéressante, et monté sur un superbe cheval. On lui avait bandé les yeux, ainsi qu'au trompette... deux cavaliers attendaient sur la route.<sup>3</sup> »

L'ennemi fait connaître au major Guillemain que Paris est au pouvoir des coalisés et le somme de rendre la ville. Comme il le doit, Guillemain répond que le sort de Paris n'a rien de commun avec celui de Compiègne, qu'il ne se rendra qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense. Il

1. Lettre de M. Desgrois, greffier de la justice de paix, 6 mai 1814, citée par Caillette de L'Hervilliers, 84. Les droits du service funèbre du major s'élevèrent à 90 francs (*Ibid.*). Le 6 janvier 1838, sur la proposition de M. Arachequesne, maire, le Conseil municipal décida de donner le nom d'Ostenin à la rue de Chartres et de placer au cimetière de Clamart une pierre tumulaire en marbre noir.

Celle-ci porte l'inscription suivante qui existe encore sur un des côtés de la chapelle :

A LA MÉMOIRE  
DE FRANÇOIS OSTENIN  
MAJOR AU 136<sup>e</sup> RÉGIMENT DE LIGNE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
NÉ A BEAUZÉE (MEUSE) LE 19 FÉVRIER 1770  
MORT LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1814  
EN DÉFENDANT A LA TÊTE D'UNE TRÈS FAIBLE GARNISON LA PLACE  
DE COMPIÈGNE ASSIÉGÉE PAR UN CORPS D'ARMÉE  
DE DIX-HUIT MILLE PRUSSIENS  
—  
LA VILLE DE COMPIÈGNE RECONNAISSANTE

2. Actuellement maison Laroque-Granger, rue des Lombards, 28.

3. Escuyer, *loc. cit.* Son récit est en contradiction avec le rapport du major Guillemain, 20 avril 1814, parce qu'il a groupé les détails concernant l'envoi successif de deux parlementaires, les 3 et 4 avril. Le dimanche des Rameaux est d'ailleurs le 4 et non le 3 avril 1814. Voir également Caillette de L'Hervilliers, 90.



demande néanmoins qu'on délivre un sauf-conduit à l'un de ses officiers, chargé d'aller s'assurer des événements et prendre les ordres des autorités supérieures.

Cette conférence dure près de deux heures. On en attend l'issue avec impatience à l'hôtel de ville, où les notables se sont réunis. Enfin, dit Escuyer, on les voit reparaitre sur la place et descendre tous ensemble vers le pont, suivis d'une foule de gens. Arrivés sur la chaussée, le parlementaire et son trompette font un temps de galop pour montrer la vitesse de leurs chevaux. Puis ils reviennent au petit pas et l'on prend congé « fort civilement de part et d'autre. » Le commandant .... envoya son adjudant à la mairie, pour rassurer les citoyens et leur dire : « qu'on avait stipulé tout ce que l'honneur français, les circonstances et l'intérêt des habitants pouvaient exiger. » Cette assurance, aussitôt répandue dans la ville, calme ses inquiétudes. Le soir le bruit vague se répand, bientôt confirmé d'une façon positive, de la capitulation de Paris, qui s'est rendu aux puissances coalisées<sup>1</sup>.

Des personnes sûres ont été chargées de se rendre à Paris par des chemins détournés. On reçoit ainsi des nouvelles certaines, qui préviennent de quelques heures seulement le rétablissement des communications régulières. Les journaux, les lettres particulières arrivent comme d'ordinaire à Compiègne. Dans cette même journée du 4, le général prussien Borstell, qui est arrivé la veille à Vic-sur-Aisne, envoie un nouveau parlementaire au major Guillemin, avec mission de lui annoncer que sa demande est agréée. Guillemin n'est plus dans les idées du jour précédent. Il sait ce qui s'est passé à Paris et juge qu'une plus longue résistance est désormais sans objet. Il envoie donc au quartier général prussien le chef de bataillon Baudry, qui conclut la capitulation suivante :<sup>2</sup>

1. Escuyer, *loc. cit.*; Rapport du major Guillemin, déjà cité.

2. Escuyer, *loc. cit.*; Rapport du major Guillemin. D'après une lettre du général au ministre, 10 mars (*Arch. hist.*, *loc. cit.*, copie), le corps de Borstell comprend 30 pièces prussiennes, 8 pièces saxonnes, 2.250 chevaux prussiens, 500 chevaux russes, 700 chevaux saxons, 9.100 fantassins prussiens, 2.800 fantassins saxons.

### Capitulation de Compiègne <sup>1</sup>.

Son Excellence Monsieur le lieutenant-général de Bortels, commandant d'un corps prussien, chevalier de la Croix de Fer de la première classe, de l'ordre pour le Mérite, de l'ordre de Sainte-Anne première classe, de l'ordre de l'Aigle Rouge troisième classe, commandeur de l'ordre d'Épée Suédoise, etc., etc., d'une part,

Et Monsieur le major du vingt-sixième régiment Guillemin, officier de la Légion d'Honneur, commandant de la place de Compiègne, d'autre part,

Également animés du désir d'éviter des malheurs que pourraient attirer à la garnison de cette place et de ses habitants une plus longue résistance, sont convenus des conditions suivantes :

Savoir:

1° La ville de Compiègne et son château seront remis aux armes de Sa Majesté prussienne le six avril à huit heures du matin. Les troupes prussiennes entreront par la porte d'Ulm ;

2° La garnison sortira avec armes et bagages, tambour battant, mèches allumées, et amènera avec elle ses canons et tout ce qui en dépend ;

1° Accordé ;

2° Les canons seront remis avec tout leur attelage, munitions et tout ce qui leur appartient ; seulement la garnison pourra les amener jusqu'à deux cents pas de la porte [de] Paris pour là les remettre entre les mains des troupes prussiennes, elle emportera toutes ses autres armes sans munitions ;

1. Ce texte est reproduit d'après l'original conservé aux archives de Compiègne. Nous en avons respecté l'orthographe et la disposition.

3° Cette garnison se rendra à Beauvais, auprès du général français qui commande et sera escortée par un détachement du corps que commande son excellence Monsieur le lieutenant-général de Bortels ;

4° Les vivres lui seront fournies et elle marchera par journées d'étapes ordinaires ; on lui fournira de même tous les moyens nécessaires au transport de ses bagages ;

5° Les malades seront traités par les médecins prussiens ou ceux de la ville de Compiègne, et sitôt leur guérison, ils seront par le soin de Monsieur le général acheminés eux-mêmes sur la ville de Beauvais ou tout autre au pouvoir des armées françaises ;

6° Les officiers blessés ou malades dans leurs logement, seront libres d'y rester jusqu'à parfait rétablissement, ou de suivre le sort de la garnison dès que l'état de leur santé pourra le permettre ;

3° La garnison se rendra à Paris au lieu de Beauvais, pour être mise à la disposition du général français reconnu par les armées alliées pour commander dans cette division. La garnison ne s'écartera pas de la grande route de Compiègne à Paris par Creil, et ne suivra aucun ordre d'un général, supérieur français, ou qui que ce soit, contraire au contenu de cet article, qui est approuvé sur entière confiance dans les principes d'honneur de Monsieur le commandant et de ses officiers ;

4° Le commandant de l'escorte aura soin de la nourriture et des moyens de transport ;

5° Approuvé, mais au lieu de Beauvais : Paris ;

6° Approuvé ;

7° Les officiers retraités qui, conjointement avec la garnison, ont fait le service de la place, pourront à leur choix ou suivre le sort de cette garnison, ou rester dans leurs foyers, sans craindre d'y être inquiétés pour cause de service ;

8° La gendarmerie aura les mêmes droits que les officiers dont est parlé cy-dessus ;

9° Les habitants de Compiègne seront respectés et ne pourront être inquiétés sous prétexte que lors des sièges ils ont contribué à la défense de la ville ;

10° Il ne sera porté atteinte ni aux propriétés publiques ou particulières ;

11° Les munitions existant dans les arsenaux seront emportées par la garnison de même que les effets d'équipement ou tout autres ;

12° Il est bien entendu que toutes les administrations militaires sont comprises dans la présente capitulation et jouiront des mêmes prérogatives ;

13° Il est encore convenu que si, dans le laps de temps qui s'écoulera depuis la signature de la présente capitulation jusqu'à celle où la garni-

7° Accordé ;

8° Accordé s'ils veulent rentrer comme simples citoyens ;

9° Accordé ;

10° Approuvé, les propriétés publiques seront à la disposition du gouvernement ;

11° Toutes munitions seront remises aux troupes prussiennes, de même que les magasins de vivres, d'équipement, etc., dont l'inventaire sera fait le cinq du courant par les commissaires prussiens nommés à cet effet ;

12° Accordé ;

13° Accordé, les troupes prussiennes veilleront jusqu'à la reddition de la ville à sa sûreté, et avertiront la garnison si quelques troupes se

son actuelle doit remettre la ville entre les mains de Monsieur le général de Bortels, il se présente des troupes françaises pour renforcer cette garnison, dès ce moment les portes seront ouvertes aux forces de sa majesté Prussienne et la garnison quittera la ville sur le champ. Du reste, quant aux autres conditions qui pourraient avoir été omis, et qui intéresseraient la garnison, on s'en remet à la loyauté de Monsieur le général pour les obtenir.

Compiègne, le 4<sup>e</sup> avril 1814.

Pour copie conforme :

Le sceau.                    Signé GUILLEMIN  
  *major,*  
  *commandant d'armes.*

présentaient. Le reste de cet article est approuvé. D'ailleurs tous les articles de la présente capitulation sont acceptés comme une marque de confiance dans la loyauté du gouvernement et dans la persuasion qu'il doit se faire avant peu un rapprochement entre les nations belligérantes, sous les auspices d'une paix prochaine et d'un avenir heureux.

Quartier général Vic-sur-Aisne  
Le quatre d'avril 1814.

Pour copie conforme :

MAGENHOFER  
*capitaine prussien.*

## CHAPITRE X

### Occupation de Compiègne par les Alliés.

La nouvelle des événements de Paris semble avoir été accueillie à Compiègne avec une satisfaction sans mélange. « On se peindrait difficilement la joie de toute la population... qui avait toujours fait profession d'un attachement particulier pour la famille de Bourbon », écrit Escuyer, d'ailleurs un peu suspect.

Le 4 avril, à midi, le Conseil général de la commune se rassemble sous la présidence du maire de Lancry. Il est convenu, sur le champ et par acclamation, qu'une députation sera envoyée au gouvernement provisoire pour lui présenter l'adresse suivante :

Nosseigneurs,

Les sentiments proclamés par le Sénat et par le Conseil municipal de Paris sont ceux qui animent tous les Français. Il est impossible de passer de la tyrannie la plus odieuse et la plus désordonnée à un gouvernement paternel et désiré de tous, avec plus d'unanimité, de noblesse et de calme. Nous adhérons de cœur et d'âme à tout ce que vous avez fait, et nous attendons avec confiance le résultat des délibérations du Sénat et des intentions nobles et généreuses des souverains alliés<sup>1</sup>.

1. *Arch. munic.*, registre des délibérations, 4 avril 1814, fol. 54; Escuyer, *loc. cit.*; *Moniteur universel* du 8 avril, 387. Le Conseil municipal de Clermont *adhère* le 8 avril, par l'organe du maire Chrestien de Beaumini (*Moniteur* du 11 avril).

Celui de Senlis adhère également (*Moniteur* du 13 avril).

Deux membres du Conseil municipal de Compiègne, MM. Poulletier, président du tribunal civil, et Guibout, ex-président du tribunal de

En marge de cette délibération, on écrit : *Compiègne, le 4 avril 1814, la ville n'étant point encore occupée par les troupes alliées.* En effet, la pression étrangère n'est pour rien dans cette adhésion si soudaine au nouvel état de choses. On paraît oublier entièrement, à Compiègne comme ailleurs, que l'ennemi occupe une grande partie de notre territoire, que la France, si grande depuis les conquêtes de la République et de l'Empire, est à la veille d'un premier démembrement. Ce sentiment est étranger à presque tous, en cette triste époque de 1814<sup>1</sup>.

Le même jour, 4 avril, le major Guillemain adresse au maire la lettre suivante, dont le Conseil municipal ordonne l'inscription sur ses registres ainsi que de la réponse de M. de Lancry :

Monsieur le Maire,

Veillez, je vous prie, être l'organe de ma reconnaissance auprès des habitants de la ville de Compiègne, pour la conduite pleine d'humanité qu'ils ont tenue envers mes soldats. Le soin qu'ils ont pris des blessés, l'empressement qu'ils ont mis à apporter en abondance aux combattants les rafraichissements dont ils avaient besoin, sont des titres bien puissants aux souvenirs qu'ils doivent avoir d'eux. Les journées du 31 mars et du 1<sup>er</sup> avril leur rappelleront toujours la reconnaissance qu'ils doivent avoir pour la générosité des braves Compiégnois et pour leurs estimables magistrats.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GUILLEMIN, major.

commerce, désignés pour porter cette adresse à Paris, partirent en poste le même jour. Il existe aux *Archives historiques* une *notice* signée d'eux, datée du 6 avril et destinée au gouvernement provisoire. Elle a trait à la conservation du palais et au commandement de Compiègne, pour lequel on propose le major Guillemain.

1. Le Conseil général de la Seine avait voté par 13 voix sur 24 la déclaration suivante :

« Le Conseil général du département de la Seine, Conseil municipal de Paris, spontanément réuni,

« Déclare, à l'unanimité de ses membres présents,

« Qu'il renonce formellement à toute obéissance envers Napoléon Bonaparte;

« Exprime le vœu le plus ardent pour que le gouvernement monarchique soit rétabli dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes... » (Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, I, 368.

Le maire répond, le 5 avril :

Monsieur le Major,

Je vous prie d'être auprès de la troupe que vous commandez l'interprète de l'admiration et des sentiments de reconnaissance des habitants de la ville de Compiègne. Les bataillons des gardes nationaux de la Loire-Inférieure et le second bataillon du 6<sup>e</sup> régiment des voltigeurs de la garde se sont couverts de gloire dans la journée du 1<sup>er</sup> avril. Des jours plus tranquilles vont succéder à la tourmente qui nous a agités si longtemps; mais, jusqu'au dernier moment, Monsieur le Major, vous avez dignement maintenu l'honneur des armes françaises.

Agréez, etc.,

LANCRY.

Ces deux lettres font autant d'honneur à Compiègne qu'à sa garnison improvisée. Mais il est fâcheux qu'elles passent sous silence le véritable auteur de la belle résistance du 1<sup>er</sup> avril, le brave Otenin. Lui seul l'a rendu possible par son activité, son dévouement et son énergie constante pendant de longues semaines. Il a noblement payé d'exemple jusqu'à sa dernière heure.

Le 5 avril à midi, 300 hussards prussiens viennent se ranger en bataille au sommet de la montagne de Margny. Une grande partie des habitants se presse au-devant d'eux, sur cette chaussée encore teinte de sang, dont les arbres et les maisons portent les marques toutes fraîches du combat précédent. Sur l'invitation de la municipalité et du commandant, les cavaliers ennemis descendent la côte, au bruit des trompettes. Plusieurs présentent aux bourgeois des cocardes blanches. Ils cantonnent dans Margny, en attendant le moment de faire leur entrée en ville.

Le 6, à huit heures du matin, toute la garnison en grande tenue est rangée sur la place d'Armes, les canonniers avec deux pièces qu'ils pourront emmener jusqu'à deux cents pas de la porte de Paris, comme le veut la capitulation. Peu après, les Prussiens arrivent par la porte Cha-

1. *Arch. municip.*, registre des délibérations, 4 et 5 avril 1814, fol. 54-55. Ce texte n'est pas conforme à ceux d'Escuyer, de Caillette de L'Hervilliers, 94 et de M. Montagnon, 29.



pelle: en tête des uhlands, « plusieurs pelotons de carabini-  
niers et autres tirailleurs », huit pièces d'artillerie, « plu-  
sieurs corps d'infanterie » et une file nombreuse d'équi-  
pages. Il y a là environ 4.000 hommes sous les ordres du  
général von Borstell, qui dit aux curieux, en arrivant sur la  
place: « *Bonjour les Français, soyez tranquilles, nos gens  
se conduiront bien* ». Ses troupes s'établissent en face de la  
garnison. Celle-ci défile quelques instants après et prend la  
route de Paris, sous l'escorte d'un détachement ennemi. Le  
soir elle est à Louvres<sup>1</sup>.

Malades et blessés français sont embarqués sur l'Oise ou  
évacués par la route; il reste dans Compiègne 3600 Prus-  
siens venus de Vic-sur-Aisne ou de Monchy. Leur présence  
ne tarde pas à devenir à charge. « La nécessité de nourrir  
des hommes trop exigeants, l'absence d'un grand nombre de  
bourgeois que la peur avait fait sortir de la ville et aban-  
donner leurs maisons, le haut prix de la nourriture en  
étaient les principales causes; des malheureux qui n'avaient  
pas de pain pour eux étaient obligés de fournir à leurs sol-  
dats le pain, la viande et le vin. Plusieurs désertèrent leurs  
habitations et allèrent se réfugier dans les bois. On sentit la  
nécessité de fabriquer du pain de munition et de distribuer  
de la viande, mais les militaires ne voulaient pas de ce  
pain; les habitants étaient obligés de le garder pour eux et  
d'en acheter pour les soldats. » Afin de remédier aux  
plaintes nombreuses qui ne cessent de s'élever, la munici-  
palité est contrainte d'ordonner l'impression d'un placard  
portant la claire désignation de ce que les bourgeois doivent

1. *Arch. hist., loc. cit.*, lettre du major Guillemin au ministre,  
6 avril, datée de Louvres. L'effectif est alors le suivant :

Garde impériale. . . . .	7 officiers,	418 hommes de troupe.
14 <sup>e</sup> de ligne. . . . .	2 —	44 —
6 <sup>e</sup> régiment d'artillerie à pied, 21 <sup>e</sup> compagnie . . .	1 —	55 —
Artillerie de la garde . . .	» —	39 —
Garde nationale de la Loire- Inférieure . . . . .	31 —	776 —

41 officiers, 1.332 hommes de troupe.

fournir aux soldats étrangers et dont ceux-ci ont à se contenter.

« Le Vendredi-Saint, 8 avril, il y eut une cérémonie religieuse militaire dans la cour du Palais. Un ministre luthérien prêcha la Passion aux troupes prussiennes en grande tenue. Ce service fut précédé et suivi du chant des psaumes, accompagné d'une superbe musique militaire. Une partie de la population de la ville assista à cet acte religieux, après lequel toutes les troupes défilèrent en parade devant leur général...

« On apprit le même jour, l'abdication de Napoléon... et l'appel sur le trône de France de Louis dix-huit, ci-devant Monsieur, frère du roi Louis seize...<sup>1</sup> »

1. Escuyer, *loc. cit.* Ici se terminent les extraits du manuscrit d'Escuyer, que nous avons publiés dans le *Carnet de la Sabretache*.

---

## CHAPITRE XI

### Passage de Louis XVIII à Compiègne.

Le jour de Pâques, la mairie fit annoncer un grand concert dans la salle de Creuziat<sup>1</sup>. Les amateurs de la ville, réunis à la musique des corps prussiens, jouaient au bénéfice des incendiés de Venette, en présence du général von Bors-tell. Ce piquant assemblage eut le don d'attirer la foule et le concert fut aussi brillant que le permettait la situation. Le prix des places n'était pas fixé et la recette n'en fut que plus forte.

Encouragée par ce succès, « la ville donna le lendemain un bal aux officiers, mais l'absence de la plupart de nos dames et le défaut d'habillement et de parures pour celles qui étaient restées privèrent le bal de son plus bel ornement<sup>1</sup>. » Il faut dire que tous les objets et les vêtements de prix étaient encore enfouis dans les cachettes, où l'approche de nos « bons amis les ennemis » les avaient fait resserrer.

On annonçait déjà le passage d'autres troupes prussiennes traversant Compiègne pour aller cantonner dans le nord. Toute la garnison sortit le mardi à sept heures du matin et alla bivouaquer à deux lieues sur la route de Soissons. Aussitôt après, une longue colonne de toutes armes commença de défiler dans la ville, venant de Senlis. Son passage dura tout le jour, et on l'évalua à 30,000 hommes avec une immense quantité d'artillerie et d'équipages,

1. Escuyer, VII, 165. La salle de Creuziat était située rue d'Alger, 13, sur l'emplacement actuel de la maison de M. Flamant, notaire.

ajoute Escuyer dans son naïf récit. La destruction des autres ponts de l'Oise l'obligeait à traverser Compiègne<sup>1</sup>.

Le troupes prussiennes, qui étaient celles du général Bülow, cantonnèrent au nord de la ville, sur les routes de Noyon et de Cuvilly. Le même jour, à trois heures, on vit arriver l'un des acteurs les plus saillants du drame où périt la dynastie impériale, le prince de Suède, Bernadotte. Accompagné de deux aides de camp, l'ex-maréchal de l'Empire alla saluer le général Bülow au Palais, qui abritait alors trois états-majors. Puis il partit pour Paris.

Le matin du 13 avril, après le départ des autres troupes, celles qui leur avaient cédé la place vinrent reprendre leur logement. Déjà la satisfaction qui avait salué la fin de la guerre était sensiblement émuée. On s'accordait à déplorer l'avidité des Prussiens et leurs exigences. « ... Cette pauvre ville se voyait dévorer continuellement sans avoir un seul jour pour respirer. Toutes les denrées commençaient à manquer. Le beurre, qui s'y vendait d'ordinaire 15 sous, s'y était élevé à 50 sous et l'on ne pouvait plus s'en procurer. Tout le reste suivait la même proportion. On crut soulager un peu la ville en faisant partir un bataillon de 600 hommes pour... Grandfresnoy ; mais la commission des logements mit tant de négligence, ou rencontra tant de difficultés dans la distribution des billets de logement le dimanche 17, pour un changement demandé par les Prussiens, et il en résulta un si grand désordre, que des habitants désignés pour loger 4 militaires en reçurent jusqu'à 16 et 20, sans pouvoir rectifier les erreurs au bureau... ni se faire entendre des officiers qui ne voulaient écouter aucune raison, en sorte que, loin d'éprouver quelque soulagement du départ des 600 hommes, une grande partie des habitants se trouva surchargée et rongée jusqu'aux os...<sup>2</sup> »

Le 20 avril, à onze heures du soir, le général russe

1. D'après Escuyer, *loc. cit.*, le pont de Pont-Sainte-Maxence fut détruit le 1<sup>er</sup> avril, sur la route de Lille ; le même ordre aurait été donné pour celui de Compiègne. Il n'y a aucune trace de ces ordres aux *Archives historiques*.

2. Escuyer, VII, 165-167.

Winzingerode arriva avec une escorte de 60 cavaliers. Il ne repartit que le lendemain. Les passages de troupes étaient continuels à Compiègne, « en sorte qu'on n'y avait presque de repos ni jour ni nuit. » Heureusement, on parlait du départ prochain des Prussiens : la ville épuisée le désirait avec ardeur.

Une autre nouvelle était non moins bien accueillie. On annonçait que Louis XVIII allait traverser Compiègne, en se rendant de Boulogne à Paris. « Les habitants, au milieu de leurs peines, se livraient à la joie la plus vive. Le 25 avril, le général baron *de* Curial (*sic*), envoyé par Son Altesse royale Monsieur, gouverneur (lieutenant) général du royaume, arriva à Compiègne pour faire disposer les logements. » En même temps, les troupes prussiennes recevaient l'ordre de départ pour le lendemain matin. « Le plaisir de voir plier bagage les fit traiter ce jour-là avec plus de soin et de libéralité, » ajoute Escuyer, non sans malice<sup>1</sup>.

Pourtant les embarras de la ville n'étaient pas finis. Les Prussiens exigeaient qu'on leur livrât un dépôt de tabac évalué à 5.000 ou 6.000 francs. La municipalité représenta, avec fermeté, que ce dépôt appartenait au gouvernement et non à Compiègne. Les Prussiens demandèrent alors 300 matelas, autant de traversins et de couvertures déposés dans le magasin du Palais, parce qu'ils appartenaient, disaient-ils, à Napoléon. On objecta que ces objets étaient la propriété, non de ce dernier, mais de Louis XVIII. Peine inutile. Ils faisaient déjà charger cette literie sur des voitures quand le général Curial intervint auprès de Borstell et parvint à lui faire entendre raison, non sans peine. « Enfin, le général prussien renonça à cet enlèvement, se contentant d'emporter les couvertures qui se trouvèrent dans les écuries ; car il fallait qu'il emportât quelque chose<sup>2</sup>. »

Le mardi 26, à six heures du matin, toute la division prussienne se mit en marche, à la grande satisfaction de tous. Peu après, le maréchal Ney arriva, ainsi que le vicomte de Montmorency, nommé gouverneur du château,

1. VII, 165-168.

2. Escuyer, VII, 168-172.

pour y attendre Louis XVIII. On prépara pour le roi le appartements de l'aile droite de la cour d'honneur, donnant sur la *place d'Armes*<sup>1</sup>. Naguère, ils avaient été occupés par le dauphin et Marie-Antoinette, par Charles IV d'Espagne et par le roi de Westphalie, Jérôme Napoléon. Que de faits dans cette succession de noms !

Le soir, 300 Suisses de la garde royale arrivèrent en voiture pour la garde du palais, et la ville s'empressa d'armer ses jeunes gens, destinés à former une garde d'honneur. On en réunit 80 dès le premier jour. Le lendemain 27, Compiègne qui, depuis plus de vingt jours, n'avait abrité aucune troupe française, vit paraître, à la grande satisfaction de tous, des détachements venant de Soissons et de Paris.

Le maréchal Ney passa en revue, sur la place d'Armes, la garde d'honneur de la ville. Elle était en uniforme et portait l'écharpe blanche ; on lui désigna ensuite un poste à occuper dans le Palais. On savait que le roi allait coucher à Amiens ce jour-là (28 avril).

Le lendemain 29, dans l'après-midi, les maréchaux d'Empire réunis à Compiègne montaient à cheval et, suivis d'un très nombreux état-major, allaient, ainsi qu'un détachement de la garde nationale à cheval de Paris, à la rencontre de Louis XVIII jusqu'auprès de Monchy. Lorsque le cortège royal apparut en haut de la montagne de Margny, une gerbe de feu donna le signal et le roi fut salué de 101 coups de canon. Il fit son entrée dans la ville vers 6 heures du soir, au milieu d'un enthousiasme inexprimable, nuancé d'un respect religieux.

Il était précédé de la garde nationale à cheval, d'un peloton de gendarmes, de détachements des chasseurs de la garde, de la garde d'honneur du département et de celle commandée par le comte de Pully. Les six chevaux de sa voiture, une modeste berlinc de voyage, allaient au pas. Il passa ainsi sous un arc de triomphe élevé sur le pont<sup>2</sup>,

1. On appelait ainsi la place du Palais.

2. Escuyer, *loc. cit.*; *Moniteur Universel* du 2 mai, correspondance de Compiègne du 30 avril, et du 4 mai, extrait d'une lettre de Compiègne parue au *Journal des Débats*.

à l'endroit même où se dressait peu de jours auparavant une barricade.

Cette construction improvisée portait des devises et des inscriptions dans le goût (le mauvais goût!) de l'époque. Sur le passage du cortège, toutes les maisons étaient tapissées, les rues jonchées de fleurs et de verdure. Les troupes étaient en petit nombre, mais une foule immense formait une double haie ininterrompue de Margny jusque dans le Palais.

Devant l'église St-Jacques, le roi reçut l'eau bénite de tout le clergé rassemblé, sans quitter sa voiture.

Au Palais, dans la cour d'honneur, les Suisses et les gardes nationaux de la ville, ceux-ci portant en guise de ceinture une large écharpe blanche, étaient rangés sur deux lignes. Des lanciers de la garde se tenaient à l'entrée et des grenadiers au grand vestibule. D'heure en heure des courriers se succédaient, annonçant l'approche du roi. Vers la fin du jour une voiture s'arrête au perron. On l'entoure de toutes parts et l'on voit en descendre un vieillard soutenu par son fils. C'est le prince de Condé et le duc de Bourbon. De vieux serviteurs de la maison, poussant des cris de joie, se jettent sur les mains, sur les vêtements du prince qu'ils baisent avec des sanglots. Le comte de Lostanges se nomme à lui. Condé répond : « Ah oui ! le comte de Lostanges ! vous étiez colonel de mon régiment d'Enghien ! » et il l'embrasse. Il monte ensuite le grand escalier, appuyé au bras de son fils, entre une double haie de grenadiers de la garde, couverts de blessures, la plupart décorés, mais une large cocarde blanche à leur bonnet de peau d'ours. Quelques-uns pleurent en présentant les armes<sup>1</sup> à ces princes, dont le nom même leur était inconnu il y a peu de jours, et qui rentrent en maîtres dans le palais de l'Empereur.

Peu après 6 heures, on voyait déboucher le cortège du roi et sa voiture s'approcher du perron. Il en descendit une dame âgée, une autre plus jeune, un sac de voyage à la main, et enfin un vieillard marchant difficilement. C'étaient Louis XVIII, la duchesse d'Angoulême et M<sup>me</sup> de Tourzel,

1. *Moniteur* du 4 mai.

jadis gouvernante des Enfants de France<sup>1</sup>. La duchesse ne cessait de répéter, pleurant et riant tout à la fois. « Que je suis heureuse d'être au milieu des bons Français ! »

Les maréchaux avaient devancé le roi pour le recevoir à sa descente de voiture. Les autorités du département et les notables de la ville l'attendaient également dans la salle des gardes, dans celles des huissiers et du grand couvert ; la foule inondait la place d'armes, la cour d'honneur, la salle des colonnes et l'escalier royal. « Une touchante inquiétude se peignait sur tous les visages, en voyant ce bon prince tourmenté par la goutte mettre avec peine pied à terre, monter le grand escalier et traverser les salles avec beaucoup de lenteur soutenu par les bras des princes ; enfin il semblait que tous les spectateurs étaient atteints des mêmes douleurs. Un attendrissement général, étouffant les cris de la joie, les rendait plus sourds, mais en même temps plus touchants...

« La princesse d'Angoulême, après le roi, fixait tous les regards et saluait de tous côtés avec une grâce à laquelle ses malheurs donnaient un nouveau prix... Une musique nombreuse jouait des airs chéris des Français ; toutes les cloches de la ville sonnaient à volée et le canon mêlait ses bruyantes détonations à leurs sons argentins...<sup>2</sup> ».

Les maréchaux conduisirent le roi dans ses appartements et l'un d'eux, Berthier, prononça un discours qui devait produire un singulier contraste dans la bouche de celui auquel Napoléon écrivait, peu de jours avant, *Mon Cousin*. Il parla de l'antiquité des Bourbons, des huit siècles de règne qui en faisaient la plus vieille et la plus glorieuse dynastie du monde ; il évoqua Henri IV nourrissant Paris qu'il assiégeait et termina ainsi : « Vos armées, Sire, dont les maréchaux sont aujourd'hui l'orgueil, se trouvent

1. Escuyer, 172 et suiv. ; *Moniteur* des 2 et 4 mai ; Pellassy de l'Ousle, 263-264.

2. Escuyer, VII, 172-175 ; voir également Pellassy de l'Ousle, 263-264, et Vaulabelle, II, 53-54. Celui-ci a puisé son récit dans le *Moniteur* des 1<sup>er</sup> et 2 mai, sans le citer.



heureuses d'être appelées par leur dévouement et leur fidélité à seconder vos généreux efforts »<sup>1</sup>.

Louis XVIII fit montre d'une grande bienveillance et se laissa successivement présenter les anciens lieutenants de l'Empereur. A chacun il dit quelques mots flatteurs. La présentation terminée, il essaya de se lever. « Plusieurs officiers de sa maison s'avancent pour lui offrir la main fermée; au lieu d'accepter ce secours, il saisit vivement le bras des deux maréchaux les plus proches : « C'est sur vous, messieurs les maréchaux, que je veux toujours m'appuyer; approchez et entourez-moi : vous avez toujours été de bons Français; j'espère que la France n'aura pas besoin de votre épée; si jamais, ce que Dieu ne veuille, on nous forçait à la tirer, tout goutteux que je suis, je marcherais avec vous<sup>2</sup> ». L'impression causée par cet incident fut excellente. Le roi présenta ensuite les maréchaux à sa nièce, au prince de Condé et au duc de Bourbon. Il les retint à dîner.

Une députation du Corps législatif, composée de 25 membres et présidée par le chevalier Brueys de Charles, venait d'arriver. Elle lut au roi l'adresse suivante :

Venez, descendant de tant de rois, monter sur le trône où nos pères placèrent autrefois votre illustre famille et que nous sommes si heureux de vous voir occuper aujourd'hui.

Tout ce que, vainement, nous avions espéré loin de vous, Votre Majesté nous l'apporte; elle vient sécher toutes les larmes, guérir toutes les blessures.

Nous lui devons plus encore : par elle vont être cimentés les bases d'un gouvernement sage et prudemment balancé. Votre Majesté ne veut rentrer que dans l'exercice des droits qui suffisent à l'autorité royale, et l'exercice de la volonté générale, confiée à ses paternelles mains, n'en deviendra que plus respectable et plus assuré.

A ce singulier morceau oratoire, le roi répondit en termes plus simples et aussi plus heureux :

1. *Vaulabelle*, II, 54, d'après le *Moniteur* du 2 mai.

2. *Vaulabelle*, *ibid.*; *Moniteur* du 2 mai; Escuyer abrège beaucoup ce petit discours.

Messieurs du Corps législatif, je reçois avec la plus vive satisfaction l'assurance de vos sentiments. Ils me sont d'autant plus précieux que j'y vois le gage d'une union parfaite entre moi et les représentants de la nation. De cette union seule peuvent naître la stabilité du gouvernement et la félicité publique, unique objet de vos vœux et de ma constante sollicitude<sup>1</sup>.

Le dîner fut servi à huit heures dans la salle du grand couvert, pour quarante convives. Au début, le roi dit : « Messieurs les maréchaux, je vous envoie du Wermouth (*sic*) ; je veux boire avec vous aux armées françaises ». Le respect les empêcha de répondre par la santé du roi. Conformément aux traditions de la cour de France, le public fut admis toute la durée du repas, ainsi que les jours suivants. Il était si nombreux qu'on eut peine à servir. Après dîner on retourna au salon. Tout le monde voulait se tenir debout. Le roi fit asseoir les maréchaux et les généraux à sa droite. A chacun il dit quelques mots personnels. A Lefebvre, qui était tourmenté par la goutte : « Eh bien, maréchal, est-ce que vous êtes des nôtres ? » A Mortier : « M. le maréchal, lorsque nous n'étions pas amis, vous avez eu pour la reine, ma femme, des égards qu'elle ne m'a pas laissé ignorer, et je m'en souviens aujourd'hui ». A Marmont : « Vous avez été blessé en Espagne et vous avez pensé perdre un bras ? — Oui, Sire, mais je l'ai retrouvé pour le service de Votre Majesté<sup>2</sup>. »

Compiègne s'était spontanément illuminé ; les maisons arboraient des drapeaux blancs fleurdelysés. La nuit se passa en chants et en danses sur la place d'Armes. Les dames de la Halle, mêlées à celles de la ville, firent en grande partie les frais de cette fête.

Le lendemain 20 avril, à six heures du matin, Monsieur, lieutenant général du royaume, arrivait, ainsi que son fils, le duc de Berry. Il travailla jusqu'à onze heures avec le roi.

Celui-ci se rendit alors à la chapelle, par la salle des

1. *Moniteur Universel* des 1<sup>er</sup>, 2 et 4 mai ; Vaulabelle, II, 54 ; Escuyer, *loc. cit.*

2. *Moniteur* du 4 mai. Outre ces trois maréchaux, Macdonald, Ney, Moncey, Serrurier, Brune, Berthier étaient présents.

gardes, toute pleine d'officiers, de députations et de notables du département. Il était précédé de Monsieur, du duc de Berry, des princes de Condé et de Bourbon, et suivi de la duchesse d'Angoulême. Les cris de : « Vive le Roi ! Vivent les Bourbons ! » ne cessaient de retentir. A la sortie de la chapelle, les dames de la Halle présentèrent au roi un bouquet avec une couronne de lys et de fleurs d'oranger, qu'il reçut avec bonté.

A midi, il admit près de lui les autorités, les députations de plusieurs villes, divers corps d'officiers dont celui de la garde d'honneur. Tous lui furent présentés par le duc de Duras, son premier gentilhomme. Il vit ensuite les personnes venues pour faire leur cour. A chacune, il disait quelques mots flatteurs, surtout aux militaires et aux officiers de la garde nationale. Comme la veille, il portait un habit de ville en drap bleu, que surmontaient deux grosses épaulettes en or à graine d'épinards, malgré sa coupe et sa forme peu militaires. Les jambes, enflées par la goutte, étaient enveloppées de ces larges guêtres de velours rouge bordées d'un petit cordon d'or, alors en usage dans les hautes classes anglaises. La duchesse d'Angoulême était vêtue d'une robe blanche unie et d'un très petit chapeau blanc sans ornement, le tout d'une telle simplicité qu'elle eut recours, pour le rendre plus approprié aux circonstances, à l'une des anciennes dames d'atours de Marie-Antoinette, M<sup>me</sup> de Frézals, qui habitait Compiègne<sup>1</sup>.

Le dîner eut lieu à six heures du soir ; comme la veille, on admit à circuler autour de la table autant de curieux que la salle en pouvait contenir. A droite du roi étaient la duchesse d'Angoulême, le duc de Berry, le prince de Bourbon, le maréchal Moncey et plusieurs généraux ; à gauche, Monsieur, le prince de Condé, M<sup>mes</sup> de Serent et de Damas, les maréchaux Ney et Marmont. Le préfet de l'Oise, le sous-préfet et le maire de Compiègne faisaient partie des invités.

1. Pellassy de l'Ousle, 263-264 ; *Moniteur Universel* du 3 mai, Correspondance de Compiègne, 30 avril. D'après les livres de compte de Leroy, fournisseur de la cour, pendant les premiers mois de son retour en France, la duchesse dut renouveler complètement sa garde-robe.

Pendant le dîner, une musique de la garde jouait des airs de circonstance : *Vive Henri IV ! Si le roi m'avait donné, Où peut-on être mieux*, fréquemment interrompus par les plus vives acclamations. A huit heures du soir, Monsieur et le duc de Berry repartirent pour Paris, dans une voiture attelée de huit chevaux ; une autre suivait avec une escorte de hussards<sup>1</sup>.

Derrière ce décor de fêtes, il se passait des faits graves. Le Sénat n'avait point paru à Compiègne. Louis XVIII, trompé par l'enthousiasme qui l'accueillait, décida de ne pas céder aux exigences de cette assemblée et de prendre possession du trône sans souscrire à aucune condition préalable. C'était la suppression de la déclaration du 6 avril. Le Sénat s'émut et trouva un appui auprès de l'empereur Alexandre. Celui-ci avait exercé trop d'action sur les événements, depuis le 1<sup>er</sup> avril, pour accepter une opposition ouverte à ses volontés, Il alla, dit-on, jusqu'à proposer d'arrêter Louis XVIII et de ne le relâcher qu'après qu'il aurait donné un consentement sans réserve<sup>2</sup>.

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai, toute la population des environs inondait Compiègne. La chapelle du château était ouverte au public, ainsi que les galeries et les salles par lesquelles le roi devait passer pour s'y rendre.

Après vêpres, un *Te Deum* fut chanté à l'église St-Jacques, mais le roi, trop fatigué pour y assister, y envoya « quelques maréchaux » et un grand nombre d'officiers. « Le cantique d'actions de grâce était à peine commencé, que trois postillons arrivent coup sur coup, annonçant l'empereur Alexandre ; bientôt après, on vit paraître une voiture très simple, attelée de six chevaux de poste, escortée seulement d'un grand nombre d'officiers de la garde nationale, qui avaient été à sa rencontre. » Quelques hussards suivaient la voiture. » Ce prince n'avait voulu pour escorte que des Français et, en effet, il pouvait compter

1. Escuyer, VII, 175-179 ; *Le Moniteur* du 3 mai dit de gardes d'honneur.

2. Lettre de M. de Pradt, datée de 1836, citée par Vaulabelle, II, 56.

Pendant le dîner, une musique de la garde jouait des airs de circonstance : *Vive Henri IV! Si le roi m'avait donné, Où peut-on être mieux*, fréquemment interrompus par les plus vives acclamations. A huit heures du soir, Monsieur et le duc de Berry repartirent pour Paris, dans une voiture attelée de huit chevaux ; une autre suivait avec une escorte de hussards <sup>1</sup>.

Derrière ce décor de fêtes, il se passait des faits graves. Le Sénat n'avait point paru à Compiègne. Louis XVIII, trompé par l'enthousiasme qui l'accueillait, décida de ne pas céder aux exigences de cette assemblée et de prendre possession du trône sans souscrire à aucune condition préalable. C'était la suppression de la déclaration du 6 avril. Le Sénat s'émut et trouva un appui auprès de l'empereur Alexandre. Celui-ci avait exercé trop d'action sur les événements, depuis le 1<sup>er</sup> avril, pour accepter une opposition ouverte à ses volontés, Il alla, dit-on, jusqu'à proposer d'arrêter Louis XVIII et de ne le relâcher qu'après qu'il aurait donné un consentement sans réserve <sup>2</sup>.

Le dimanche 1<sup>er</sup> mai, toute la population des environs inondait Compiègne. La chapelle du château était ouverte au public, ainsi que les galeries et les salles par lesquelles le roi devait passer pour s'y rendre.

Après vêpres, un *Te Deum* fut chanté à l'église St-Jacques, mais le roi, trop fatigué pour y assister, y envoya « quelques maréchaux » et un grand nombre d'officiers. « Le cantique d'actions de grâce était à peine commencé, que trois postillons arrivent coup sur coup, annonçant l'empereur Alexandre ; bientôt après, on vit paraître une voiture très simple, attelée de six chevaux de poste, escortée seulement d'un grand nombre d'officiers de la garde nationale, qui avaient été à sa rencontre. » Quelques hussards suivaient la voiture. » Ce prince n'avait voulu pour escorte que des Français et, en effet, il pouvait compter

1. Escuyer, VII, 175-179 ; *Le Moniteur* du 3 mai dit de gardes d'honneur.

2. Lettre de M. de Pradt, datée de 1836, citée par Vaulabelle, II, 56.

sur eux comme sur ses propres soldats. « Il n'avait avec lui qu'un de ses généraux (Czernicheff). Lorsque, de cette voiture simple, on vit sortir ce grand homme, des cris longtemps prolongés firent retentir la cour d'honneur et le palais. Ces mots : *Vive l'empereur Alexandre ! Vive le pacificateur de l'Europe !* étaient dans toutes les bouches. Il parut sensible à ce cri unanime.... Il saluait tout le monde en souriant avec autant de grâce que de bonté. Il fut reçu sur le perron par le prince de Condé, qu'il embrassa très affectueusement. Il fut conduit dans l'appartement du roi qui, bien que marchant avec peine, vint le recevoir à la porte de son antichambre. Le soir, on admit dans la salle du couvert un certain nombre de personnes, mais avec plus de discrétion et de réserve.... Un général autrichien, le prince de Lichtenstein, était arrivé peu de temps après l'empereur Alexandre, et sur le soir arriva encore le prince de Suède, Bernadotte.... »

Comme d'ordinaire, Escuyer, dans cette partie de son récit, s'arrête à la surface des choses. En réalité, la démarche de l'empereur Alexandre avait un objectif très sérieux. Son entretien avec Louis XVIII porta presque entièrement sur les concessions à faire aux idées nouvelles. Alexandre tenta vainement de l'y amener. Son royal protégé persista dans l'intention d'accorder la constitution au lieu de l'accepter. Simple question de forme en apparence, en réalité question fondamentale. Malgré ce dissentiment, le roi et l'empereur arrêterent les principales dispositions de la déclaration que Louis XVIII allait dater de St-Ouen le lendemain<sup>2</sup>.

1. Escuyer, VII, 175-179 ; Vulabelle, II, 55 ; *Moniteur* du 4 mai. L'empereur avait quitté Paris à 10 heures du matin. D'après Pellassy de l'Ousle, 264, Alexandre aurait été accompagné par Pozzo di Borgo et non par le général Czernicheff. Au dîner, l'Empereur fut placé entre le roi et la duchesse d'Angoulême. Parmi les invités, figuraient le prince de Bénévent, les maréchaux Ney, Moncey et Marmont, les seuls qui fussent restés à Compiègne (*Moniteur* du 4 mai).

2. Vulabelle, II, 55 ; Pellassy de l'Ousle, 254. Cette version est confirmée par les *Mémoires de La Fayette*, V, 309. L'Empereur se serait exprimé dans ce sens, en lui parlant, dans une soirée chez M<sup>me</sup> de Staël en mai 1814.

Pendant la nuit du 1<sup>er</sup> au 2, Alexandre repartit pour Paris, non sans une certaine désillusion. Au dîner, le roi s'était assis sur l'unique fauteuil et l'Empereur avait dû se contenter d'une chaise. On le fit remarquer à Alexandre, qui répondit en souriant, dit-on : « Que voulez-vous ? Le petit fils de Catherine n'aurait peut-être pas assez de quartiers de noblesse pour monter dans les carrosses du roi ! » Le 2 mai, à 10 heures et demie, Louis XVIII quittait à son tour Compiègne pour aller coucher à St-Ouen, avant son entrée dans Paris, qui devait avoir lieu le mardi 3 à midi. Au départ, l'enthousiasme fut aussi vif qu'à l'arrivée et la foule non moins considérable.

Avant de quitter Compiègne, il avait reçu les officiers de la garde d'honneur recrutée parmi les habitants. Ils demandaient la faveur, pour toute leur compagnie, de porter la décoration du Lys, comme la garde nationale de Paris. Ce banal encouragement leur fut accordée, ainsi qu'à tous les fonctionnaires présents<sup>1</sup>.

Une autre question d'une pareille gravité avait aussi occupé le roi à Compiègne. Le 29 avril, trois gouverneurs s'étaient présentés à la fois pour le château : le général Laborde, nommé à cette fonction par l'empereur et qui l'avait remplie quelque temps ; le général comte Curial, qu'avait choisi le gouvernement provisoire, et le duc de Montmorency, qui avait la survivance de son père. L'affaire fut soumise au roi, qui décida en faveur du duc. Celui-ci s'installa à l'Hôtel des bâtiments, au bas de la rue de l'Arquebuse<sup>2</sup>.

1. Escuyer, VII, 173-179 ; Pellassy de l'Ousle, 265.

2. Pellassy de l'Ousle, 265.

---

### Fin de 1814.

Le 10 mai, le prince de Wittgenstein, arrivait à Compiègne et logeait dans l'hôtel du général Le Seroux<sup>1</sup>. Puis, un grand nombre de troupes traversaient successivement la ville, pour aller cantonner aux environ. Le 15 mai, un dimanche, il arriva d'un seul coup 15,000 hommes qu'il fallut loger à Compiègne ou aux alentours immédiats. Les habitants étaient, depuis longtemps, las de ces passages qui épuisaient leurs maigres ressources<sup>2</sup>. Ils espéraient que celui-là serait le dernier ; mais, le 19 mai, il survint encore un bataillon de chasseurs de la garde prussienne ; puis, le 21, jour de son départ, un autre bataillon. On annonçait pour le dimanche 22, une colonne d'artillerie à cheval de la garde royale française. Craignant un conflit, la municipalité tenta de faire partir les Prussiens. Une moitié se dirigea sur Noyon, l'autre resta en ville. Le même soir, une querelle éclatait entre quelques-uns d'entre eux et un sous-officier d'artillerie venu pour le logement. Il était seul et dut s'enfuir ; mais, à l'arrivée de la troupe, le lendemain, la rixe se renouvelait. Il y eut des coups de sabres de part et d'autre. Deux Prussiens furent blessés. En un instant, la ville fut en émoi. Des querelles menaçaient d'éclater partout. Le sous-préfet et le maire sollicitèrent de nouveau les officiers prussiens de partir sans délai. Ils s'y décidèrent

1. Cet hôtel, situé rue de la *Baguette*, appartient aujourd'hui à M. René de Songeons. D'après la *Chronologie des maréchaux de France, généraux de division et généraux de brigade* conservée à la Bibliothèque du ministère de la Guerre, il s'agit sans doute du général Seroux (Jean-Nicolas), baron du Fay, général de brigade du 5 février 1799 et général de division du 8 février 1806. Une copie de ses états de services existe aux Archives municipales de Compiègne. Escuyer le désigne sous le nom de Le Seroux.

2. Escuyer VII, 179. D'après un *état général*, signé Saint-Maurice, Compiègne dépensa, du 6 avril au 14 mai, pour la table des officiers du quartier général des troupes alliées, un total de 5.843 fr. 55 (*Arch. munic.*, H. 2, aff. mil., 1814.)



enfin et rassemblèrent leur détachement au delà du pont. A l'entrée, les officiers d'artillerie arrêtaient tous les canoniers désireux de les suivre. « Deux jeunes officiers surnuméraires, saisis de frayeur au bruit qui se faisait dans les rues et croyant qu'on allait les massacrer, commençaient à se lamenter et à se plaindre de leur sort ; mais leurs hôtes les rassurèrent, les firent monter en voiture et les conduisirent au pont. » Enfin, non sans beaucoup de peine, les Prussiens se mirent en route pour Noyon à trois heures du soir<sup>1</sup>.

C'est le 4 juin que leur dernier détachement logea dans Compiègne ; il ne comptait que 400 hommes. Ce fut l'occasion d'une nouvelle altercation entre plusieurs soldats et un jeune habitant. Ils prirent d'assaut sa maison, blessèrent sa mère, et il eut peine à fuir après avoir légèrement atteint l'un d'eux. La municipalité dut le faire mettre en prison, autant pour sa sûreté que pour donner satisfaction à ses adversaires.

Le dimanche 5 juin, un *Te Deum* d'actions de grâce fut célébré à l'église Saint-Jacques, en l'honneur de la rentrée des Bourbons. Le Conseil municipal et les notables s'étaient réunis à l'Hôtel de Ville, afin de s'y rendre en corps. On décida de mettre cette circonstance à profit, pour adresser un solennel hommage au maire, M. de Lancry, qui avait déployé les plus rares qualités dans des moments si critiques.

Quand il descendit sur la place avec le cortège, devant la garde nationale et un nombreux public assemblés, M. Penon, « avocat en Parlement et ancien procureur du Roi en l'élection de Compiègne », prit la parole et rendit pleine justice à sa conduite. Le début était caractéristique : « A peine la France a-t-elle été délivrée de l'affreuse tyrannie dans laquelle nous gémissions depuis trop longtemps... » Il se terminait ainsi, sur un mode non moins solennel : « Je désirerais qu'à l'imitation des anciens Romains, en pareille circonstance, il fût, par acclamation et au nom de la ville entière, décerné à M. de Lancry, maire, une couronne civique ; qu'il en soit dressé acte dans les registres de la municipalité, afin d'en perpétuer le souvenir ; et enfin de prier M. de Lancry de faire de cette couronne un ornement

1. Escuyer, VII, 179-182.

à ses armes<sup>1</sup>. » Un cri général d'approbation accueillit ces périodes sonores. La couronne civique avait été préparée. MM. Poulletier, président du tribunal civil, Le Caron de Mazancourt et Esmangart de Saint-Maurice, conseillers municipaux, la posèrent sur la tête du maire, « aux cris mille fois répétés de *Vive le Roi!* » M. Dalmas, le sous-préfet dont nous avons dit le zèle officieux et la disparition à l'approche de l'ennemi, était revenu occuper son poste dès la fin du danger. Il demanda aussitôt qu'on nommât une députation pour « porter aux pieds du trône » la délibération du Conseil et solliciter l'autorisation d'ajouter la couronne aux armes de M. de Lancry.

La députation fut envoyée, et l'arrêté qui décernait cette récompense déposé au Conseil héraldique, entre les mains de M. Chérin, généalogiste de France, pour être inséré aux archives de la maison de Lancry. Le 20 juillet, le conseil municipal émit le vœu unanime que le lion d'azur faisant partie des armoiries de Compiègne et la couronne civique fussent joints aux armes de la maison de Lancry de Rimberlieu<sup>2</sup>. Copie de cette délibération fut adressée à M. Chérin, et un cachet d'or portant le lion de la ville et la couronne, joints aux ancres de navires qui en occupaient le champ, fut offert à M. de Lancry par le conseil municipal. Peu après, le roi lui donnait la croix de Saint-Louis.

Le vendredi 10 juin, toutes les autorités, sur l'invitation du maire, s'étaient rendues en grande pompe à la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, pour assister à une messe solennelle célébrée en reconnaissance de la protection accordée à la ville, lors de l'attaque des Alliés. A la suite

1. Escuyer, VII, 182. Le registre des délibérations du conseil municipal, fol. 56, porte en effet ce discours *in extenso*. Son texte diffère de celui d'Escuyer, notamment en ce qu'il mentionne M. Jacques-Charles-François de Lancry « issu d'une famille distinguée, dont la noblesse se perd dans la nuit des temps et qui, depuis plus de deux cents ans, est connue dans cette ville... »

Ce discours a été imprimé à Compiègne, chez G. Escuyer, rue des Minimes.

2. *Arch. munic.*, registre des délibérations, fol. 61-62; Escuyer. VII, 182-183.

de cette cérémonie, le conseil, sur la proposition de plusieurs membres, arrêta que, désormais, la même solennité aurait lieu le premier lundi d'avril de chaque année.

Le 12 juin seulement, la mairie reçut la nouvelle officielle de la conclusion du traité de paix signé le 30 mai ; elle fut annoncée par vingt coups de canon et par le son des cloches. A six heures précises du matin, un cortège se formait sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dans cet ordre :

La gendarmerie et le commissaire de police ;

Les tambours et la musique, un peloton d'infanterie avec le drapeau ;

Le maire, accompagné du sous-préfet (*sic*) et du chevalier de Lancry, commandant les troupes, tous à cheval ;

Les diverses autorités ;

Un peloton d'infanterie et un piquet de cavalerie fermant la marche.

A droite et à gauche, la garde nationale formait la haie. Après avoir fait battre trois bans, le maire lut la proclamation suivante :

Habitants de Compiègne,

La paix vient d'être conclue entre la France, l'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la Prusse. Le traité qui la cimentera a été signé le 30 mai.

Une paix honorable qui assure d'une manière stable le repos de l'Europe et le vôtre ne pouvait vous être donnée que par vos rois.

Laissez éclater votre allégresse à la nouvelle de ce bienfait, qui réalise déjà une partie du bonheur qui vous attend sous le gouvernement paternel du Prince que la Providence vous a rendu.

Vive le Roi ! Vivent les Bourbons !<sup>2</sup>.

Ces cris furent répétés avec transport par la foule. On renouvela le même cérémonial dans tous les quartiers de la ville ; il y souleva pareil enthousiasme. Le cortège revint

1. *Arch. munic.*, registre des délibérations, fol. 58 ; Escuyer, VII, 183-186.

2. *Arch. munic.*, registre des délibérations, folio 59 ; Escuyer, VII, 183-186.

ensuite sur la place de l'Hôtel-de-Ville et fit le tour d'un bûcher qu'on y avait dressé, près du puits. On remit des torches allumées aux principaux fonctionnaires, qui, tous ensemble, y mirent le feu aux cris de *Vive le Roy!* Cent coups de canon avaient été tirés pendant la cérémonie; la journée se termina par une illumination générale et des danses, suivant la tradition constante<sup>1</sup>.

Aucun des documents de l'époque que nous avons eus entre les mains ne révèle le moindre regret à l'occasion de ce traité qui, pourtant, laissait la France amoindrie d'un tiers, en face de voisins dont la puissance s'était grandement accrue. A Compiègne, comme ailleurs, un sentiment dominait tout : le soulagement éprouvé à la disparition d'un état de guerre continuelle, devenu intolérable pour la masse de la nation.

Les fêtes, les cérémonies de tout genre étaient nombreuses cette année-là. Le 22 juin, un service funèbre eut lieu par les soins de la ville en l'honneur de Louis XVI, Louis XVII, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth. Les femmes étaient en grand deuil; la garde nationale portait le crêpe au bras; ses armes, ses tambours, son drapeau étaient également en deuil. Escuyer la montre « escortant les autorités d'un pas religieux et mesuré, dans le temple tendu de noir jusqu'à la voûte, avec l'écusson aux armes de France sur tous les piliers. » Un cénotaphe placé au centre du chœur était entouré de cent « flambeaux ardents. »

A la suite de cette cérémonie, une députation porta au roi une adresse :

Sire,

La ville de Compiègne vient de nouveau déposer aux pieds du trône de Votre Majesté le tribut de son respect et de son amour. Nous avons les premiers, le 4 avril, adhéré à l'heureuse révolu-

1. *Arch. munic., loc. cit.*; Escuyer, *loc. cit.* La proclamation du traité du 30 mai avait eu lieu le 1<sup>er</sup> juin à Paris, sur un certain nombre de places, par un héraut représentant le roi d'armes de France. Le préfet, les maires et les adjoints des douze arrondissements de Paris, escortés de détachements de troupes et de gardes nationales, l'accompagnaient (Vaulabelle, II, 89, d'après le *Moniteur universel* du 2 juin).

tion qui a rendu un père à ses enfants. Nous en avons été récompensés, puisque, les premiers aussi, nous avons eu le bonheur de posséder Votre Majesté et son auguste famille. Depuis, Votre Majesté a comblé nos espérances par une paix honorable et par une ordonnance de réforme qui raffermirait sur ses bases notre constitution antique. Pleins de confiance dans la haute sagesse et dans les intentions paternelles de Votre Majesté, nous venons la remercier des assurances de bonheur que nous donne le présent et que nous promet l'avenir... Puisse le Ciel prolonger longtemps, pour le bonheur de la France, les jours de Votre Majesté!<sup>1</sup>

Le 25 août, la fête du roi donna lieu à l'ordinaire série des cérémonies et des réjouissances publiques : grand'messe solennelle à Saint-Jacques, bal public au jeu de longue paume, près du château, illumination générale<sup>2</sup>.

Le 18 septembre, le maire, les adjoints et les conseillers municipaux prêtaient serment d'obéissance et de fidélité au roi. Une ordonnance en date du 26 octobre autorisait les villes à reprendre les armoiries qui leur avaient été attribuées jadis, à la charge de se pourvoir devant la commission du sceau. Il en fut fait ainsi pour Compiègne, sur la demande du conseil municipal<sup>3</sup>.

Le roi ne revint pas dans la ville en cette année 1814, mais ses neveux y chassèrent chaque semaine durant toute l'automne. La garde nationale fournissait une garde d'honneur et sa musique jouait pendant le repas du soir. Le régiment de chasseurs du duc de Berry, qui faisait partie de la garde royale, envoyait à la rencontre des princes

1. *Arch. munic.*, registre des délibérations, 24 juin 1814, fol. 60 ; Escuyer, VII, 186-187.

2. *Arch. munic.*, registre des délibérations, 22 août 1814 ; Escuyer, *ibid.*

3. Le 2 octobre eut lieu le remplacement de M. de Cayrol, adjoint, qui reprenait ses anciennes fonctions de Commissaire des guerres, par M. Esmangart de Saint-Maurice. Une autre ordonnance du roi, datée du 30 septembre, nomma dix-neuf notables membres du Conseil général de Compiègne, en remplacement des morts ou en exécution des règlements. Le budget pour 1815 se soldait par un déficit d'environ 32,000 francs provenant en grande partie des réquisitions des Alliés (Escuyer, VII, 190 ; *Arch. munic.*, registre des délibérations.)

un détachement jusqu'à Verberie. Sa musique alternait avec celle de la ville. Chaque fois, le canon annonçait l'entrée des princes au château.

Ils chassaient à courre tantôt le cerf, tantôt le sanglier, et quelquefois à tir dans les taillis des bordures. L'assistance était nombreuse, à cheval ou en voiture ; une foule de gens à pied se montraient également. Le 2 novembre, les ducs d'Angoulême et de Berry prirent un sanglier près du Puits-du-Roi et chassèrent ensuite à tir dans le Buissonnet. Le lendemain on lança un grand cerf à la Muette, sans le prendre, malgré plusieurs heures de chasse. Le surlendemain était la fête du duc de Berry. Les officiers de son régiment offrirent un bal auquel furent invités trois cents personnes de la ville. Le duc d'Angoulême, fatigué et indisposé, ne parut pas au dîner. Au contraire, le duc de Berry était fort gai. « Les convives portèrent sa santé ; il se montra sensible aux marques d'attachement qu'on lui donna. Il coupait des tranches de gâteau et en jetait gaiement aux convives<sup>1</sup>... »

Le bal des chasseurs du duc de Berry eut lieu à l'hôtel de la Chancellerie, aujourd'hui Palais de Justice. Le prince dansa avec plusieurs dames de la ville. Au milieu de la nuit, on servit un superbe « ambigu », pour lequel les hommes se tinrent debout, à l'exception du duc. Les danses durèrent jusqu'au jour.

Le 4, après le départ des princes, les officiers firent célébrer une messe solennelle en l'honneur de la fête du duc de Berry. « Le dimanche suivant, tout le régiment fut régalé par les bienfaits du prince. Un grand nombre d'oies et de dindons furent distribués aux soldats par chambrées. Ils se réunirent au grand rond (aujourd'hui le Rond-Royal) où ils s'amuserent une partie du jour à leur couper la tête les yeux bandés et à plusieurs autres sortes de jeux. Le public... se divertit beaucoup de leurs amusements militaires. »

Le 9 novembre, les deux princes chassèrent tout le jour et rentrèrent le soir au bruit de la mousqueterie du régiment, qui faisait l'exercice à feu sur la place d'armes. Le 10,

1. Escuyer, VII, 187-189.

après la revue de ce corps de troupe, on alla courre le cerf et le 11, à six heures du matin, les princes partirent pour Paris, escortés jusqu'à Beaulieu par tout le régiment.

Quelques jours après, le trompette major déserta à cheval, avec armes et bagages. Arrêté près de Louvres, il fut condamné à mort. A la prière des habitants, on dépêcha un courrier à Paris pour solliciter sa grâce ; mais il avait déserté plusieurs fois : elle fut refusée. On le fusilla dans l'avenue de Hurtebise. Ce fut le dernier fait marquant, à Compiègne, de cette année 1814, qui avait apporté à la vieille cité « très fidèle au roi et au royaume » comme dit noblement sa devise, en même temps qu'une gloire nouvelle, les plus cruelles inquiétudes pendant plus de trois mois.

---

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

---

## I

### Rapport du colonel von Sydow.

*Kriegs-Archiv des Grossen Generalstabes, Berlin, IV. E. 4 G. — 5. —*

Après plusieurs tentatives inutiles pour s'emparer de Compiègne, alors important pour nous, je reçus l'ordre, avec mon détachement qui se composait du bataillon de fusiliers du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie de réserve ;

De 2 compagnies des chasseurs de la Prusse orientale (2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) ;

D'une 1/2 batterie à cheval ;

Du 1<sup>er</sup> régiment des Hussards du Corps (I. Leib-Husaren-Regt) ;

Du 4<sup>e</sup> régiment de cavalerie de Landwehr du Kurmark, d'attaquer cette ville par la rive droite de l'Oise le 31 mars, en combinaison avec le colonel de l'armée impériale russe von Geismar, tandis que le général major von Krafft l'attaquerait sérieusement le soir du même jour par la rive gauche de l'Oise, en venant de Soissons.

En conséquence, je partis de Noyon le 31 mars à huit heures du matin ; je laissai à Janville le major von Schmeling et le 4<sup>e</sup> régiment de cavalerie de landwehr, afin qu'il gardât la route de Noyon et qu'il se couvrit par Clairoy (Clairoix) vers Compiègne. Avec le reste de mon détachement, je marchai par R. D. de Coudun (*sic*) sur les hauteurs de Morigny (Margny) qui commandent la ville.

Le soir à deux heures, j'arrivai sur ces hauteurs où je trouvai le colonel von Geismar, qui avait déjà mis l'ennemi en alerte et qui échangeait des coups de feu avec ses tirailleurs répandus dans le village de Moringny (*sic*) et dans les vignes voisines.

Pour attirer complètement sur moi l'attention de l'ennemi,



je fis aussitôt enlever le village de Morigny et les vignes ; je plaçai mes pièces sur la hauteur et dirigeai plusieurs décharges contre la ville. Je tentai ensuite de m'emparer du faubourg de Compiègne qui s'étend du pont au village de Morigny. Mais l'ennemi avait organisé pour la défense la plupart de ses maisons et les occupait fortement, en sorte que je ne pus y parvenir. Dans l'intervalle, la nuit était venue et le général major von Krafft n'avait pas encore paru. Je laissai donc dans le village de Morigny les tirailleurs de mon infanterie, et j'allai bivouaquer avec le reste de mes troupes et avec le colonel von Geismar sur les hauteurs que j'ai mentionnées.

Je m'étais de nouveau convaincu qu'il ne serait pas possible de s'emparer de Compiègne par la rive droite de l'Oise. En effet, l'ennemi avait non seulement construit trois rangées de palissades en avant et en arrière du pont, mais il avait disposé en avant du pont deux retranchements garnis d'artillerie, qui en battaient les abords et que l'on ne pouvait tourner ni attaquer de flanc, en raison de l'existence de maisons massives, crénelées au préalable.

Lorsque, le 1<sup>er</sup> avril à huit heures du matin, le général major von Krafft attaqua sérieusement la ville du côté de Soissons, j'essayai de battre de flanc l'artillerie ennemie qui défendait ce front de la ville. En outre, pour attirer contre moi une partie des forces de l'adversaire, je le fis déloger du faubourg, des haies et des jardins environnants par les tirailleurs et les chasseurs. Enfin je faisais attaquer de flanc le faubourg dans la direction de Venette. Mais, comme l'ennemi déployait devant moi une infanterie plus forte que la mienne, comme, en outre, il avait l'avantage de combattre abrité en grande partie derrière des murs crénelés, un combat de tirailleurs extrêmement vif commença. Je dus l'entretenir pour empêcher mes adversaires de se reporter contre la véritable attaque.

Plusieurs fois ils tentèrent de sortir de leurs retranchements en avant du pont, dans lesquels ils avaient finalement été rejetés. Constamment ils furent refoulés avec de grosses pertes causées surtout par le feu des chasseurs.

Je me maintins dans le faubourg jusqu'à la nuit, après quoi je me reportais sur les hauteurs de Morigny. L'attaque du général major von Krafft n'avait pas réussi. Je me retirai donc le 2 avril avant le jour sur Ribécourt, en laissant mes postes avancés près de Compiègne.....

Dans ce combat, la perte de mon détachement se monte à

9 tués et 41 blessés; parmi ces derniers, figure le lieutenant von Schuckman, du bataillon de chasseurs de la Prusse orientale.

Crisol (Crisolles<sup>1</sup> ?) le 14 avril 1814.

(Signé) VON SYDOW.

## II

### Rapport du général major v. Krafft.

*Kriegs-Archiv des Grossen Generalstabes*, Berlin, IV. E. 46. 4 —

Son Excellence le général v. Bülow, commandant le corps d'armée, m'a donné l'ordre de marcher contre Compiègne et de tenter de m'en emparer. En vue de cette opération, il m'a confié, sur la rive gauche de l'Oise, 3 bataillons, une batterie de 12 et une batterie de 6, ainsi que quelques centaines de chevaux. Les deux colonels von Geismar et von Sydow devaient en même temps soutenir mon attaque sur la rive droite de l'Oise.

Les nouvelles que l'on avait de Compiègne étaient les suivantes :

La garnison atteignait environ 2.500 à 3.000 hommes avec plusieurs pièces et un peu de cavalerie; la ville était fortifiée, mais on ne pouvait avoir aucun rapport satisfaisant sur les dispositions particulières de défense prises par le commandant et sur la force de la place. Il fallait attendre les résultats de la reconnaissance de celle-ci, opération rendue difficile par le terrain boisé qui s'étend très près de la ville et par les faubourgs qui l'entourent.

Le 1<sup>er</sup> avril, au matin, je marchai sur Compiègne par la route de Soissons; j'en informai le colonel von Sydow en l'invitant à faciliter mon attaque.

La reconnaissance de la ville fut faite avec le concours du major von Reiche, de l'état-major, qui m'avait été affecté dans l'intervalle. Mais ce que je craignais se réalisa; le résultat ne put être aussi complet qu'il eût été à souhaiter. Pourtant, il permit d'établir d'une façon positive que la prise du château impérial, le point de beaucoup le plus saillant de la ville, serait de la plus grande importance. Sa possession faciliterait l'attaque ultérieure et, au pis-aller, donnerait à nos troupes un point de ralliement

1. Canton de Guiscard, arrondissement de Compiègne.

et un poste où elles pourraient tenir. D'ailleurs, le 31 mars, Senlis et Crespi (Crépy) étaient encore dans les mains de l'ennemi; ces deux villes constituaient un désavantage marqué pour l'attaque, car, de là, il eût été possible de m'attaquer de flanc et par derrière. En outre, il me fallait garder la route de Soissons, pour couvrir tant le pont de l'Aisne à Fontenoy que le blocus de Soissons.

Néanmoins, la prise de Compiègne importait beaucoup à ce moment pour la réussite des opérations du III<sup>e</sup> corps d'armée.

Il ne me resta donc d'autre ressource, avec mes cinq faibles bataillons, que d'attaquer énergiquement sur un front aussi étendu que possible. Je fis choix de la partie de l'enceinte considérée comme de beaucoup la plus importante; cela me permit d'appuyer mon flanc droit à l'Oise, en opérant une attaque simulée contre la partie de Compiègne située au nord de la route de Soissons et l'attaque principale sur le château impérial, dans l'espace compris à gauche de cette route jusqu'à l'allée qui aboutit à une des portes de la ville (les Avenues).

En conséquence, je pris les dispositions ci-après :

Dès que les avant-postes ennemis auront été refoulés sur la route de Soissons, la batterie russe du colonel von Machdenko s'établira aussi près que possible de la ville, à droite de la route, et entretiendra un feu vif sur le quartier avoisinant et sur le château impérial. Le bataillon de fusiliers et le 2<sup>e</sup> bataillon du régiment de Colberg, sous les ordres du colonel von Schmidt, auront à refouler les avant-postes, à couvrir l'artillerie et à attaquer ce front.

En même temps, le 2<sup>e</sup> bataillon du 9<sup>e</sup> régiment de réserve, le 1<sup>er</sup> bataillon du régiment de Colberg, le 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> régiment de landwehr de Neumark et la 16<sup>e</sup> batterie rompront vers la gauche, par la forêt, pour déboucher en face du château impérial. Cette batterie ouvrira de même une vive canonnade. Comme le reste de l'artillerie, elle s'efforcera de frayer la voie à l'infanterie et de lasser l'ennemi, après quoi l'infanterie attaquera vigoureusement sur tous les points. La cavalerie couvrira les ailes, en observant surtout le flanc gauche, vers les faubourgs Saint-Lazare et Saint-Germain, jusqu'à l'Oise. Le peu d'outils dont on pourra disposer pour couper les palissades, etc., sera réparti entre les colonnes.

Conformément à ces prescriptions, l'attaque commença vers neuf heures du matin. Les avant-postes ennemis, attaqués par les tirailleurs de la colonne du major v. Schmidt, furent re-

poussés aux cris de hurrah aussi bien de la forêt que du long mur crénelé du parc jusque vers la ville. A ce moment, le colonel Machdenko établit très habilement sa batterie presque à portée de mitraille de l'adversaire et ouvrit un feu extrêmement vif.

Après une longue canonnade, les tirailleurs de la colonne v. Schmidt trouvèrent l'occasion d'attaquer les fantassins ennemis postés hors de la ville, les refoulèrent et les poursuivirent vers l'enceinte et vers le château. Pour tirer parti de cet avantage, je prescrivis au major v. Schmidt de suivre aussi vite que possible avec le 2<sup>e</sup> bataillon du régiment de Colberg, mais il ne put arriver à temps pour empêcher l'ennemi de repousser nos tirailleurs, grâce à sa grande supériorité numérique.

Si ce renfort était survenu à l'instant opportun, l'attaque habile de nos tirailleurs, sous le commandement du lieutenant von Gostkowski, aurait très probablement été suivie du plus heureux résultat et nous aurions conquis le château de ce côté, contre tout espoir, avec peu de pertes.

A ce moment, le lieutenant colonel von Reckow commença très vivement son attaque. Le 2<sup>e</sup> bataillon du 9<sup>e</sup> régiment de réserve s'avança hardiment sur l'aile droite du château et s'ouvrit un passage jusqu'au pied de la terrasse. Lorsque je vis s'opérer ce mouvement, je donnai le signal de l'assaut général. Deux compagnies et les tirailleurs du 1<sup>er</sup> bataillon du régiment de Colberg assaillirent le château de front; deux compagnies du bataillon de fusiliers s'emparèrent des maisons situées en avant de la ville sur la route de Soissons et s'établirent sous le mur d'enceinte, après avoir chassé l'ennemi de ses retranchements; l'artillerie tirait avec la plus grande vivacité; l'action avait atteint son maximum d'intensité; les troupes dédaignaient le feu et les obstacles, quels qu'ils fussent; elles combattaient avec leur bravoure ordinaire et même mieux encore; elles voulaient s'emparer du château. Mais l'ennemi, qui combattait en grande majorité à couvert, gardait une contenance modèle, se battait très bravement et opposait la résistance la plus obstinée.

Dans ces conditions et comme, de dix heures du matin à quatre heures du soir, les troupes avaient été continuellement sous le feu le plus vif, je me convainquis que Compiègne ne pouvait être pris d'assaut de ce côté, et je me décidais à relever peu à peu mes bataillons du combat, à les tenir jusqu'à la nuit concentrés à l'abri du feu d'artillerie et à observer simplement la ville au moyen d'une chaîne d'avant-postes. Dès que l'obscurité fut venue, je retournai à Cuisse-la-Motte (Guise-la-Motte), mouvement qui fut exécuté avec calme et en bon ordre.

Mes pertes consistaient en 1 officier (le major von Haas, commandant le 2<sup>e</sup> bataillon du 9<sup>e</sup> régiment de réserve), 3 sous-officiers, 31 soldats et 2 chevaux tués ; 8 officiers, 253 sous-officiers et soldats blessés ou disparus.....

Bailleul (Bailleul-le-Soc ?) le 21 avril 1814.

(Signé) VON KRAFFT  
général major.

**État des pertes de la 6<sup>e</sup> brigade  
lors de l'assaut de Compiègne le 1<sup>er</sup> avril 1814.**

1<sup>o</sup> TROUPES DE LIGNE

1<sup>er</sup> bataillon du régiment de Colberg : 2 hommes de troupe tués ; 1 officier, 31 hommes blessés ; total : 1 officier, 33 hommes hors de combat.

2<sup>e</sup> bataillon du régiment de Colberg : 8 hommes tués ; 2 officiers, 53 hommes blessés ; total : 2 officiers, 61 hommes hors de combat.

Fusiliers du régiment de Colberg : 9 hommes tués ; 2 officiers, 61 hommes blessés ; 2 disparus ; total : 2 officiers, 72 hommes hors de combat.

2<sup>e</sup> bataillon du 9<sup>e</sup> régiment de réserve : 1 officier, 5 hommes tués ; 3 officiers, 72 hommes blessés ; 1 disparu ; total : 4 officiers, 78 hommes hors de combat.

1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> régiment de landwehr de Neumark : 7 hommes tués, 18 blessés, 5 disparus ; total : 30 hommes hors de combat.

16<sup>e</sup> batterie de 6 : 1 homme tué.

2<sup>o</sup> DÉTACHEMENTS DE CHASSEURS VOLONTAIRES

Détachement de chasseurs du 1<sup>er</sup> bataillon du régiment de Colberg : 1 homme tué, 2 blessés ; total : 3 hommes hors de combat.

Détachement de chasseurs-fusiliers du régiment de Colberg : 1 homme tué, 8 blessés ; total : 9 hommes hors de combat.

Total général : 1 officier, 34 hommes tués ; 8 officiers, 243 hommes blessés ; 8 disparus. Au total : 9 officiers et 287 hommes hors de combat<sup>1</sup>.

1. L'effectif des bataillons peut être évalué à 500 ou 600 hommes, d'après renseignements pris aux *Kriegs-Archiv*.